This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

427.13
r. 62

PRESENTED TO THE UNIVERSITY
BY THE RHODES TRUSTEES

427. 13

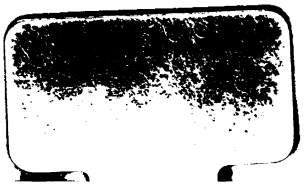

BOUND BY

P. Winter
Avocat

F. McCord
1884

F. A. McCord
1884

ANCIENT FRENCH ARCHIVES

OR

EXTRACTS

From the Minutes of Council

Relating to the Records of Canada

While under the Government of France.

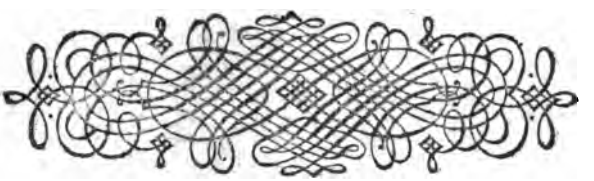

QUEBEC.....PRINTED BY SAMUEL NEILSON,.....M.DCC.XCI.

Br Thorburn & Abbott $20.00

RHODES HOUSE
18 JUL 1938
LIBRARY

ANCIENNES
Archives Françaiſes,

OU

EXTRAIT
Des Minutes du Conſeil
Qui concernent les Regîtres du Canada lorsqu'il étoit ſous le gouvernement de France.

A QUEBEC.....CHEZ SAMUEL NEILSON,.....M.DCC.XCI.

ANCIENT FRENCH ARCHIVES.

OR

EXTRACTS FROM THE MINUTES OF COUNCIL

Relating to the Records of CANADA *while under the Government of France.*

THURSDAY, 27TH. DECEMBER, 1787.

IT is ORDERED by HIS LORDSHIP, with the advice of the Council, that Messrs *Dunn, Mabane, DeLery* and *Grant* at Quebec, and the Gentlemen of the Board at Montreal, or any three of them in each district, be a Committee to inquire into the State and Condition of the ancient Records of the Province, and in what places they are depositted, and to report thereupon to HIS LORDSHIP with all convenient Speed.

THURSDAY, 19TH JUNE, 1788.

ORDERED by HIS LORDSHIP, with the advice of the Council, respecting the ancient Records and Papers in the public offices, that the Committees charged to report their state and condition extend their Inquiries to the nature of the contents of the several Books, the period each Volume includes, its folios or pages, its blanks, its index, and external marks and distinctions, its actual condition or state of preservation, its authenticity, and to what office it appertained, and its present place of deposit; and to all such other inquires as may occur to the Committees to be pertinent, relative to all public papers prior to the conquest.

MONDAY, 12TH. APRIL, 1790.

HIS LORDSHIP communicates to the board the result of the order of the 27th December 1787, respecting the condition of the ancient French records, comprised in two Reports by *Mr. Dunn* from the Committee charged to inspect those found in the district of Quebec, as well as the representation from *M. De Beleſtre* chairman of the committee charged to inspect those found in the district of Montreal.—ORDERED that the said reports and representation be entered in the minutes, and it is referred to a committee of the whole council to report what may be necessary for the future disposition of the said records; HIS LORDSHIP at the same time recommending it to the council, to consider what in particular may be more immediately expedient, as to such parcels thereof as appear to concern the ancient jurisdiction of Three-Rivers, and to redeem those that relate to Montreal from their present dangerous condition.

MONDAY, 4TH JANUARY, 1791.

Read a further report respecting the French records at Montreal in execution of the order of the 27th December, 1787.

HIS LORDSHIP recommends to the consideration of the Council, what course may be expedient respecting the ancient records, in pursuance of the late Act or Ordinance for rendering these Archives useful and safe.

Ordered by His Lordship, with the advice of the Council, that the Clerk cause the several Orders, together with so much of the reports and proceedings on this subject as may be necessary and useful for the information of the public, to be printed in both languages, and that a sufficient number of copies be transmitted to the several Sheriffs to be by them distributed among

ANCIENNES ARCHIVES FRANÇAISES.

OU

EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL, qui concernent les Régîtres du CANADA *lorſqu'il étoit ſous le Gouvernement de France.*

JEUDI, LE 27 DECEMBRE, 1787.

IL EST ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, que *Meſſieurs Dunn, Mabam De Léry* à Quebec, et les Meſſieurs du Conſeil à Montréal, ou aucuns trois d'eux dans chaque Diſtrict, formeront un Commité pour enquérir ſur l'état et la condition des Ancien Régîtres de la Province, et dans quel endroit ils ſont dépoſés, et en faire le rapport à ſon Excellence avec toute l'expédition convenable.

JEUDI, LE 19 JUIN, 1788.

ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, quant aux Anciens Régîtres et Papiers dans les Offices Publics, que les Commités charges de faire leur rapport ſur leur état et condition, étendront leurs enquêtes à la nature du contenu des différens Livres, l'eſpace de tems que chaque volume renferme, ſes foliòs ou pages, ſes blancs, ſon index et ſes marqués et diſtinctions extérieures, ſa condition actuelle ou ſon état de conſervation, ſon autenticité, et à quel Office il appartenoit, et l'endroit actuel ou il eſt dépoſé; et à toutes et telles autres enquêtes que les Commités pourront trouver pertinentes, relativement à tous Papiers Publics avant la Conquête.

LUNDI, LE 12 AVRIL, 1790.

SON EXCELLENCE communique à l'Aſſemblée du Conſeil le réſultat de l'ordre du 27 Décembre 1787, quant à la condition des anciens Régîtres François, compris dans deux rapports par Mr. *Dunn* du Commité chargé d'examiner ceux trouvés dans le Diſtrict de Quebec, ainſi que la repréſentation de Mr. *de Belleſtre* Préſident du Commité chargé d'inſpecter ceux trouvés dans le Diſtrict de Montréal.—ORDONNÉ que les dits rapports et la repréſentation ſoient entrés ſur les minutes, et il eſt référé à un Commité de tout le Conſeil de rapporter ce qui peut être néceſſaire, pour la diſpoſition à venir des dits Régîtres; ſon Excellence en même tems recommandant au Conſeil, de conſidérer particulierement ce qui peut être plus expédient immédiatément, quand à telle partie d'iceux qui paroit concerner l'ancienne Juriſdiction des Trois Rivieres, et afin de retirer ceux qui concernent Montréal, de leur dangéreuſe condition actuelle.

LUNDI, LE 4 JANVIER, 1791.

Lû un nouveau Rapport concernant les Régîtres Français à Montréal, en exécution de l'ordre du 27 Décembre, 1787.

SON EXCELLENCE recommande à la conſidération du Conſeil, quel moien peut être expédient quant aux anciens Régîtres, en conſéquence du ci-devant Acte ou Ordonnance qui rend ces Archives utiles et ſûres.

ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, que le Greffier fera imprimer dans les deux langues les différens ordres et autant des Rapports et Procédés, ſur cet objet qui peuvent être néceſſaire et utiles pour l'information du Public, et qu'un nombre ſuffiſant de copies ſeront tranſmiſes aux différens Sheriffs qu'ils diſtribueront parmi les Magiſtrats de leurs Diſtricts reſpectifs

among the magiſtrates of their reſpective diſtricts; And that it be referred to the Chief Juſtice, Meſſrs. *Pownall*, *Grant*, *De Lery* and *Baby*, to report what ſhall appear to them to be further neceſſary in purſuance of the ſaid Act or Ordinance: and the ſame Committee are charged to ſuperintend the ſelection from the reports and proceedings above directed to be publiſhed.

FRIDAY, 28TH. JANUARY, 1791.

Read a Report from the committee charged with the courſe to be purſued reſpecting the French Archives;

Ordered by His Lordſhip, with the advice of the Council, that the ſaid Committee be authoriſed, under the hand of their Chairman, to demand the removal of any of the ancient French Archives, now in the diſtrict of Quebec, to which the Act relates, paſſed in the thirtieth year of His Majeſty's reign, intitled, "An Act or Ordinance for the better preſervation and due diſtribution of the Ancient French Records." from any depoſit in which they now are, to the Secretary's office, that they may be the more conveniently inſpected by the ſaid committee, and that they remain there, under the care of the Secretary of the Province, until further report and order ſhall be made and taken reſpecting the ſame; and that the ſaid committee have authority in the interim, to adjuſt the mode of ſuch removal, and what may be neceſſary to diſcharge the preſent keepers of the ſaid Archives ſo to be removed, and to charge the Secretary with the ſafe cuſtody of the ſame, and for permitting ſuch acceſs to them by the preſent keepers thereof, as may be conſiſtent with their duty and rights of office, until ſuch concluſive orders reſpecting the permanent diſpoſition of the ſaid Archives ſhall be made, as by the Act or Ordinance aforementioned is authoriſed and directed; of which the ſaid Secretary, the Clerks of the Common-Pleas of the diſtrict of Quebec, and all perſons poſſeſſed of any of the ſaid Archives are to take notice and govern themſelves accordingly.

REPORT OF THE COMMITTEE FOR THE DISTRICT OF QUEBEC.

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Governor in Chief &c. &c. &c.

The Committee for the diſtrict of Quebec, conſiſting of Meſſrs. *Dunn*, *Mabane*, *De Lery* and *Grant*, appointed by Your Excellency to inquire into the ſtate and condition of the ancient records of the Province, having gone through the examination of all ſuch as have come to their knowledge, humbly lay before Your Lordſhip a fair copy of the Journals of their proceedings, which they pray may be taken as their report thereon; and the committee humbly ſuggeſt, that in their opinion, to compleat this work, it will be neceſſary to employ one or more ſkilful and careful perſons to make out liſts of all the Decrets, arrets and Ordinances of the King, the ſuperior council and intendants, with a reference therein to the books and pages where they are entered. All which is nevertheleſs moſt humbly ſubmitted to Your Lordſhip's great wiſdom.

By order of the committee,

QUEBEC, 17th. March, 1790. THOMAS DUNN, *Chairman.*

ABSTRACT OF THE JOURNALS OF THE COMMITTEE, VIZ.

The Chairman laid before the Committee the following Liſts.

1ſt. An inventory from the Secretary of the Province of the French books of record and public papers in his poſſeſſion. 2d.

pectifs et qu'il ſera référé au *Juge en Chef, Meſſieurs Pownall, Grant, de Léry et Baby*, de rapporter ce qu'il leur paroitra d'avantage néceſſaire en éxécution du dit Acte ou Ordonnance ; et le même Commité eſt chargé de ſurveiller au choix des parties des Rapports et Procédés qui ont été ci-deſſus ordonnées être publiées.

VENDREDI, LE 28 JANVIER, 1791.

Lû un Rapport du Commité chargé des moyens que l'on doit ſuivre quant aux Archives Françaiſes.

ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, que le dit Commité ſera autoriſé ſous le ſeing de ſon Préſident, de demander le changement et la tranſlation d'aucune des anciennes Archives Françaiſes actuellement dans le Diſtrict de Québec, auxquelles ſe rapporte le dit Acte paſſé dans la trentieme année du Régne de ſa Majeſté, intitulé, "Acte ou Ordonnance pour la "meilleure conſervation et la juſte diſtribution des anciennes Archives Françaiſes," d'aucun dépôt dans lequel ils ſont actuellement, au Bureau du Sécrétaire, afin qu'elles puiſſent être plus convenablement inſpectées par le dit Commité, et d'y reſter ſous la garde du Sécrétaire de la Province, juſqu'à ce qu'un plus ample Rapport et un ordre ſoient faits quant aux dites Archives ; et que le dit Commité aura l'autorité dans l'interim, de dreſſer la maniere de telle tranſlation, ce qui peut être néceſſaire pour décharger les gardiens actuels des dites Archives qui doivent être ainſi tranſportées, et de charger le Sécrétaire de la garde ſûre d'iceux, et pour permettre tels acceſs aux dites Archives par les gardiens actuels d'icelles, qui peut conſiſter avec leur devoir et leurs droits d'Office, juſqu'à ce que tels ordres déciſifs quant à la diſpoſition permanentes des dites Archives, ſeront donnés, comme il eſt autoriſé et ordonné par l'Acte ou Ordonnance ci-devant mentionné ; dont le dit Sécrétaire, les Greffiers des Plaidoyers-communs du Diſtrict de Québec, et toutes perſonnes aiant en leur poſſeſſion aucune des dites Archives, doivent prendre connoiſſance et ſe conduire conformement.

RAPPORT DU COMMITÉ POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Gouverneur en Chef, &c. &c. &c.

LE Commité pour le Diſtrict de Québec compoſé de *Meſſieurs Dunn, Mabane, de Léry et Grant*, nommé par Votre Excellence pour enquérir ſur l'étât à la condition des anciens Régîtres de la Province, après avoir éxaminé tous ceux qui ſont venus à ſa connoiſſance, ſoumet humblement devant Votre Excellence une copie des journaux de ſes procédés, qu'il prie d'être regardés comme ſon rapport ſur les dits anciens Régîtres ; et le Commité ſuggere humblement, que ſuivant ſon opinion, il ſera, pour compléter cet ouvrage, néceſſaire, d'emploier une ou pluſieurs perſonnes éclairées et attentives pour dreſſer des liſtes de tous les Décrêts, Arrêts et Ordonnances du Roi, du Conſeil Supérieur et des Intendans, avec une référence y incluſe aux livres et pages ou ils ſont enrégiſtrés. Le tout néanmoins très humblement ſoumis à la profonde ſageſſe de Votre Excellence.

Par Ordre du Commité,—QUEBEC, le 17 Mars, 1790.

(Signé) THOMAS DUNN, *Préſident.*

EXTRAIT DU JOURNAL DU COMMITE'.

Le Préſident a mis devant le Commité les Liſtes ſuivantes :

1ere. Un inventaire du Sécrétaire de la Province des livres Français enrégîtrés et des Papiers publics en ſa poſſeſſion.

2de.

2d. An inventory of the English books and papers in the offices of secretary and register of the Province.

3d. A list of the records in the possession of *Peter Lewis Panet*, Clerk of the Court of Common Pleas and of the prerogative.

4th. Return of the records in the custody of *David Lynd* as clerk of the Common-Pleas, register of the prerogative court, register of Vice-Admiralty, and clerk of the peace.

5th. List of public records in the Council-office.

6th. List of Registers in the Terrar-Office, in the possession of *Francis Joseph Cugnet* clerk of the Terrars.

7th. List of *Adjudications par forme de Licitation* in the Court of Common-Pleas, in the possession of *Peter Lewis Panet*.

The committee proceeded to the examination of the first book in Mr. Secretary *Pownall's* Inventory, a folio in the French language, bound in calf, in bad condition and much worn, in one end of this book, comprised of ninety-six leaves, to which Mr. *Pownall* has made an Index, it is lettered A. INS. CONS. 8. 1668 A 1682 N° 1. Beginning with the King's Edict creating the superior council dated 1st. April 1663, and ends on the ninety-sixth leaf with the process verbal of the superior council concerning the *Radaction* of the *Code Civil* or Ordinance of Lewis the fourteenth of April 1667;—its general contents are, the resignation of the *Grant* of Canada by the West-India company, and the King's acceptance thereof.—The King's commissions and instructions to his governors and intendants, commissions to Judges, Notaries &c. Declarations, Arrets, Ordinances, Letters Patent, Concessions and Regulations; also Donations, Marriage Contracts, and other Instruments of a public and private nature; In this part of the book the Acts are authenticated by the signatures of Clerks of the council, and the last or ninety-sixth leaf is signed by Monsieur *Dupont* a member of said council.

N. B. The whole book or Register contains 376 leaves, including the former 96 leaves, and begins at the other end of the book with an Arret of the superior council ordering the registration and publication of the King's Edict of the 1st. April 1663 creating the superior council for New France, to be held at Quebec, and ends on the 281st. leaf, with an interlocutory judgment dated 19th. December 1676 upon a petition of *François Noir Roland*, complaining of his curate refusing him absolution.—This book or register is authenticated by the certificate of the governor *Comte* De *Frontenac*, on the first page as follows marked *F. F.*

" The present register of the sovereign council containing three hundred and seventy-six " leaves was this day marked, *Ne varietur*, on the first and last leaves by us *Louis de Buade* " *de Frontenac*, knight, count of Paluan, one of His Majesty's council, His Majesty's gover- " nor and intendant general in New France, Quebec, the fifteenth January one thousand " six hundred and seventy-five. FRONTENAC."

The entries in general throughout this end of the book are authenticated by the Governor, Bishop, Intendant, Councillors or clerk of the council; and the last or 281st. leaf is signed by *Duchesnau* Intendant and by *Dupont* member of the council—Its general contents are a variety of orders, regulations, Ordinances, judgments civil and criminal of the superior council, licitations and adjudications of crown estates, representations to the King and his ministers upon various subjects.

Note—The 23d. leaf is loose, one side of the 24th. leaf is erased by order, and signed Creffy, Courcelle and Talon, the second side of the 24th. and the whole of the 25th. leaf is blank,

2de. Un inventaire des Livres et Papiers Anglais dans l'Office du Sécrétaire et Greffier de la Province.

3me. Etat des Régîtres en la poſſeſſion de Pierre Louis Panet, Greffier de la Cour des Plaidoiers-Communs et Prérogatif.

4me. Retour des Régîtres en la garde de David Lynd comme Greffier de la Cour des Plaidoiers-Communs, Greffier de la Cour des Prérogatives, Greffier de la Cour de Vice-Amirauté et Greffier de la Paix.

5me. Liſte des Régîtres publics dans l'Office du Conſeil.

6me. Etat des Régîtres de Greffe du Terrier en la Poſſeſſion de François Joſeph Cugnet, Greffier du Terrier.

7me. Etat des adjudications par forme de Licitation à la Cour des Plaidoiers-communs en la poſſeſſion de Pierre Louis Panet.

Le Commité a procédé à l'examen du premier Livre dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, en in folio en langue Françaiſe, relié en veau dans un mauvais état et bien uſé, au commencement de ce Livre, par un bout contient quatrevingt feuilles, pour leſquels Mr. Pownall a fait un index ' il eſt marqué au dos A. INS. CONS. S. 1668 à 1682 N° 1. commençant par l'Edit du Roi qui érige le Conſeil Supérieur daté du 1er. Avril 1663 et finit ſur la quatrevingt-ſeizieme feuille par le Procès Verbal du Conſeil Supérieur concernant la rédaction du Code Civil ou Ordonnance de Louis quatorze d'Avril 1667, le contenu en général de cette partie, ſont la réſignation de la Conceſſion du Canada par la Compagnie des Indes et l'acceptation de cette réſignation par le Roi.—Les Commiſſions et Inſtructions du Roy aux Gouverneurs et Intendans, Commiſſions aux Juges, Notaires, &c. Déclarations, Arrêts, Ordonnances, Lettres Patentes, Conceſſions et Réglemens, auſſi des Donations, des Contrats de Marriage et autres Actes d'une nature publique et privée, dans cette partie du Livre les Actes ſont autentiqués par les ſignatures des Greffiers du Conſeil et la derniere ou la quatrevingt ſeizieme feuille eſt ſignée par Monſieur Dupont un Membre du Conſeil.

N. B. Tout le Livre ou Régître contient 376 feuilles, y compriſes les quatrevingt-ſeiziemes feuilles, et commence à l'autre fin du Livre, par un Arrêt du Conſeil Supérieur qui ordonne l'enrégitrement et la Publication de l'Edit du Roi du 1er Avril 1663 qui érige le Conſeil Supérieur pour la Nouvelle France, qui ſe tiendra à Québec, et finit à la 281me feuille, par un jugement interlocutoire daté du 19 Décembre 1676 ſur une Requête de François Noir Roland, ſe plaignant du refus que lui faiſoit le Curé de l'abſolution—Ce Livre ou ce Régître eſt autentiqué par le Certificat du Gouverneur Comte de Frontenac, ſur la premiere page comme ſuit, marqué F. F.

"Le préſent Régître du Conſeil Souverain contenant trois cens ſoixante et ſeize feuillets a été
" ce jour paraphé *ne varietur* par premier et dernier, par nous Louis de Buade de Frontenac Che-
" vallier Comte de Paluan, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Gouverneur et Intendant Géné-
" ral pour ſa Majeſté, en la Nouvelle France, Québec le quinzieme Janvier Mille ſix cents
" ſoixante et quinze." "FRONTENAC."

Les Enrégitremens en général dans toute cette partie du Livre ſont autentiqués par le Gouverneur, l'Evêque, l'intendant, les Conſeillers ou Greffier du Conſeil, et la derniere ou la 281me feuille eſt ſignée par Ducheſnau Intendant et par Dupont Membre du Conſeil,—ſon contenu en général eſt une diverſité d'ordres, réglemens, Ordonnances, Jugemens, Civils et Criminels des Conſeils Supérieurs, des licitations et adjudications des biens de la Couronne, des repréſentations au Roy et ſes Miniſtres ſur différens ſujets.

Remarque.—La vingt-troiſieme feuille eſt détachée, un côté de la vingt-quatrieme feuille eſt raturée par ordre, et ſignée Creſſy, Courcelle et Talon, le ſecond côté de la vingt-quatrieme feuille, et le tout de la vingt-cinquieme feuille eſt blanc.

B. N° 2. Lettered INS. CONS. S. 1679 to 1705.

This book has a detached index, begins with the King's Edict of April 1663 creating the sovereign council contained on three pages of parchment, the remainder of this book is common paper and contains in the whole, including the above Edict, 164 written leaves, and three blank leaves at the end of the book; this book is in tolerable good order bound in calf, the first entry upon paper on the third leaf is a grant of the *Isles et Islets de Mingan* to Jacques de la Lande and Louis Joliet, and the last entry on the leaf 164 is a commission appointing *Mr. de Monseignat* clerk of the superior council in lieu of *Monsr. Peuvret*; The entries in this book are signed by the clerks of the council, and the last page by *Dupont* a member of the council. Its general contents are arrets, edicts, Ordinances, and orders of the French King and other state-papers, arrets of the superior council at Quebec, grants of land by the governor and Intendant and confirmations by the King; commissions to officers of government &c. and re-annexations of lands to the crown.

Note—The 108th. leaf is loose.

C N° 3. INS. CONS. S. 1704 a 1714.

This book is bound in calf and in good condition, containing 94 leaves with a fixed index; Begins with the Kings order concerning the mode of proceeding in the superior council dated 18th. June 1704, and ends with the Kings edict of the establishment of Louisiana, dated the 14th. September 1712, general contents the same as letter B, and authenticated by the signature of the clerk of the council.

D N° 4. INS. CONS. S. 1714 a 1718.

This book is bound in calf and in good condition, containing 93 leaves with a fixed index exclusive of the title-page, signed *Begon intendant* on which is the following certificate.

"The present register containing ninety-three leaves, this leaf not included, has been noted and "marked by us intendant of Justice, Police and Finance in New France, serving for the re-"gistration of all the arrets, Ordinances, edicts, letters patent of His Majesty, at the of-"fice of the superior council of this country, Done at Quebec the twenty-eighth July, one "thousand seven hundred and fourteen. BEGON."

It begins with a deed of gift from the King of three thousand livres per annum to the cathedral of Quebec, dated September 1713, and ends with the King's brevet of ratification of a grant by the governor and intendant, for a piece of ground in Quebec to *Marianne Rivert Widow Dumontier* dated 26th. January 1717, contents the same as the foregoing, authenticated by the clerk of the council, and the first and last act signed by *Begon* intendant.

E N° 5. INS. CONS. S. 1718 a 1722.

This book is bound in calf and in good condition, contains 137 leaves with a fixed index exclusive of the title-page signed *Begon*. Begins with the King's declaration 21st. March, 1718, reducing the card-money of Canada to half its value, and ends with the King's regulation for granting of seats in the churches in Canada; Its contents and authenticity the same as the foregoing book.

F N° 6. INS. CONS. S. 1722 a 1731;

This book is bound in calf, contains 179 leaves with a detached index, exclusive of the title page as in letter E, said to contain 181 leaves but there are only 179. It begins with the commission of councillor to *Mr. Lanoulier* of the 10th. February, 1722, and ends on the 176th. leaf with an extract from the registers of the King's council of state upon a petition of

François

B. N° 2. Marqué Ins. Cons. S. 1679 à 1705.

Ce livre a un index détaché, il commence par l'Edit du Roy d'Avril 1663 qui érige le Souverain Conseil contenu sur trois pages de parchemin, le reste de ce livre est de papier commun et contient en tout, en y comprenant le dit Edit, 164 feuilles écrites et trois feuilles en blanc à la fin du livre—ce livre est dans un assez-bon état, relié en veau, le premier enrégitrement sur papier sur la troisieme feuille est une concession des Isles et Islets de Mingan à Jacques De La Lande et Louis Joliet, et le dernier enrégitrement sur la feuille 164 est une commission qui nomme Monsr. de Monseignat Greffier du Conseil Supérieur au lieu de Mr. Peuvret, les enrégitremens dans ce livre sont signés par les Greffiers du Conseil, et la derniere page par Dupont un membre du Conseil, il contient en général des arrêts, des édits, des Ordonnances, et ordres du Roi de France et autres papiers d'état, des arrêts du Conseil Supérieur à Québec, des concessions de terre par le Gouverneur et l'Intendant et des ratifications par le Roy; des commissions aux officiers du Gouvernement, &c. et des réunions des terres à la Couronne.

Remarque.—La 108me feuille est détachée.

C. N° 3 Ins. Cons. S. 1704 à 1714.

Ce livre est relié en veau et en bon état, contenant quatrevingt quatorze feuilles avec un index y artaché; il commence par l'ordre du Roy concernant la maniere de procéder dans le Conseil Supérieur daté du 18 Juin 1704, et finit par l'Edit du Roy de l'établissement de la Louisianne, daté du 14 Septembre 1712.—Ce qui est contenu en général est la même chose que le livre lettre B. et autentiqué par la signature du Greffier du Conseil.

D. N° 4 Ins. Cons. S. 1714 à 1718.

Ce livre est relié en veau et en bon état, contenant quatrevingt treize feuilles avec un index y attaché, exclusivement de la page du titre signée Begon Intendant sur laquelle est le certificat qui suit:

" Le présent Régître contenant quatre-vingt treize feuillets, celui ci non compris, a été " cotté et paraphé par nous Intendans de justice, police et finance en la Nouvelle France pour " servir à enregistrer tous les arrêts, ordonnances, édits, lettres Patentes de sa Majesté, au " Greffe du Conseil Supérieur de ce Païs, fait à Québec, le 25 Juillet, 1714.

(Signé) " BEGON."

Il commence par un contrat de don du Roy de trois mille livres par an à la Cathédrale de Québec daté de Septembre 1713 et finit avec le Brevet du Roi de ratification d'une concession par le Gouverneur et l'Intendant pour un lopin de terre dans Québec à Marianne Rivert veuve Dumontier, daté du 26 Janvier 1717, le contenu est le même que celui ci-devant autentiqué par le Greffier du Conseil; et le premier et le dernier acte signés par Begon Intendant.

E. N° 5. Ins. Cons. S. 1718 à 1722.

Ce livre est relié en veau et en bon état, contient 137 feuilles avec un index y attaché, outre la page du titre signée Bégon, il commence par la déclaration du Roi du 21 Mars 1718 qui réduit l'argent en carte du Canada à la moitié de sa valeur, et il finit par le réglement du Roi qui accorde des bancs dans les Eglises du Canada; ce qu'il contient et son autenticité sont les mêmes que le livre ci-devant.

F. N° 6. Ins. Cons. S. 1722 à 1731.

Ce livre est relié en veau; il contient cent soixante-dix-neuf feuilles avec un index détaché, outre la page du titre comme dans la lettre E, il a été dit qu'il contenoit cent quatrevingt-une feuille, mais il n'y a que cent soixante dix-neuf, il commence par la commission de Conseiller à Mr. Lanouiller du 10 Février 1722, et finit à la cent soixante seizieme feuille par un extrait des Régîtres du Conseil d'Etat du Roi sur une requête de François Poulin sieur de Francheville

François Poulin Sieur de Francheville, concerning the opening of Iron mines at St Maurice dated 4th. April, 1730, its contents and authenticity as before.

Note.—The leaves 61 and 72 are looſe.

G. N° 7. Ins. Cons. S. 1731 a 1736;

This book is in good condition bound in calf, and contains 93 leaves with a detached index excluſive of a certificate on the title page as before, but ſigned *Hocquart* intendant. It begins with the King's commiſſion to *Hocquart* as intendant, dated 21ſt. Ferbuary, 1731, and ends on the 90th. leaf with the King's brevet of ratification of a ſeigneurie in Miſſiſkoui-Bay to *Mr. de Luſignan*, dated 8th. Febuary, 1735. Its contents and authenticity as before.

H. N° 8. Ins. Cons. S. 1736 a 1743;

This book is bound in calf, and contains 94 leaves with a detached index; It begins with the commiſſion of councillor to *Mr. Taſchereau* dated 1ſt. April 1735, and ends with a paper entitled on the margin, Armorial Regulations for the *Sieur Louis Godfroy de Normanville*, dated May 1718, Its general contents as before, and authenticated throughout by the clerk of the council.

Note.—The 10th and 61ſt leaves are looſe.

I N° 9. Ins. Cons. *S.* 1743 a 1753.

This book is badly bound in calf, contains 94 leaves with a detached index, begins with the King's declaration concerning the manner of electing tutors and curators for minors who have eſtates in France and in the Colonies, dated 1ſt Febuary 1743, and ends with a brevet of ratification of a ſeignory to *Mr. Pean*, its general contents and mode of authenticating as the laſt.

Note.—The 10th leaf is looſe.

K N° 10. Ins. Cons. S. 1753 a 1758;

This book is bound in calf, it contains fifteen written leaves with a fixed index, and about two quires of blank paper. It begins with the King's brevet of ratification of the grant of a ſeignory to *Mr. Beaujeux* dated 1ſt June 1753, and ends on the fifteenth leaf with the King's brevet of naturalization to *Mr. Feltz*, chief ſurgeon of the King's troops at Montreal, dated 3d February 1758, its general contents and mode of authenticating as the laſt.

N. B. All the regiſtrations in the foregoing ten books appear to be in purſuance of the arrets or orders of the ſuperior council.

The committee proceeded on the ſix books entitled in Mr. Secretary *Pownall's* inventory,

" Regiſter of edicts, arrets, declarations and commiſſions of His Majeſty, 6 volumes from A to F.

Book lettered A. has for title on the ſecond leaf,

" Firſt volume of edicts, arrets and declarations of His Majeſty ſince 1663, until 1700, " N° A.

N° B has no title, but begins with

" N° B Orders of the King in regard to the cuſtom that ought to obtain in the ſovereign " council from the 18th June 1704, on the part of His Majeſty, &c."

C Is entitled on the ſecond leaf,

" Third volume of edicts, arrets and declarations of His Majeſty from the ſeventh October " 1720 until 1736, N° C."

D.

quant à l'ouverture des mines de Fer à Saint Maurice, daté du 4 Avril 1730, ce qu'il contient et ſon autenticité ſont comme ci-devant.

Remarque.—Les feuilles 61 et 72 ſont détachées.

G. N° 7. Ins. Cons. S. 1731 à 1736.

Ce livre eſt en bon état, relié en veau; il contient quatrevingt treize feuilles avec un index détaché, outre la page ſur laquelle eſt le titre, eſt un certificat comme ci-devant, mais ſigné Hocquart Intendant, il commence par la commiſſion du Roy à Hocquart comme Intendant, datée du 21 Février 1731, et finit ſur la quatrevingt dixieme feuille par le brevet du Roi de ratification d'une ſeigneurie dans la Baie de Miſſiſkoui à Mr. de Luſignan daté du 8 Fevrier 1735, ce qu'il contient et ſon autenticité ſont comme ci-devant.

H. N° 8. Ins. Cons. S. 1736 à 1743.

Ce livre eſt relié en veau, et contient quatrevingt quatorze feuilles avec un index détaché; il commence par la commiſſion de Conſeiller à Mr. Taſchereau daté du 1er. Avril 1735, et finit par un papier intitulé, réglemens des armoiries pour le ſieur Louis Godfroy de Normanville, daté de May 1718, ce qu'il contient en général eſt comme ci-devant, et l'antenticité dans tout le livre eſt par le Greffier du Conſeil.

Remarque.—Les dixiemes et ſoixante une feuilles ſont détachées.

I. N° 9. Ins. Cons. S. 1743 à 1753.

Ce livre eſt mal relié en veau; il contient quatrevingt quatorze feuilles avec un index détaché; il commence par la déclaration du Roi concernant la maniere d'élire les tuteurs et curateurs aux mineurs qui ont des biens en France et dans les colonies, daté du 1er Février 1743, et finit par le brevet de ratification d'une ſeigneurie à Mr. Péan; ce qu'il contient et ſa forme d'autenticité, comme la derniere.

Remarque.—La dixieme feuille eſt détachée

K. N° 10. Ins. Cons. S. 1753 à 1758.

Ce livre eſt relié en veau, il contient quinze feuilles écrites avec un index fixe et après environ deux mains de papier blanc, il commence par le brevet du Roi de ratification de la conceſſion d'une ſeigneurie à Mr. de Beaujeux daté du 1er Juin 1753, et finit ſur la quinzieme feuille par le brevet du Roi, de naturaliſation à Mr. Feltz premier chirurgien des troupes du Roi à Montréal, daté du 3 Février 1758, ce qu'il contient en général et la forme de ſon autenticité ſont comme le dernier.

N. B. Tous les Enrégitremens dans les dix livres ci-devant paroiſſent être en éxécution d'arrêts ou ordres du Conſeil Supérieur.

Le Commité a procédé à l'éxamen des ſix livres mentionnés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, ſous l'intitulé

" Régître d'édits, arrêts, déclarations et commiſſions de ſa Majeſté, 6 volumes de A à F."

Le livre marqué A a pour titre ſur la ſeconde feuille,

"Premier volume d'édits, arrêts et déclarations de ſa Majeſté depuis 1663 juſqu'à 1700 N° A.

N° B. n'a aucun titre, mais il commence par,

" N° B. Ordres du Roi ſur ce qui doit être uſité dans le Conſeil Souverain du 18 Juin
" 1704 de par le Roi, &c."

C. eſt intitulé ſur la ſeconde feuille,

" Troiſieme volume d'édits, arrêts et déclarations du Roi depuis le 7 Octobre 1720 juſqu'à
" 1736 N° 6."

D.

D Is entitled,

" Fourth volume of edicts, arrets and declarations of His Majesty from the the twentieth " Auguſt one thouſand ſeven hundred and thirty-ſix, until the ſecond November one thou- " ſand ſeven hundred & forty-three, N° D."

E Is entitled,

" Detached volume of edicts, declarations and arrets concerning the foreign commerce and " the excluſive privilege of the Indian company for the ſale of Beaver ſkins from 1664 until " 1727."

F Is entitled,

" Montreal,"

" Detached volume of edicts, arrets and declarations of the King relative to the govern- " ment of Montreal from 1644 until 1727, N° F.

Theſe ſix volumes are in tolerable good order, and appear to be copies agreeable to their titles, tranſcribed from the Regiſters of the ſuperior council.

They contain no marks of authenticity whatever.

The committe then proceeded to the examination of the five books entitled in Mr. Secretary *Pownall's* inventory,

" *Regiſtres d'Intendance in five volumes from N° 1 a 10.*

Firſt volume contains Cahiers N° 1 & 2.

N° 1. Letter A, Contains copies of original grants of lands wrote on 47 leaves from 1 to 47, but has no ſignature or mark of authenticity by any public officer.

N° 2. Letter B, Contains copies of original grants of lands wrote on fifty-one leaves from 1 to 51, authenticated by the ſignature of *Monſr. Begon*, intendant.

" Second volume contains Cahiers N° 3 & 4.

N° 3. Letter C, Contains copies of grants of lands by *Meſſrs. Denonville* governor and *de Champigny* intendant, on thirty-ſix written leaves, authenticated by their ſignatures and that of their ſecretary.

N° 4. Letter D, contains copies of grants of lands on twenty-nine leaves, of which the firſt thirteen are authenticated by the ſignatures of *Meſſrs. Frontenac* and *Champigny*; The remaining ſixteen leaves do not appear to have any authenticity.

Third volume contains Cahiers, N° 5 & 6.

N° 5. Letter E, Contains copies of grants of lands on twenty written leaves and are authenticated by the ſignatures of *Meſſrs Hauteville* Secretary to *Monſieur de Frontenac*, and *André* Secretary to *Monſieur de Champigny* on the leaf folio'd 20, then comes a blank leaf and is followed by 22 written leaves from folio 22 to 43, containing copies of grants of lands without any authenticity.

N° 6. Letter F, Contains copies of grants of lands by *Meſſrs de Vaudreuille*, governor, and *Begon*, intendant, written on eleven leaves and authenticated by the ſignature of *Mr. Begon*.

Fourth volume contains Cahiers, N° 7, 8 & 9.

N° 7 Contains copies of grants of lands, written on thirty-ſeven leaves, authenticated by the ſignature of *Monſieur Hocquart*.

N° 8 Contains copies of grants of lands, written on thirty-three leaves authenticated by the ſignature of *Monſieur Hocquart*.

N° 9.

D. eſt intitulé

" Quatrieme volume d'édits, arrêts, et déclarations du Roi depuis le vingtieme Août mil " ſept cens trente ſix, juſqu'au ſecond Novembre mil ſept cens quarante trois N ° D."

E. eſt intitulé

" Volume détaché d'édits, déclarations et arrêts concernant le commerce étranger et le " privilége excluſif de la Compagnie des Indes pour la vente des peaux de Caſtor depuis " 1664 juſqu'à 1727"

F. eſt intitulé

" Montréal,"

" Volume détaché d'édits, arrêts et déclarations, du Roi qui ont rapport au Gouvernement " de Montréal depuis 1644 juſqu'à 1727. N ° F.

Ces ſix volumes ſont dans un aſſez bon ordre, et paroiſſent être des copies conformement à leurs titres, tranſcrits des régitres du Conſeil Supérieur.

Ils ne contiennent aucune marques d'autenticité quelconque.

Le Commité a alors procédé à l'examen des cinq livres intitulés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Régitres d'Intendance en cinq Volumes depuis N ° 1. *à* 10.

Le premier volume contient des cahiers N ° 1. et 2.

N ° 1. Lettre A. Contient copies des conceſſions originales des terres écrites ſur 47 feuilles depuis 1 à 47; mais n'a aucune ſignature ni marque d'autenticité par aucun officier Public.

N ° 2. Lettre B. Contient copies des conceſſions originales, écrites ſur cinquante une feuille de 1. à 51. autentiqué par la ſignature de Monſr. Bégon Intendant.

Le ſecond volume contient les cahiers N ° 3. et 4.

N ° 3. Lettre C. Contient des copies des conceſſions de terres par Meſſieurs Dénonville Gouverneur et de Champigny Intendant ſur trente ſix feuilles écrites, autentiqué par leurs ſignatures et celle de leur Sécrétaire.

N ° 4. Lettre D. Contient des copies de conceſſions de terres ſur vingt neuf feuilles, dont les treize premieres ſont autentiquées par les ſignatures de Meſſrs. Frontenac et Champigny, les ſeize feuilles reſtantes ne paroiſſent avoir aucune autenticité.

Le troiſieme volume contient les cahiers N ° 5. et 6.

N ° 5. Lettre E. Contient des copies de conceſſion de terres ſur vingt feuilles écrites et ſont authentiquées par les ſignatures de Meſſrs. Hauteville ſécrétaire de Monſ. de Frontenac, et André ſécrétaire de Monſ. de Champigny ſur la feuille numérotée 20, il ſuit alors une feuille en blanc qui eſt ſuivie de vingt deux feuilles écrites depuis le folio 22 juſqu'au folio 43 contenant des copies de conceſſions de terre ſans aucune autenticité.

N ° 6. Lettre F. Contient des copies de conceſſions de terres par Meſſrs. De Vaudreuil Gouverneur et Bégon Intendant écrites ſur onze feuilles et autentiquées par la ſignature de Mr. Bégon.

Le quatrieme volume contient les cahiers N ° 7. 8 et 9.

N ° 7. Contient des copies de conceſſions de terres, écrites ſur trente ſept feuilles autentiquées par la ſignatnre de Monſr. Hocquart.

N ° 8. Contient des copies de conceſſions de terres, écrites ſur trente trois feuilles autentiquées par la ſignature de Monſr. Hocquart.

N ° 9.

N° 9. Contains copies of grants of Lands, written on eighty-seven leaves, the first thirty-five leaves are authenticated by the signature of *Monsieur Hocquart*, and the remaining fifty-two leaves by the signature of *Monsieur Bigot*.

Fifth volume Cahiers N° 10. Contains copies of grants of lands written on twenty-three leaves; The first twenty leaves are authenticated by *Mr. Bigot's* signature, the remaining three leaves have no authenticity.

The foregoing five volumes are in tolerable good condition, and seem to have been in the intendant's office.

The committee proceeded next to examine the two books entitled in *Mr. Secretary Pownall's* inventory, *Cahiers d'intendance, concessions in fief, &c.* in two volumes, 1st from N° 2 to 9, folios 52 to 412; 2d N° 10 to 17, folios 414 to 793.

First volume contains eight cahiers from N° 2 a 9; This book consists of three hundred and fifty-six written leaves, begining on the fifty second leaf and ending on the four hundred and seventh leaf, the remainder of the book is numbered to 412 and is in blank, a blank leaf 413 has been cut out.

The committee then examined the second volume containing eight cahiers N° 10 a 17, as connected with the first volume, it begins on leaf four hundred and fourteen and ends in writing on leaf seven hundred and seventy-four, the following leaves in blank run on to folio 793.

The fifty-one first leaves wanting to compleat these books or cahiers d'intendance, appear to the committee to be cahier N° 2. bound up by mistake in the first volume of the six books entitled "Registers d'intendance," as the last leaf ends with the word "gouverneur" in the grant of the seignory of Grondine, the registration of which is continued on the first leaf numbered 52 in the first volume of the forementioned two books, entitled "Cahiers d'intendance."

These two volumes are bound in calf in tolerable good preservation, they have detached indexes and contain copies of original grants of land in fief, and are authenticated throughout by the signature of the intendant *Begon*, and in general by that of the proprietor, except the three last written leaves of the second volume.

In the first volume two leaves are folio'd 341, and in the second volume the leaves folio'd 564, 565, 566, 567, 568 and 569 are loose.

The committee then took up the book entitled in *Mr. Secretary Pownall's* inventory *sept Cahiers, Foy et Homage*, 30 September 1723 to 28th September 1754.

This book has an affixed index, it is bound in calf and in tolerable good preservation, from one to three hundred and forty written leaves, on which are entered the acts of Foy and Homage rendered by the proprietors of seigniories from the 30th January 1723 to the 28th Sept. 1754; They are authenticated by the signatures of the intendants and other officers of government before whom they were rendered.

In various parts of this book powers of attorney to representatives, when the proprietors were absent, are inserted, some of which are attached and others loose.

The committee then proceeded to examine three volumes each marked on the back with letter A "*Papiers Terriers, &c.*

First volums has the following title on the third leaf "*Aveux, Denombremens* and declara-" tions from the Terrars of the King's Domain in New France volume first."

On

N ° 9. Contient des copies des conceſſions de terres écrites ſur quatre vingt ſept feuilles, les premieres trente cinq feuilles ſont autentiquées par la ſignature de Monſr. Hocquart et les cinquante deux autres feuilles reſtantes, par la ſignature de Monſr. Bigot.

Le cinquieme volume cahiers N ° 10. contient des copies de conceſſions de terres écrites ſur vingt trois feuilles les 20 prémieres feuilles ſont autentiquées par la ſignature de Monſr. Bigot, les trois feuilles reſtantes n'ont point d'autenticité.

Les cinq volumes ci-devant ſont aſſez en bon ordre et paroiſſent avoir été à l'office de l'intendant.

Le commité a procédé enſuite à éxaminer les deux livres intitulés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall cahiers d'Intendance, conceſſions en fiefs &c. en deux volumes le premier depuis N ° 2 à 9. folios 52 à 412; le ſecond depuis le N ° 10 à 17. folios 414 à 793.

Le premier volume contient huit cahiers depuis le N ° 2 à 9; ce livre conſiſte en deux cens cinquante ſix feuilles écrites, commençant à la cinquante deuxieme feuilles et finiſſant à la quatre cent ſeptieme feuille, le reſte du livre eſt nombré à 412 et il eſt en blanc, une feuille en blanc 413 a été coupée.

Le Commité a alors éxaminé le ſecond volume contenant huit cahiers du N ° 10 à 17, comme joint avec le premier volume, il commence ſur la feuille quatre cent quatorze et finit d'être écrit ſur la feuille ſept cens ſoixante et quatorze, les feuilles qui ſuivent en blanc vont juſqu'au folio 793.

Les cinquante et une premieres feuilles qui manquent pour completer ces livres ou cahiers d'intendance, paroiſſent au commité être le cahier N ° 2 relié par mépriſe, dans le premier volume des ſix livres intitulés, "Régîtres d'Intendance," parce que la derniere feuille finit par le mot de "Gouverneur," dans la conceſſion de la ſeigneurie des Grondines, dont l'enrégîtrement eſt continué ſur la premiere feuille nombrée 52 dans le premier volume des deux livres ci-devant mentionnés intitulés, "cahiers d'intendance,"

Ces deux volumes ſont reliés en veau dans un aſſez bon état de conſervation, ils ont des index détachés, et contiennent des copies de conceſſions originales de terre en fief, et ſont autentiquées par la ſignature de l'intendant Bégon, et en général par celle du propriétaire, excepté les trois dernieres feuilles du ſecond volume.

Dans le premier volume deux feuilles ſont marquées 341, et dans le ſecond volume les feuilles marquées 564, 565, 566, 567, 568 et 569 ſont détachées.

Le commité alors prit le livre intitulé dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall "ſept "cahiers, Foy et Hommage, du 30 Septembre 1723 au 28 Septembre 1754.

Ce livre a un index fixe, il eſt rélié en veau, et dans un état aſſez bon de conſervation, il a depuis une juſqu'à trois cens quarante feuilles écrites, ſur leſquelles ſont enrégîtrés les actes de Foy et Hommage rendus par les propriétaires des ſeigneuries du 30 Janvier 1723 au 28 Septembre 1754; ils ſont autentiqués par les ſignatures des intendans et autres officiers du gouvernement devant qui ils ont été rendus.

Dans différentes parties de ce livre il y eſt inſéré des procurations aux répréſentans, lorſque les propriétaires étoient abſens dont quelques-uns ſont reliés et d'autres détachés.

Le commité a alors procédé à éxaminer trois volumes, chaque marqué au dos lettre A, "Papiers Terriers, &c.

Le Premier volume a le titre ſuivant ſur la troiſieme feuille,

"Aveu, dénombremens et déclarations du Terrier du domaine du Roy en la Nouvelle France, "Tome premier."

On the fourth leaf is an index entitled,

" General liſt of ſeigneuries and proprietors of fiefs, &c."

This index conformable to its title extends to the three volumes, and is written on thirty-three leaves; It is followed with two blank leaves, the next leaf numbered 1, or *premier*, has the following introduction.

" Terrar of the Weſtern Domain in New France done by *Michel Begon* knight, ſeigneur of " La Picardiere, Murbelin and other places, one of His Majeſty's councillors, and member " of the Parliament of Metz, intendant of juſtice, police and finance in New France, at the " requeſt of the King's attorney-general, and at the ſuit and inſtance of *Mr. François Etienne* " *Cugnet*, receiver-general of the ſaid Domain in this country, in conſequence of orders " from his majeſty and of the three hundred and eighty-third article of *Dumerque's* leaſe of " the ſaid Domain."

This volume contains excluſive of the index, three hundred and ſeventy-four written leaves, with a blank leaf at the end.

Volume ſecond has the ſame title as the firſt, and the next, a written leaf, begins with number or folio 375 and ends in writing on leaf folio'd 756.

Third volume has for title on the ſecond leaf,

" Supplement and addition to the Terrars of the Weſtern Domain in New France, made " and begun the fifteenth of February one thouſand ſeven hundred and twenty-three by *Meſſrs.* " *Begon* and *Dupuis* our predeceſſors, formerly intendants in this country, and continued and " concluded the firſt of September one thouſand ſeven hundred and forty, by us *Gilles Hoc-* " *quart.* knight, one of the king's councillors, intendant of juſtice, police and Fin- " ance in all New France, and the province of Louſiana, at the requeſt of His Majeſty's at- " torney-general, and at the ſuit and inſtance of *Mr. François Etienne Cugnet* director and " receiver-general of the Royal Domain in this country, in conſequence of His Majeſty's or- " ders and of the three hundred and eighty-third article of *Dumerque's* leaſe of the ſaid Do- " mains"

This volume contains two hundred and twenty-ſix written leaves (1 a 226.)

Theſe three volumes are bound in calf and in good preſervation, they contain a detailed recital, declaration or repreſentation of the titles and poſſeſſors of ſeignories and of certain *roture* eſtates held of the King's Domain; the whole authenticated by the ſignatures of the intendants and officers of government charged with that department, and alſo in general by the ſignatures of the proprietors of the eſtates recorded.

The committee then took up a book entitled in *Mr. Secretary Pownall's* inventory and on the back,

" Extract from the Terrars by *Mr. Verrier* His Majeſty's attorney-general."

This book is bound in calf, in good preſervation, and appears to contain ſhort notes or extracts from the King's Terrars by *Mr. Le Verrier*, attorney-general for his own information, it is however worthy of preſervation.

The Committee proceeded to the examination of two books, lettered on the back " CAHIERS DES EMPLACEMENS, CONCESSIONS EN ROTURE, N° 1, a 7 f. 1 a 330 " and N° 8 a 14 folio's 331 a 657."

Theſe books have an index partly looſe and and partly attached, the French title on the ſecond leaf of the firſt volume is in theſe words,

" Regiſters of the titles of lots in the town of Quebec and other conceſſions holding *en cen-* " *ſive.*"

The regiſtration begins on the firſt folio with the titles of *Mr. Charles Perthuis* houſe in Notre Dame ſtreet, and ends on the three hundred and thirtieth folio, with the titles of the ſmall Iſles and Iſlands of Ste. Marguerite appertaining to *Monſieur de Fonville.* The

Sur la quatrieme feuille eſt un index intitulé

" Table Générale des ſeigneuries et propriétaires des fiefs, &c."

Cet index qui eſt conforme à ſon titre s'étend aux trois volumes, et eſt écrit ſur trente trois feuilles; il eſt ſuivi de deux feuilles en blanc, la feuille d'enſuite Numérotée 1. ou premiere, a l'introduction ſuivante:

" Terrier du domaine d'Occident en la Nouvelle France fait par Michel Bégon chevalier " ſeigneur de la Picardiere, Murbelin et autres lieux, conſeiller du Roy en ſes conſeils et au " Parlement de Metz, intendant de juſtice, police et finance en la Nouvelle France, à la re- " quête du Procureur Général du Roy, pourſuite et diligence du ſieur François Etienne Cugnet " receveur du dit domaine en ce Païs en conſéquence des ordres de ſa Majeſté, et de l'article " trois cent quatre vingt trois du bail de Dumergue, pour la ferme du dit domaine."

Ce volume contient outre l'index, trois cens ſoixante quatorze feuilles écrites, avec une feuille en blanc à la fin.

Le volume ſecond a pour titre ſur la ſeconde feuille,

" Supplement et addition au papier terrier du domaine d'Occident en la Nouvelle France, " fait et commencé le quinze de Février mil ſept cent vingt trois par Meſſrs. Bégon et Dupuis " ci-devant intendans en ce païs nos prédéceſſeurs et continué et clos le premier Septembre " mil ſept cent quarante, par nous Gilles Hocquart chevalier, conſeiller du Roy en ſes con- " ſeils, intendant de juſtice, police et finance en toute la Nouvelle France et Province de Loui- " ſianne, à la requête du procureur Général du Roi, pourſuite et diligence du ſieur François " Etienne Cugnet directeur et receveur général du domaine du Roy en ce païs en conſéquence " des ordres de ſa Majeſté et à l'article trois cent quatre vingt trois du bail de Dumergue pour la " ferme du dit domaine."

Ce volume contient deux cens vingt ſix feuilles écrites (1 à 226.)

Ces trois volumes ſont reliés en veau et bien conſervés, ils contiennent un récit detaillé, déclaration ou repréſentation des titres et poſſeſſeurs de ſeigneuries, et de certains biens en rotûre relevant du domaine du Roi; le tout autentiqué par les ſignatures des intendans et officiers du gouvernement chargés de ce département, et généralement auſſi par les ſignatures des propriétaires des biens enrégitrés.

Le Commité a pris enſuite un livre intitulé dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, et au dos,

" Extrait du terrier par Monſr. Verrier procureur Général du Roi."

Ce livre eſt relié en veau, en bon ordre, et paroit contenir de courtes notes, ou extraits du Terrier du Roi, par Monſr. Verrier procureur Général pour ſa propre information, il mérite cependant d'être conſervé.

Le commité a procédé à l'examen de deux livres écrits au dos " cahiers des emplacemens, " conceſſions en rotûre, N° 1 à 7, folio 1 à 330 et N° 8 à 14, folio 331 à 657."

Ces livres ont un index en partie détaché et en partie relié, le titre en Français ſur la ſeconde feuille du premier volume, eſt en ces termes,

" Régîtres des titres des emplacemens de la ville de Québec et autres conceſſions relevant de " ſa cenſive."

L'enrégitrement commence ſur le premier folio par les titres de la maiſon de Mr. Charles Perthuis dans la rue Notre Dame et finit ſur le trois cent trentieme folio, avec les titres des petites iſles et iſles de Ste. Marguerite appartenant à Monſr. de Fonville.

The ſecond volume begins on folio numbered three hundred and thirty-one, with the titles of a lot of ground in Saint Peters ſtreet, belonging to the repreſentatives of *Mr. Cadet*, and ends on leaf or folio ſix hundred and fifty-ſix, with the titles of the minors Gauvreaux to ſundry town lots folio 657, and the eight following leaves are in blank; Theſe two books are in good condition, bound in calf, the title deeds therein recorded are in general authenticated by the ſignatures of the intendant *Begon*, and the perſons to whom they belonged.

The leaf folio'd 474 is looſe.

The committee then took up two volumes lettered on the back as follows, on the firſt "*Impoſitions pour les Cazernes* 1749, a 1756." on the ſecond "*Impoſitions pour les Cazernes* 1757 and 1758." The firſt leaf of the firſt volume is folio'd 53 and begins with the following introduction.

"Roll of the impoſt upon the inhabitants of the town and *banlieu* of Quebec for reimburſing the expences incurred by his Majeſty for the ſupport of the barracks of that town, during the year 1749," and is followed by the roll of aſſeſſment amounting to thirteen thouſand four hundred and ninety-one livres three *ſols* and nine *deniers*, homologated by the ordinance of the Governor and Intendant of the 15th May 1750.

This volume ends with the roll of aſſeſſment and ordinance of homologation of the Governor and Intendant dated 1ſt. February 1756.

The ſecond volume is folio'd on the ſecond leaf 61, and begins with the roll of aſſeſſment for upholding the barracks for 1757 and ends with the roll for 1758, which roll amounted to thirteen thouſand and fifty-four livres.

The ordinances of homologation contained in theſe two books are ſigned by the Governor and Intendant. The rolls of aſſeſſment are made up and ſigned by the Judge, Attorney General and Clerk of the *Provôſté*, and the Sindic of the merchants of Quebec; theſe two books are in good order, bound in calf.

The Committee then proceeded to the examination of forty-four books or volumes entitled in Mr. Pownall's inventory "ORDONNANCES D'INTENDANT."

The firſt five books are lettered on the back N°. 1 to 5—"Ordonnance de M. Raudot 1705 to 1711"—On the ſecond leaf of the firſt book N°. 1 is the following title,

"Regiſter containing one hundred and forty-four leaves, this leaf not included, in which are copied commiſſions and ordinances iſſued by M. Raudot Intendant of Juſtice, Police and Finance in this country, from the 7th. of September 1705 to the 18th. of November 1707 incluſive."

On folio firſt, it begins with the "Intendant's ordinance impoſing a duty in French currency upon the importation of brandy, wine and tobacco," with the mode of publiſhing and levying the ſame.

This book contains 144 written leaves, folio'd 1 to 144, followed by an affixed index.

Book N°. 2. contains 118 written leaves, folio'd 1 to 118, followed by an affixed index.

Book N°. 3. contains 106 written leaves, folio'd 1 to 106, followed by an affixed index.

The contents of theſe four books are not authenticated by the ſignature of the Intendant or of any other public officer. In the beginning of each book a piece of parchment is bound up with it, which appears to the Committee to have been the original French cover to it.

Book N°. 5. is preceded with the parchment as the other four books, and is followed with the following introduction,

The

Le second volume commence sur le folio numéroté trois cens trente et un, par les titres d'un emplacement dans la rue St. Pierre appartenant aux représentans de Mr. Cadet, et finit sur la feuille ou folio six cens cinquante six, avec les titres des mineurs Gauvreaux de différens lopins de ville folio 657, et les huit feuilles suivantes sont en blanc; ces deux livres sont en bonne condition, relié en veau, les actes des titres qui y sont enrégitrés sont en général autentiqués par les signatures de l'intendant Bégon et les personnes à qui ils appartenoient.

La feuille marquée 474 est détachée.

Le commité a pris deux volumes écrits au dos comme suit sur le premier, " Impositions pour " les cazernes de 1749 à 1756." Sur le second " impositions pour les cazernes de 1757 à 1758. La premiere feuille du premier volume est marquée 53 et commence par l'introduction suivante:

" Rolle de l'imposition sur les habitans de la ville et banlieu de Québec pour rembourſement " des dépenſes faites par ſa Majeſté pour l'entretien des caſernes de cette ville pendant l'année " 1749." et est suivie par le rolle de répartition et cotisation montant à treize mile quatre cens " quatrevingt onze livres trois sols neuf déniers, homologué par l'Ordonnance du Gouver- " verneur et intendant le 15 May, 1750."

Ce volume finit par le rolle de cotisation et l'ordonnance d'homologation du Gouverneur et intendant daté du 1er. Fevrier 1756.

Le second volume est marqué sur la seconde feuille 61 et commence par le rolle de cotisation pour la répartition des casernes pour 1757, et finit par le rolle pour 1758 lequel rolle montoit à treize mille cinquante quatre livres.

Les ordonnances d'homologation contenues dans ces deux livres sont signées par le Gouverneur et l'intendant, les rolles de cotisation sont dressés et signés par le juge, le procureur général et le greffier de la prévôté, et par le sindic des marchands de Québec; ces deux livres sont en bon ordre, reliés en veau.

Le commité a alors procédé à l'examen de quarante quatre livres ou volumes intitulés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, " Ordonnances d'Intendant."

Les cinq premiers livres sont marqués au dos N° 1 à 5. " Ordonnances de Mr, Raudot de " 1705 à 1711." sur la seconde feuille du premier livre N° 1 est le titre suivant:

" Le régitre contenant cent quarante quatre feuillets, celle-ci non comprise, dans lesquelles " est copie des commissions et ordonnances rendues par Mr. Raudot intendant de justice, police " et finance dans ce païs depuis le 7 Septembre 1705 jusqu'au dix huit de Novembre 1707 " inclusivement."

" Sur le folio premier, il commence par " l'ordonnance de l'intendant pour faire paier les " droits d'entrée monoye de France sur l'eaudevie le vin et le tabac," avec la maniere de les publier et de les prélever.

Ce livre contient 144 feuilles écrites marquées de 1 à 144 suivies d'un index y attaché.

Le livre N° 2. contient 118 feuilles écrites, marquées de 1 à 118, suivies par un index lié.

Le contenu de ces quatre livres ne sont point autentiqués par la signature de l'intendant, ni d'aucun autre officier public dans le commencement de chaque livre un morceau de parchemin est relié vec, ce qui paroit au commité avoir été le premier couvert françois à chacun.

Le livre N° 5 est précédé du même parchemin que les quatre autres livres et est suivi de l'introduction suivante:

" Le

" The preſent regiſter containing fifty-two leaves, this leaf not included, has been noted " and marked by us Intendant of juſtice, police and finance in New France, to ſerve for en- " regiſtering the commiſſions, ordinances of police and juſtice that we ſhall iſſue in this coun- " try—done at Quebec the firſt January 1711."

(And is ſigned) "RAUDOT."

This book contains 52 written leaves, (folio'd 1, to 52) followed by an affixed index, and the acts therein contained are authenticated as ſtated in the above introduction.

The next ſeven books are lettered on the back, "ORDONNANCES DE BEGON 1713 to 1726," and are numbered, 6, 7 A, 7 B, 8, 9, 10 & 11.

Book 6, is entitled on the firſt leaf " Ordinances of juſtice and police iſſued by Mr. Begon " Intendant of New France."

This book contains 397 written leaves folio'd 1 to 377, and is authenticated throughout by the ſignature of Monſr. Begon the Intendant.

Book N°. 7 A, has 34 written leaves, folio'd 1 to 34, authenticated as above.

Book N°. 7 B, has 188 written leaves, folio'd 1 to 188, and is authenticated as above.

Book N°. 8, has 146 written leaves, folio'd 1 to 146, and is authenticated as above.

Book N°. 9, has 116 written leaves, folio'd 1 to 116, authenticated as above.

Book N°. 10, contains 81 written leaves, folio'd 1 to 81, and is authenticated as above.

And book N°. 11, has 112 written leaves, folio'd 1 to 112, it is alſo authenticated by the ſignature of Monſr. Begon Intendant as above.—Theſe ſeven books have an affixed index at the end of each.

The next ſix volumes are lettered on the back "*Ordonnance de Dupuis* 1726 to 1728," and are numbered 12 A, 12 B, 13, 14, 15 & 16.

Book N°. 12 A, is entitled on the firſt leaf, " Ordinances of juſtice and police iſſued by " Mr Dupuis Intendant in New France, from the fourteenth September 1726 to the twenty- " eighth Auguſt 1727 incluſively."

This book contains 152 written leaves, folio'd 1 to 152, and is authenticated thorough- out by the ſignature of Dupuis Intendant.

Book N°. 12 B, containing only commiſſions to officers of government, has 22 writ- ten leaves folio'd 1 to 22, authenticated as above.

Book N°. 13 has 45 written leaves, folio'd 1 to 45, and is authenticated by the ſignature of Monſr. Dupuis Intendant.

Book N°. 14 has 28 written leaves, folio'd 1 to 28, it is not authenticated by the ſig- nature of any public officer.

Book N°. 15 contains 45 writen leaves, folio'd 1 to 45, and is authenticated byt he ſig- nature of Mr. Dupuis Intendant.

Book N°. 16 has 10 written leaves, folio'd 1 to 10, and is alſo authenticated by the ſigna- ture of Mr. Dupuis Intendant.

Books N°. 12 A, 12 B, & N°. 13, have fixed indexes, N°. 14 has a looſe index, N°. 15 and N°. 16 have no index.

The

" Le préſent régitre contenant cinquante deux feuilles celle-ci non compriſe à été côté et " paraphé par nous intendant de juſtice, police et finance en la Nouvelle France, pour enrégitrer " les commiſſions, ordonnances de police et de juſtice que nous rendrons dans ce païs.

Fait à Québec le premier Janvier, 1721.

Et eſt ſigné RAUDOT."

Ce livre contient cinquante deux feuilles (marquées de 1 à 52) ſuivi d'un index lié, et les actes y contenus ſont autentiqués comme il eſt conſtaté dans l'introduction ci-deſſus.

Les ſept livres d'enſuite ſont écrits au dos, " Ordonnances de Bégon de 1713 à 1726 et ſont numérotées 6, 7 A, 7B, 8, 9, 10 et 11.

Le livre 6 eſt intitulé ſur la premiere feuille, " Ordonnances de juſtice et police rendues par " Mr. Bégon intendant de la Nouvelle France."

Ce livre contient 377 feuilles écrites marquées 1. à 377 et eſt autentiqué tout entier par la ſignature de Mr. Bégon l'intendant.

Le livre N° 7 A. a trente quatre feuilles écrites, marquées de 1 à 34 autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 7 B. a cent quatrevingt huit feuilles écrites, marquées de 1 à 188. et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 8 a cent quarante ſix feuilles écrites marquées de 1 à 146 et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 9. a cent ſeize feuilles écrites, marquées de 1 à 116 autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 10. contient quatrevingt une feuilles écrites marquées de 1 à 81 et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Et le livre N° 11. a cent douze feuilles écrites, marquées de 1. à 112, il eſt auſſi autentiqué par la ſignature de Monſieur Bégon comme ci-deſſus. Ces ſept livres ont un index lié à la fin de chaque.

Les ſix volumes d'enſuite ſont écrits au dos, " Ordonnances de Dupuis 1726 à 1728," et ſont numérotés 12 A, 12B. 13, 14, 15 et 16.

Le livre N° 12 A. eſt intitulé ſur la premiere feuille "Ordonnances de juſtice et police ren- " dues par Mr. Dupuis intendant en la Nouvelle France, depuis le quatorzieme de Septembre " juſqu'au vingt-huitieme jour d'Août 1727 incluſivement."

Ce livre contient 152 feuilles écrites, marquées de 1 à 152, et eſt autentiqué tout entier par la ſignature de Dupuis intendant.

Le livre N° 12 B. (contenant ſeulement des commiſſions aux officiers du Gouvernement) a vingt deux feuilles écrites marquées de 1 à 22, autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 13 a quarante cinq feuilles écrites marquées de 1 à 45 et eſt autentiqué par la ſignature de Monſieur Dupuis intendant.

Le livre N° 14. a vingt huit feuilles écrites marquées de 1 à 28 il n'eſt autentiqué par la ſignature d'aucun officier public.

Le livre N° 15. contient quarante cinq feuilles écrites marquées de 1 à 45 et eſt autentiqué par la ſignature de Mr. Dupuis intendant.

Le livre N° 16 a dix feuilles écrites. marquées de 1 à 10, et eſt auſſi autentiqué par la ſignature de Mr. Dupuis intendant.

Les livres N° 12 A, 12 B, et N° 13, ont des index liés, le N° 14 a un index détaché, le N° 15 et le N° 16 n'ont point d'index.

Le

The next nineteen volumes are lettered on the back, "*Ordonnance Hocquart*," and are numbered 17 to 35, beginning 20th September 1729 and ending in 1748.

Book N°. 17, is entitled on the first leaf "Register of ordinances and commissions issued "by Mr. Hocquart Intendant in New France, from the twentieth September 1729 to the "tenth of June 1730 inclusively, containing 123 leaves noted and marked from first to last."

(It is signed) "HOCQUART."

This book begins with an ordinance concerning the price and culture of hemp, reducing the price payable by the crown from forty to twenty-five livres per quintal. It contains 123 written leaves, folio'd 1 to 123, and is authenticated throughout by the signature of Monsieur Hocquart Intendant.

Book N°. 18, contains 72 written leaves, folio'd 1 to 72, and is authenticated throughout by the signature of Mr. Hocquart.

Book N° 19, contains 169 written leaves, folio'd 1 to 169, and is authenticated as above.

Book N°. 20, has 156 written leaves, folio'd 1 to 156, and has the same authenticity.

Book N°. 21, has 114 written leaves, folio'd 1 to 114, and has the same authenticity.

Book N°. 22, has 157 written leaves, folio'd 1 to 157, and has the same authenticity.

Book N°. 23, has 79 written leaves, folio'd 1 to 79, and has the same authenticity.

Book N°. 24, has 135 written leaves, folio'd 1 to 135, 1 to 124 inclusive are authenticated by the signature of M. Hocquart, and the remaining eleven leaves are said to contain copies of orders or judgments rendered by that Intendant, in causes between the India company and sundry merchants.

The title on the first leaf of this book is the same as the others, but it is not signed.

Book N°, 25, has for title on the first leaf "Register of ordinances issued by Mr. Michel, "*Ordonnateur*, in all New France, as well at Quebec as Montreal, upon his several visits "there, from the 23d. October 1736 until the eighth August 1737, the said register contain- "ing forty-one leaves, marked on the first and last leaves."

This book contains 41 written leaves, folio'd 1 to 41, it is not signed any where by the *Ordonnateur* or any public officer.

Book N°. 26, contains 207 written leaves, folio'd 1 to 207, its title and all the entries therein are authenticated by the signature of Monsr. Hocquart.

Book N°. 27, contains 145 written leaves, folio'd 1 to 145, the entries from the first folio to the 120th. inclusive, are signed by Monsieur Hocquart, those on the remaining 25 leaves are not, which appears to the Committee to have been an omission, as the title of the book, which is signed Hocquart, goes to the whole 145 leaves or folios.

Book N°. 28, contains 96 written leaves, folio'd 2 to 96, and is authenticated throughout by the signature of Monsr. Hocquart.

Book N°. 29, contains 82 written leaves, folio'd 1 to 82, authenticated as above.

Book N°. 30, contains 99 written leaves, folio'd 1 to 99, authenticated as above.

Book-

Les dix neuf volumes d'enſuite ſont écrits au dos, " Ordonnance Hocquart." et ſont numérotés 17 à 35 commençant le 20 Septembre 1729 et finiſſant en 1748.

Le livre N° 17, eſt intitulé ſur la premiere feuille " Régiſtre des Ordonnances et commiſſions rendues par Monſr. Hocquart intendant en la Nouvelle France depuis le 20 Septembre 1729 juſques et compris le 10 Juin 1730, contenant 123 feuillets, cotté et paraphé par premier et dernier. (il eſt ſigné) HOCQUART."

Ce livre commence par une ordonnance concernant le prix et la culture du chanvre, réduiſant le prix paiable par la couronne de vingt cinq livres par quintal, il contient cent vingt trois feuilles marquées de 1 à 123, et eſt autentiqué en entier par la ſignature de Monſieur Hocquart intendant.

Le livre N° 18 contient ſoixante douze feuilles écrites marquées de 1 à 72 et eſt autentiqué en entier par la ſignature de Monſieur Hocquart.

Le livre N° 19 contient ſoixante neuf feuilles écrites marquées de 1 à 169 et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 20 a cent cinquante ſix feuilles écrites marquées de 1 à 156 et a la même autenticité.

Le livre N° 21 a cent quatorze feuilles écrites, marquées de 1 à 114, et a la même autenticité.

Le livre N° 22, a cent cinquante ſept feuilles écrites, marquées de 1 à 157, et a la même autenticité.

Le livre N° 23, a ſoixante dix-neuf feuilles écrites, marquées de 1 à 79, et a la même autenticité.

Le livre N° 24 a cent trente cinq feuilles écrites marquées de 1 à 135, 1 à 124, inclusivement, ſont autentiqués par la ſignature de Mr. Hocquart et le reſte des onze feuilles ſont dites contenir copies des ordres ou jugemens rendus par cet intendant, dans des cauſes entre la compagnie des Indes et pluſieurs Marchands.

Le titre ſur la premiere feuille de ce livre eſt le même que les autres, mais il n'eſt pas ſigné.

Le livre N° 25 a pour titre ſur la prémiere feuille, " Régitre des ordonnances rendus par " Monſieur Michel, ordonnateur en toute la Nouvelle France tant à Québec qu'à Montréal, " dans les différens ſéjours qu'il a fait dans les dites villes du 23 Octobre 1736 juſques et com- " pris le 8 Août 1737, le dit régitre contenant quarante et un feuillets, cotté par prémier et " dernier."

" Ce livre contient quarante et une feuilles écrites marquées de 1 à 41, il n'eſt ſigné en aucun endroit, ni par l'ordonnateur ni par aucun officier public.

Le livre N° 26 contient deux cent ſept feuilles écrites, marquées de 1 à 207, ſon titre et toutes ſes entrées ſont autentiquées par la ſignature de Monſieu Hocquart.

Le Livre N° 27, contient cent quarante cinq feuilles écrites marquées de 1 à 145, les entrées depuis le prémier folio au cent vingtieme inclusivement, ſont ſignées par Monſieur Hocquart, celles ſur le reſte des vingt cinq feuilles, ne le ſont pas, ce qui paroit au Commité avoir été une ommiſſion, parce que le titre du livre eſt ſigné Hocquart eſt pour le tout des cent quarante cinq feuilles ou folios.

Le livre N° 28 contient quatrevingt ſeize feuilles écrites marquées de 1 à 96, et eſt autentiqué tout en entier par la ſignature de Mr. Hocquart.

Le livre N° 29 contient quatre vingt deux feuilles écrites marquées de 1 à 82 autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 30 contient quatre vingt dix neuf feuilles écrites marquées de 1 à 99, autentiqué comme ci-deſſus.

Book N°. 31, contains 131 written leaves, folio'd 1 to 131, authenticated as above.

Book N°. 32, has 90 written leaves, folio'd 1 to 90, and has the ſame authenticity.

Book N°. 33, has 101 written leaves, folio'd 1 to 101, and has the ſame authenticity.

Book N°. 34, has 155 written leaves, folio'd 1 to 155, and has the ſame authenticity.

Book N°. 35, has 58 written leaves, folio'd 1 to 58, and has the ſame authenticity.

At the end of this book is a copy of an ordinance on a petition of the *Biſhop*, concerning the cathederal and parochial church of Quebec, dated 21 May 1748, and ſaid,

(Signed) GALLISSONIERE, HOCQUART.

The committee then took up the remaining ſeven volumes of the Intendants Ordinances, N° 36, 38, 39, 40 and 42 are lettered on the back "ORDONNANCES BIGOT, N° 37 "and 41 are lettered "ORDONNANCES VARIN."

Book N° 36, has on a prefixed leaf the following title, "years 1748 a 1749."

"Regiſter of commiſſions and ordinances made by *Mr. Bigot*, Intendant of juſtice, "police, finance and marine, in New France, during the four laſt months of the year 1748, "and the whole year 1749, the ſaid Regiſter containing one hundred and thirty-one leaves, "marked by us on the firſt and laſt leaves."

The title is not ſigned by the Intendant,

The book contains 131 written leaves, folio'd 1 a 131, and the entries or ordinances, commiſſions and judgments throughout are ſigned by *Mr. Begot.*

Book N° 37 has for title.

"1749."

"Regiſter of ordinances made by Mr. Varin commiſſioner of the marine, ORDONNATEUR "*en Canada*, in the abſence of the Intendant, from the ninth July 1749 until the 22d Auguſt "of the ſame year incluſive, the ſaid regiſter containing ſeventeen leaves, this leaf not "included, marked on the firſt and laſt *leaves*,"

(And is ſigned) "VARIN."

This book contains 17 written leaves, as mentioned in the title, paged 1 to 17, and the entries are ſigned by Mr. *Varin.*

Book N° 38, has the ſame title on a prefixed leaf, unſigned as N° 36, it contains 92 written leaves, folio'd 1 to 92, and the entries are all ſigned by Mr. *Bigot.*

Book 39, ſame title ſigned by Mr. *Bigot*, contains 109 written leaves, and the entries are likewiſe ſigned by that Intendant.

Book N° 40, has no perfixed leaf, but has the following title on the firſt paged leaf;

"Ordinances from 1755 to 1760." it contains 58 written leaves, folio'd 1 to 58, and the entries are authenticated by Monſr. *Bigot's* ſignature.

Book N° 41, has on a perfixed leaf the following title,

"Inſtructions and Ordinances made by Mr. *Varin* acting *Ordonnateur* in New France, in "the abſence of Mr. *Bigot*, Intendant of the ſaid country, from 22d the October 1754 to "the 15th May 1755 incluſive."

The

Le livre N ° 31 contient cent trente une feuilles écrites, marquées de 1 à 131, autentiqué comme ci-dessus.

Le livre N ° 32, a 90 feuilles écrites marquées de 1 à 90 et a la même autenticité.

Le livre N ° 33, a cent une feuilles écrites marquées de 1 à 101 et a la même autenticité.

Le livre N ° 34, a cent cinquante cinq feuilles écrites, marquées de 1 à 155, et a la même autenticité.

Le livre N ° 35, a cinquante huit feuilles écrites marquées de 1 à 58, et a la même autenticité.

A la fin de ce livre est une copie d'une ordonnance sur une Requête de l'Evêque, concernant l'Eglise Cathédrale et Paroissiale de Québec, datée du 21 May 1748 et dit,

(signé) GALLISONIERE. HOCQUART.

Le commité a alors pris les sept volumes restans des ordonnances des intendant, les N ° 36, 38, 39, 40 et 42 sont écrits au dos, " Ordonnances de Bigot; les N ° 37 et 41 sont écrits au dos, " Ordonnances de Varin."

Le livre N ° 36 a sur une feuille mise devant, le titre qui suit;

" Régistre des commissions et Ordonnances faites par Mr. Bigot, intendant de Justice, " police, finance et marine, en la Nouvelle France, pendant les quatre derniers mois de l'an- " née 1748, et toute l'année 1749, le dit régitre contenant cent trente et une feuilles, mar- " qué et cotté par nous par prémier et dernier."

Le titre n'est point signé par l'Intendant.

Le livre contient cent trente une feuilles écrites, marquées de 1 à 131, et les entrées ou ordonnances, commissions et jugemens sont tous signés par Mr. Bigot.

Le livre N ° 37 a pour titre " 1749."

" Régistre des Ordonnances faites par Mr. Varin Commissaire de la marine, ordonateur en " Canada, en l'absence de l'intendant, depuis le 9 Juillet de l'année 1749 jusqu'au 22 Août " de la même année inclusivement, le dit régistre contenant dix sept feuilles, celle-ci non compriſe, cotté sur la premiere et derniere feuilles. (Et est signé) VARIN."

Ce livre contient dix sept feuilles écrites, mentionnées dans le titre, marqué à chaque page de 1 à 17 et les entrées sont signées par Mr. Varin.

Ce livre N ° 38, a le même titre sur une feuille mise en avant, sans être signé comme le N ° 36, il contient quatre vingt douze feuilles écrites, marquées de 1 à 92, et les entrées sont toutes signées par Mr. Bigot.

Le livre 39, même titre signé par Mr. Bigot contient cent neuf feuilles écrites, et les entrées sont également signées par cet intendant.

Le livre N ° 40, n'a point de feuille antécédente, mais il a le titre suivant sur la prémiere feuille numérotée. " Ordonnances de 1755 a 1760."

Il contient cinquante huit feuilles écrites marquées de 1 à 58, et les entrées sont autentiquées par la signature de Mr. Bigot.

Le livre N ° 41 a sur une feuille mise en avant le titre suivant:

" Instructions et ordonnances faites par Mr. Varin faisant les fonctions d'ordonnateur en la Nouvelle France, en l'absence de Mr. Bigot intendant du dit païs, depuis le 22 octobre 1754 " au 15 May 1755 inclusivement, il n'y a point de signature au titre."

The title has no ſignature to it.

This book contains 9 leaves, paged 1 to 9, none of the entries in it are ſigned by any perſon, they are however ſaid to have been ſigned *Varin*, on the originals from which theſe copies are taken.

Book N° 42, being the laſt from the Intendant's office, appears to be a judgment of Mr. *Bigot* in April 1750, concerning the affairs of the forge or iron working company of St. Maurice, this judgment is written on twenty-two leaves, which is all the writing the book contains, it is not authenticated by any ſignature, nor is it ſaid to have been ſigned by any one.

Of the laſt ſeven books N° 36, 38 and 39, have fixed indexes, N° 37, 40, 41 and 42 have none.

The general contents of the forty-four volumes from the Intendants court or office, appear to be his Ordinances, judgments and regulations either in his judicial capacity, or in matters of police, finance and marine; The extent of the powers veſted in that high officer of French government are fully ſet forth in his commiſſion, to which the committee beg leave to refer his lordſhip; ſome of the royal edicts are enregiſtered in theſe books, and all the commiſſions to officers of government in the civil adminiſtration thereof.

The committee then took up the laſt book in *Mr. Secretary Pownall's* inventory, it is entitled upon the firſt leaf;

" Arret Homologating the regulations concerning the diſtricts of the pariſhes in this colony, " 3d March, 1722."

The book contains 22 parchment leaves, and is ſaid to be an extract from the regiſters of the council of ſtate, it has the ſignature of *Fleurian* upon the firſt and laſt leaf; and on the laſt is ſaid, regiſtered the 5th October, 1722. DAINE.

The committee proceeded to examine the detached papers in Mr. Secretary *Pownall's* inventory.

The firſt is an original on parchment N° 63, entitled " letters patent granting the Epiſco- " pal palace to the biſhops of Quebec," dated 30th May 1743, this appears to be the King's letters patent, giving to the biſhop or biſhops of Quebec, the Epiſcopal palace which had been reunited to the King's Domaine.

The ſecond is an original on parchment entitled, " Brevet of the confirmation of the con- " ceſſion made the 24th October 1699, to *Mr. de Ramſey*, commandant of the troops in " New France." dated 23d April 1700. This is the confirmation of the grant of a ſmall lot of ground in the town of Three-Rivers.

The third is two ſheets of parchment N° 63, entitled " Re-union of the Epiſcopal pa- " lace to the King's Domaine, and the gift made thereof to *Mr. Pontbriant*, and the ſuc- " ceeding biſhops, dated 30th May 1743," this is extracted from the regiſters of the King's council of ſtate and is ſigned, PHILLIPPEAUX.

The fourth is a ſheet of parchment N° 52, entitled " arret of the King's council of ſtate " touching the impoſts concerning the Barracks of Quebec." dated 1ſt June, 1753.

This appears to be the King's arret in council ordering the ſum of thirteen thouſand three hundred fifty-one livres, to be levied annually from the year 1753 upon the inhabitants of Quebec, for the charge of upholding the barracks in that city, is is extracted from the regiſters of the King's council of ſtate and is ſigned " *Roulier*," and was regiſtered in the books of the ſuperior council at Quebec 1ſt October 1753, by certificate of the arret of that day. ſigned " *Boiſſeau*."

The

Ce livre contient neuf feuilles, numéroté par page de 1 à 9, aucune des entrées dans ce livre ne sont signées par personne, elles sont dites cependant avoir été signées Varin, sur les originaux dont ces copies sont prises.

Le livre N° 42 qui est le dernier de l'office de l'intendant, paroît être un jugement de Mr. Bigot en Avril 1750, concernant les affaires des forges, ou de la compagnie des ouvrages en fer, de St. Maurice, ce jugement est écrit sur vingt deux feuilles, qui est tout ce qui est écrit dans le livre, il n'est pas auctentiqué par aucune signature, et il n'est pas dit qu'il ait été signé par aucune personne quelconque.

Des sept livres derniers, les N° 36, 38 et 39 ont des index fixes, les N° 37, 40, 41 et 42 n'en ont point.

Le contenu en général des quarante quatre volumes de la Cour ou de l'office des intendants, paroit être ses ordonnances, jugemens et réglemens soit en sa capacité judiciaire, soit en matieres de police, finance et marine, l'étendue des pouvoirs confiés à ce haut officier du Gouvernement Français sont expliqués d'une maniere complête dans sa commission, à laquelle le commité prend la liberté de référer son Excellence; quelques-uns des Edits Roiaux sont enrégistrés dans ces livres et toutes les Commissions aux officiers du Gouvernement dans l'administration civil d'icelui.

Le Commité a pris alors le dernier livre dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, il est intitulé " Arrêt qui Homologue les réglemens concernant les districts des paroisses dans cette " Colonie, 3 Mars 1722."

Le livre contient 22 feuilles de parchemin, et il est dit être un extrait des régitres du Conseil d'Etat, il a la signature de Fleuriau sur la premiere et derniere feuille et sur la derniere il est dit enrégitré le 5 Octobre 1722. DAINE.

Le Commité a procédé à éxaminer les papiers détachés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Le premier est un original sur parchemin N° 63 intitulé, " lettres patentes qui accordent le " Palais Episcopal aux Evêques de Québec," daté du 30 Mai 1743, ceci paroit être les lettres Patentes du Roi, donnant à l'Evêque ou aux Evêques de Québec, le Palais Episcopal qui avoit été réuni au Domaine du Roi.

Le second est un original sur parchemin, intitulé, " Brev.t de ratification de concession faite le 24 Octobre 1699, à Mr. de Ramesay commandant des troupes en la Nouvelle France," daté du 23 Avril 1700, ceci est la ratification de la concession d'un petit lopin de terre dans la Ville des Trois-Rivieres.

Le troisieme est deux feuilles de parchemin N° 63 intitulé réunion du Palais Episcopale au Domaine du Roi, et le don fait d'icelui à Mr. Pontbriant, et aux Evêques qui succéderont " daté du 30 May 1743, ceci est extrait des régitres du Conseil d'Etat du Roi et est signé PHILIPPEAUX.

Le quatrieme est une feuille de Parchemin N° 52 intitulé, " Arrêt du Conseil d'Etat du " Roi concernant les impositions quant aux cazernes de Québec," daté du 1er Juin 1753.

Ceci paroit être l'arrêt du Roi en Conseil qui ordonne que la somme de treize mille trois cent cinquante une livres, sera prélevée par chaque année depuis l'année 1753 sur les habitans de Québec pour la dépense de l'entretien des cazernes dans cette ville, il est extrait des régitres du Conseil d'état du Roi et est signé " ROUILLER," et a été enrégitré dans les livres du Conseil Supérieur à Québec 1er Octobre 1753 par certificat de l'arrêt de ce jour signé " BOISSEAU.

Le

The fifth is a ſheet of paper and is an original Ordinance of the King, dated 14th February 1742, ſigned by His Majeſty, and counterſigned by his ſecretary of ſtate. "*Phillippeaux.*" & is regiſtered at Quebec 30th July of the ſame year, concerning ſmuglers and others tranſported from France into this colony.

The ſixth is ſix ſheets of paper N° 87, importing to be a copy extracted from the regiſters of the ſuperior council of Quebec, of the Kings arret of February 1748, impoſing certain inward duties of three per cent on all goods imported from France or her colonies, wine, brandy, rum and ſtrong liquors excepted, which were to continue to pay the duty impoſed by arret 23d January 1747, or other arrets, and with other exceptions, alſo impoſing a duty of three per cent upon the exports of the growth and produce of this country, with exceptions, alſo copy of the King's arret dated 6th March 1748, ſuſpending the operation of the above recited arret during the war.

The ſeventh is a ſheet of paper N° 88, it contains an Ordinance of *Mr. Bigot* ordering five ſols ſix deniers of annual rent, (otherwiſe cens et rentes) ſhould be levied on grants held in *rot ure* of His Majeſty in the town and ſuburbs of Quebec, and one ſol per acre in the precincts, permitting the receiver of the Domain to proſecute the recovery of twenty-nine years arrears, and ordering that the ſame ſhould be collected at the end of every ten years in time to come, dated 27th May 1758. (ſigned) BIGOT.

(counterſigned) DESCHENEAUX.

Publiſhed 14th June, 1758.

(ſigned) PONSANT.

The eighth is a ſheet of paper N° 89, entitled on the margin,

"*Procés verbal* that ſtates and ſeparates the K ng's *cenſive* from that of private *ſeigneurs* "of the town of Quebec."

There is only one leaf of this ſheet written upon; This *proçès Verbal* is ſaid to have been made by *François le Maiſtre la Morille*, a K ng's ſurveyor.

This paper appears to be only part of a *Proçès Verbal*, it is not concluded or ſigned.

The ninth is a ſheet of paper certified by *François le Maiſtre la Morille* ſurveyor, to be a copy of a verbal proceſs made by him, ſeparating ground belonging to the pariſh chu ch of Quebec from that of the King's Domain, dated 5th February 1759, and is numbered 89.

The tenth is a bundle containing ſeven copies of acts paſſed before Notaries, two acts of deliberation of the Nuns of the *Hotel Dieu* of Quebec and Three-Rivers, in the years 1720 and 1721, ſigned by the Nuns and the Biſhop, and an unſigned copy of the King's ratification in Mort-main, of the eſtates of the ſaid Nuns, dated 7th June, 1681.

The committee conceive theſe to be private papers belonging to thoſe Nuns, the outward paper in this bundle is indorſed "*Acte de remploye* by Monſieur and Madame *de Ramſey* of the "Dower ſettled upon the eſtates of the *Urſulines* at Three-Rivers dated 9th October 1719, "N° 90."

The eleventh, a ſheet of parchment N° 51, is not mentioned in Mr. ſecretary Pownall's inventory.

This parchment is entitled,

"Arret of the King's Council of ſtate touching the impoſts made for the fortifications of "Montreal."

This

Le cinquieme eſt une feuille de papier et eſt une ordonnance originale du Roi datée du 14 Fevrier 1742 ſigné par ſa Majeſté et contre ſigné par ſon Sécrétaire d'Etat, " PHILLIPPEAUX et eſt enrégitré à Québec le 30 Juillet de la même année, concernant les Contrebandiers et autres tranſportés de France dans cette Colonie.

Le ſixieme eſt ſix feuilles de papier N ° 87, qui eſt une copie extraite des régitres du Conſeil Superieur de Québec, de l'arrêt du Roi de Fevrier 1748, qui impoſe certains droits intérieurs de trois par cent ſur tous effets importées de France ou de ſes colonies excepté les vin, eau-de-vie, rum et les liqueurs fortes. qui devoient continuer à paier le droit impoſé par arrêt du 23 Janvier 1747, ou autres arrêts, et avec autres exceptions, impoſant auſſi un droit de trois par cent ſur les exportations du crû et produit de ce païs, avec des exceptions, auſſi une copie de l'arrêt du Roi daté du 6 Mars 1748, qui ſuſpend l'exécution de l'arrêt ci-deſſus mentionné pendant la guerre.

Le ſeptieme eſt une feuille de papier N ° 88 elle contient une ordonnance de Mr. Bigot qui ordonne qu'il ſera levé cinq ſols ſix déniers de rente annuelle (autrement de cens et rentes) ſur les conceſſions tenues en Roture de ſa Majeſté dans la ville et fauxbourgs de Québec, et un ſol par arpent dans les territoires, permettant au receveur général du domaine de pourſuivre le recouvrement de vingt neuf années d'arrérages et ordonnant qu'elles ſeront prélevées à la fin de chaque dix années à l'avenir, datée du 27 May 1758. (Signé) BIGOT.

(Contreſigné) DESCHENAUX.

Publié le 14 Juin 1758. (Signé) PONSANT.

Le huitieme eſt une feuille de papier N ° 89 intitulé ſur la marge.

Procès verbal qui conſtate et ſépare la cenſive du Roi de celles des ſeigneurs particuliers de la ville de Québec."

Il y a ſeulement une page de cette feuille écrite; ce procès verbal eſt dit avoir été fait par François le Maitre La Morille arpenteur du Roi.

Ce papier paroit être ſeulement une partie d'un Proçès Verbal, qui n'eſt ni fini ni ſigné.

Le neuvieme eſt une feuille de papier certifiée par François le Maitre Lamorille arpenteur, être une copie d'un procès verbal fait par lui, ſéparant le terrein appartenant à l'Egliſe Paroiſſiale de Québec de celui du Domaine du Roi, daté du 5 Février 1759 et eſt numéroté 89.

Le dixieme eſt une liaſſe contenant ſept papiers d'actes paſſés devant Notaires, deux actes de déliberation des Religieuſes de l'Hôtel Dieu de Québec et des Trois Rivieres dans les années 1720 et 1721, ſignés par les Religieuſes et l'Evêque et une copie non ſignée de la ratification du Roi en main morte, des biens des dites Religieuſes, datée du 7 Juin 1681.

Le Committé conçoit que ces papiers privés appartenans à ces Religieuſes, le papier extérieur dans cette liaſſe, eſt endoſſé, " Acte de remploy par Monſieur et Madame de Rameſay du " Douaire établi ſur les biens des Dames Urſulines des Trois Rivieres, daté du 9 8bre. 1719 " N ° 90."

Le onxieme, une feuille de parchemin N ° 51, n'eſt pas mentionné dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Ce parchemin eſt intitulé

" Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi touchant les impoſitions faites pour les fortifications de " Montréal."

Cet

This arret is a ſuſpenſion for three years of the payment of part of the tax impoſed on the Saint Sulpicians, Communities and Inhabitants of Montreal, for building the ſtone wall inclosing that Town, it is dated 24th March 1722, ſaid to be an Extract from the regiſters of the council of ſtate, and is ſigned, " *Fleuriau.*"

The Committee adjourned to Mr. Secretary Pownall's office, to inſpect into the ſtate and contents of a large cheſt of dammaged papers, ſtated in Mr. Secretary Pownall's inventory.

The committee find this cheſt to contain regiſters of cauſes in the court of admiralty, prior to the conqueſt, all of which are ſo rotten as not to bear lifting, except one regiſter for 1759, which has the following title on the ſecond leaf,

" The preſent regiſter containing one hundred and ninety eight leaves, this leaf included, " has been marked in the firſt and laſt leaf by us *Guillaume Guillemin*, one of his majeſty's " councillors, lieutenant *particulier* of the *prevoſté*, and lieutenant general, civil and crimi- " nal, of the court of admiralty of this town, to ſerve for enregiſtring the proceedings in the " ſaid court, done at Quebec the eighth June one thouſand ſeven hundred and fifty-nine."

" GUILLEMIN."

This book is alſo in very bad preſervation, it contains on 22 written leaves foliod 1 to 22, judgments of the court of admiralty authenticated by the ſignature of Monſr. *Guillemin* judge of that court, except the two laſt leaves, which have no ſignature.

In the cheſt there is an inventory on two ſheets of paper in good preſervation with the following title,

" Recapitulation of the *Greffe* of the admiralty, the whole being alphabetically arranged as " herein after mentioned."—This inventory appears to be a liſt of the regiſters and looſe papers concerning admiralty cauſes beginning with the year 1731 and ending in the year 1759.

The committee proceeded to the examination of the ancient public Records lodged in the council Office, when the Clerk of the council laid before them the following ſeven books ſtated in his inventory.

The firſt book lettered on the back " 40 CAHIERS DES TERRES CONCERNANT LE PA- " PIER TERRIER FOLIO, 1 a 502."

This book has a prefixed index on four leaves, followed by five blank leaves, from thence it contains 502 paged written leaves, and ends with one blank leaf; the contents appear to be copies of the titles of ſeigneuries or lands held in fief, and the committee conceive them to have been copied from the regiſters in the Intendants office; they have no original ſignature to give them authenticity, yet the acts enregiſtered are ſaid to have been ſigned by the King, the Governors, Intendants or officers of government whom it concerned and by parties intereſted as occaſion required, the book is bound in calf and in good preſervation.

The ſecond book is lettered on the back " R. PAPIER TERRIER, 15 FEVRIER 1723 AU " 20e JUIN 1738, DECLARAT; 1 a 236, FOLIO 1 a 828, TOM. 1, COPIE."

This book, on a prefixed leaf, is entitled

" *Premiere Expedition.*"

" *Table du papier terrier du Canada.*"

Followed by an index on 17 leaves, which ſerves for this and the two following volumes, it is followed with 828 written leaves, folio'd 1 to 828, the firſt leaf has for title,

" Terriers of the Weſtern Domain in New France, made by us *Michel Begon* knight ſeig- " neur of *la Picardiere*, *Murbelin* and other places, one of his majeſty's councillors and mem-

" ber

Cet arrêt est une suspension pour trois ans, du paiement de partie de la taxe imposée sur les saints Sulpiciens, Communautés et habitans de Montréal, pour construire le mûr en pierres renfermant cette ville, il est daté du 24 Mars 1722, que l'on dit être un extrait des régitres du Conseil d'Etat, et est signé, " FLEURIAU."

Le Commité a ajourné à l'office de Mr. le Sécrétaire Pownall, pour examiner l'état et le contenu d'une grande caisse de papiers endommagés, mentionnés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Le Commité trouve que cette caisse contient des régitres des causes dans la Cour d'Amirauté avant la conquête, qui sont tous si pourris que l'on ne peut les relever, excepté un régitre pour 1759 qui a le titre suivant sur la seconde feuille.

" Le présent régitre contenant, cent quatre vingt dix huit feuillets, celui-ci compris, a été " paraphé par premier et dernier feuillet par nous Guilliaume Guillemin Conseiller du Roi, " Lieutenant particulier de prévosté et Lieutenant Général Civil et Criminel de l'Amirauté de " cette ville pour servir à l'enrégitrement des causes d'audience de l'Amirauté, fait à Québec, " le huit Juin mil sept cent cinquante neuf. GUILLEMIN."

Ce livre est aussi dans un mauvais état de conservation il contient sur les 2 mes. feuilles écrites marquées de 1 à 22 des jugemens de la Cour d'Amirauté autentiqués par la signature de Mr. Guillemin juge de cette Cour, excepté les deux dernieres feuilles qui n'ont point de signature.

Dans la caisse il y a un inventaire sur deux feuilles de papier en bon état avec le titre suivant, " Récapitulation du Greffe d'Amirauté, le tout étant arrangé par ordre alphabétique comme " ci-après mentionné," cet inventaire paroit être un état des régitres et des papiers détachés concernant les causes d'Amirauté commençant avec l'année 1731 et finissant dans l'année 1759.

Le Commité a procédé à l'examen des anciens régitres publics déposés dans l'Office du Conseil, que le Greffier a mis devant le Commité étant les sept livres suivans constatés dans son inventaire.

Le premier livre est écrit au dos, " 40 cahiers des titres concernant le papier terrier folio de " 1 à 502."

Ce livre a un index fixe en avant sur quatre feuilles, suivi de cinq feuilles en blanc ; de là il contient 502 feuilles écrites et numérotées à chaque page, et finit par une feuille en blanc, le contenu paroit être des copies des titres des seigneuries ou terres tenues en fief, et le commité conçoit qu'elles ont été copiées des régitres de l'office de l'intendant ; ils n'ont aucune signature en original pour leur donner de l'autenticité, cependant les actes enrégistrés sont dits avoir été signés par le Roi, les Gouverneurs, intendans ou officiers du Gouvernement qu'ils concernoient et par les propriétaires suivant que l'occasion le requéroit, le livre est relié en veau et dans un bon état de conservation.

Le second livre est écrit au dos, " B. Papier Terrier 15 Fevrier 1723 au 1er Juin 1732. " Déclaration 1 à 236, folio 1 à 828, Tom. I.

Ce livre est intitulé sur une feuille mise devant,

" *Premiere expédition.* "

" *Table du Papier Terrier du Canada.*"

Suivi par un index sur dix sept feuilles, qui sert pour ce livre et les deux volumes suivans, il est suivi de 828 feuilles écrites, marquées de 1 à 828, la premiere feuille a pour titre,

" Terrier du Domaine d'Occident en la Nouvelle France, fait par nous Michel Bégon che- " valier seigneur de la Picardiere, Murbelin et autres lieux, conseiller du Roy en ses conseils et au

" Parlement

" her of the parliament of Metz, Intendant of juſtice, police and finance, in New France, " at the requeſt of the King's attorney-general and at the ſuit and inſtance of Mr. François " Etienne Cugnet director and receiver-general of the royal Domain in this country, in conſe- " quence of his majeſty's orders, and of the hundred and eighty-third article of Domergue's " leaſe of the ſaid Domain." and then proceeds " on the fifteenth February one thouſand " ſeven hundred and twenty-three."

1ere *Declaration, fief de l'Iſle Veret.*

" In proceeding to the accompliſhment of the ſaid terrars appeared in our *Hotel Jean Bap-* " *tiſte Coſté*, proprietor of the fief of Iſle Verte, &c."

The contents of this book are *Aveux* and *Denombremens*, declarations, or detailed deſcriptions of eſtates held of the crown in fief and ſeigneurie, or in *roture*, they appear to have been made by the proprietors at the requiſition of the crown officers, as ſpecified in the title to the book.

The third book is lettered on the back " B. *Papier Terrier* 1 *Juin* 1732, *au* 1 *Septembre* " 1740, *Decl:* 237 *a* 842, *folio* 829 *a* 1384, *Tom II. Copie.*"

This book has 556 written leaves, and is foliod 829 a 1384, it appears to be a continuation of the firſt volume, under the direction of *Monſieur Hocquart* Intendant, and its contents appear the ſame, begining on the 1ſt June 1732, at which period the firſt volume ends.

This book is alſo bound in calf and in good preſervation.

The fourth book is lettered on the back " B. *Supplement au Pap: Terrier* 2 *Jan.* 1743, *au* " 14 *Juin* 1745, *Decl:* 1 *a* 65, *folio* 1 *a* 194, *Tom III Copie.*"

This book contains 194 written leaves, foliod from 1 to 194, with one blank leaf at the beginning, and three blank leaves at the end, it appears to be a ſupplement to the firſt and ſecond volumes laſt deſcribed and begins on the 2d January 1743.

The fifth book is lettered on the back " C. *Papier Terrier* 15 *Fevrier* 1723, *au* 3 *Mars* " 1725 *Decl:* 1 *a* 121 *folio* 1 *a* 492 *Tom I Copie.*"

This book contains 492 written leaves, it has the ſame title and beginning on the firſt leaf as book B *Tom* I.

The ſixth book is lettered on the back, " C *Papier Terrier* 3 *Mars* 1725 *au* 10 *Septembre* 1731 *Declarat:* 122 *a* 130, *folio* 493 *a* 991, *Tom* II *Copie.*"

This book contains 499 written leaves, folio'd 493 a 991, followed by five blank leaves folio'd and ending with folio 996, and then by two written leaves not folio'd; the entries in theſe two books have no authenticity by original ſignatures, but they appear to the committee to have been copied from the two firſt volumes of the books lettered B.

The ſeventh and laſt book laid before the committee by *Mr. Williams* clerk of the council as ancient records, is lettered on the back " D *Supplement au papier terrier* 15 *May au* 14 " *Juillet* 1745, *declarat.* 51 *a* 65 *folio* 1 *a* 501, *Tom II copie.*"

This book has the following title on a prefixed leaf;

" *Aveux Denombremens* and declarations of the ſupplement to the terrars of the King's Domain in New France, *Tom* 2."

It contains 501 written leaves, beginning on the firſt page with the introduction,

" Supplement and addition to the terrars of the Weſtern Domain in New France, made and

" begun

" Parlement de Metz, Intendant de juſtice, police et finance en la Nouvelle France, à la re-
" quête du Procureur Général du Roy, pourſuite et diligence du ſieur François Etienne Cugnet
" receveur général du dit domaine en ce Païs en conſéquence des ordres de ſa Majeſté, et de
" l'article trois cent quatre vingt trois du bail de Dumergue, pour la ferme du dit domaine." Et pourſuit alors " Le quinzieme Fevrier mil ſept cent vingt trois."

1ere *Déclaration Fief de l'Iſle Verte.*

" En procédant à la confection du dit terrier, eſt comparu en notre Hôtel Jean Baptiſte Côté
" propriétaire du Fief de l'Iſle Verte, &c."

" Le contenu de ce livre, eſt d'aveux et dénombremens, déclarations, ou deſcriptions détail-
lées des biens tenus de la couronne en fief et ſeigneurie, ou en roture, elles paroiſſent avoir été faites par les propriétaires à la réquiſition des officiers de la couronne comme il eſt ſpécifié dans le titre qui eſt au livre.

Le troiſieme livre eſt marqué au dos, " B. papier terrier 1er. Juin 1732, au 1 Septembre 1740, décl. 237 à 842, folio 829 à 1384. Tom. II. copie.

Ce livre a 556 feuilles écrites, et eſt numéroté par pages de 829 à 1384, il parait être une continuation du premier volume, ſous la direction de Mr. Hocquart intendant, et ſon contenu paroit être le même, commençant le 1er. Juin 1732 à quel périod le premier volume finit.

Ce livre eſt auſſi relié en veau et eſt dans un bon état de conſervation.

Le quatrieme livre eſt écrit au dos, " B. Supplément au papier terrier 2 Janvier 1743 au 14 Juin 1745, décl. 1 à 65 folio 1 à 194, Tome III. copie."

Ce livre contient 194 feuilles écrites, marquées 1 à 194 avec une feuille en blanc au commencement, et trois feuilles en blanc à la fin, il parait être un ſupplément aux premier et ſecond volumes déſignés les derniers et commence au 2d Janvier 1743.

Le cinquieme livre eſt écrit au dos, " C. papier terrier 15 Fevrier 1723 au 3 Mars 1725 decl. 1 à 121 folio 1 à 492 Tom. I. copie.

Ce livre contient 492 feuilles écrites, il a le même titre et commence ſur la premiere feuille comme livre B. tome. I.

Le ſixieme livre eſt marqué au dos, " C. papier terrier 3 Mars 1725 au 10 Septembre 1731, declaration 122 à 130 folio 493 à 991 tome II. copie."

Ce livre contient 499 feuilles écrites, marquées 493 à 991, ſuivi de cinq feuilles en blanc, marquées et finiſſant au folio 996, et alors par deux feuilles écrites ſans chiffres; les entrées dans ces livres n'ont aucune autenticité par ſignatures originales, mais elles paroiſſent au commité avoir été copiées des deux premiers volumes des livres màrqués B. déſignés dans les procédés de ce jour.

Le ſeptieme et dernier livre mis devant le commité par Mr. Williams Greffier du Conſeil comme anciens régitres eſt écrit au dos, " D. ſupplément au papier terrier 15 Mai au 14 Juillet 1745. déclaration 51 à 65 folio 1 à 501, tom. II. copie."

Ce livre a le titre ſuivant ſur une feuille miſe en avant,

" Aveux, dénombrement et déclarations du ſupplement du terrier du domaine du Roi en la Nouvelle France, tome II."

Il contient 501 feuilles écrites, commençant ſur la premiere page par l'introduction;

" Supplement et ajouté au terrier du domaine d'Occident en la Nouvelle France, fait et

" begun the 15th February 1723 by *Meſſrs. Begon* and *Dupuis* our predeceſſors formerly Intend-
" ants in this country, and continued and concluded the firſt September 1740, by us *Giles Hoc-*
" *quart* knight, Intendant &c.

It then goes on with the 51 declarations, *Aveux et Denombremens*, beginning with that of *Chauſſegros de Lery Eſquire*, for one half of the fief St. *Ours*, and ends on the 501ſt leaf with the 65th declaration, being that of *Monſieur Guillaume Eſtebe* for a lot of ground in the town of Quebec; the entries in this book are authenticated by the ſignature "*Du Laurent, Greffier-Commis.*" neither of the three laſt mentioned books have an index, they are bound in calf, and in good condition and preſervation.

Mr. Panet. clerk of the court of common-pleas, brought in the ſixty books firſt mentioned in his Inventory.

The committee proceeded to the examination of the firſt book N° 1, conſiſting of eighteen leaves partly ſtiched together and in bad order, without cover or title; it appears to contain judgments of the ſuperior council in civil cauſes, orders of police, and for regiſtering edicts and other public acts, ſigned in different places by ſome of the members of the council; a detached paper is pinn'd to one of the leaves with the following writing on it.

" N° This ſmall regiſter marked * Regiſter of the proceedings in the ſovereign council, from the fourteenth June 1664, to the ſeventh—of the ſame year being a ſupplement to the large regiſter begun in 1663, from folio 16 verſo to folio 26 recto, the ſequel of the original minute-book being there interrupted.

N° 2. A volume ſtiched in parchment in tolerable good order, titled on the back " This " is a minute-book †"—" Regiſter of the ſovereign council, begun the eleventh January " 1677, and ended the twenty-third December 1680, containing one hundred and eighty-four " leaves."

It contains 174 written and 10 blank leaves, regularly paged, its contents are of the ſame nature as N° 1. and is authenticated in different places by the ſignature of the Intendant or members of the council ſuperior; with this book is another ſtiched in parchment with the following title on the back. " Regiſter of the ſovereign council in New France, for the years 1677, " 1678, 1679 and 1680, ſeventy-nine leaves.

This book or regiſter appears to be only a fair copy of ſome part of the *plumitif* N° 2. not authenticated by any ſignature.

N° 3. Stiched in parchment as the laſt, in good order, contains 143 leaves of which 4 are blank. The title " Regiſter of the ſovereign council &c." beginning 13th January 1682, and ending 22d December ſame year; the contents and authenticity of the ſame nature as N° 1 & 2.

N° 4. A regiſter ſtiched in parchment, in good order, contains 360 leaves, of which 7 are blank; this book begins the 22d April 1681, and ends the 22d December 1687, its contents and authenticity the ſame as N° 1 a 3.

N° 5. A regiſter badly bound in parchment and damaged, contains 174 leaves of which 6 are blank, its contents and authenticity the ſame as N° 1 a 4. It begins the 12th January 1688 and ends the 22d December 1693.

This regiſter has a *Plumitif* of part of its contents, viz. from the 20th April 1690 to 12th October 1693.

N° 6. A regiſter bound in parchment in good order, contains 319 written and 3 blank leaves, its contents and authenticity the ſame as the laſt, it commences the 11th January 1694, and ends the 30th May 1702.

With

" commencé le quinze Février mil ſept cent vingt trois par Meſſrs. Bégon et Dupuis " nos prédéceſſeurs ci-devant intendans en ce païs, et continué et fini le premier Septembre " mil ſept cent quarante, par nous Gilles Hocquart chevalier, intendant, &c.

Il continue enſuite par 51 déclarations, aveux et dénombremens, commençant par celui de Chauſſegros de Léry, Ecuier, pour une moitié du fief St. Ours, et finit ſur la 501me feuille par la 65me déclaration étant celle de Monſr. Guillaume Eſtebe pour un lopin de terre dans la ville de Québec, les entrées ſont autentiquées par la ſignature de " Du Laurent," Greffier commis." aucun des trois derniers livres mentionnés ont un index ils ſont reliés en veau et dans un bon état et bien conſervé.

Mr. Panet, Greffier de la Cour des Plaidoyers Communs, apporta les ſoixante livres les premiers mentionnés dans ſon inventaire.

Le Commité a procédé à l'examen du premier livre N° 1. conſiſtant en dix huit feuilles en partie couſu enſemble et en mauvais ordre, ſans couvert ni titre; il paroit qu'il contient des jugemens du Conſeil Supérieur dans les cauſes Civiles, des ordres de police, et pour enrégitrer des édits et autres actes publics, ſigné en différens endroits par quelques des membres du Conſeil; il y a un papier attaché avec une épingle a une des feuilles avec l'écrit ſuivant.

" N° ce petit régitre coté † régitre des cauſes expédiées en l'audience du Conſeil " ſouverain depuis le quatorze Juin 1664 juſqu'au ſept de la même année étant un ſup- " plément au grand régitre commencé en 1663, depuis le folio 16 verſo juſqu'au folio 26 recto " la ſuite de la minute original, le livre étant interrompu dans cet endroit.

N° 2: Un volume broché en parchemin dans un aſſez bon état intitulé au dos, " ceci eſt un " livre de minute †"——" Régitre du Conſeil Souverain, commencé le onze Janvier 167- " et fini le vingt trois Décembre 1680, contenant cent quatrevingt quatre feuilles."

Il contient 174 feuilles écrites et dix feuilles en blanc, numéroté régulierement par page, il contient des choſes de la même nature que le N° 1, et il eſt autentiqué en différens endroits par la ſignature de l'intendant ou des membres du Conſeil Supérieur, avec ce livre il y en a un autre couſu en parchemin avec le titre ſuivant au dos, " Régitre du Conſeil Souverain en la " Nouvelle France, pour les années 1677, 1678, 1679 et 1680, ſoixante dix neuf feuilles.

Ce livre ou régitre paroit être ſeulement une copie au net de quelque partie du plumitif N° 2. n'étant autentiqué par aucune ſignature.

N° 3. Couſu en parchemin comme le dernier, en bon ordre, contient 143 feuilles dont 4 ſont en blanc. Le titre, " régitre du Conſeil Souverain &c." commencant 13 Janvier 1681 et finiſſant le 22 Décembre de la même année; le contenu et l'autenticité ſont de même nature que les N° 1 et 2.

N° 4. un régitre relié en parchemin en bon ordre, contient 360 feuilles, dont ſept ſont en blanc; ce livre commence le 22 Avril 1681 et finit le 22 Décembre 1687, ſon contenu et ſon autenticité les mêmes que les N° de 1 à 3.

N° 5. un régitre mal relié en parchemin et endommagé, il contient 174 feuilles dont ſix ſont en blanc, ſon contenu et ſon autenticité les mêmes que les N° de 1 à 4.

Ce régitre a un plumitif de partie de ſon contenu, c'eſt à dire depuis le 10 Avril 1690 au 12 Octobre 1693.

N° 6. un régitre relié en parchemin en bon ordre, contient 319 feuilles écrites et trois feuilles en blanc, ſon contenu et ſon autenticité les mêmes que le dernier, il commence du 12 Janvier 1694 et finit le 30 Mai 1702.

Avec

With this regiſter are two *Plumitifs*, one beginning the 19th October 1693 and ending the 23th February 1696, the other ſaid to be for the year 1701.

N° 7. A *Plumitif* ſtiched in parchment for the year 1702 in good order, contained in 48 leaves, its contents and authenticity the ſame, and is entered in the r giſter N° 6.

N° 8 A *Plumitif* ſtiched in parchment in good order, beginning the 16th February 1696, and ending the 31ſt December 1700, this is alſo entered in regiſter N° 6.

N° 9. A regiſter ſtitched in parchment in good order, contains 17 written and 117 blank leaves, its contents and authenticity the ſame, it commences the 16th April 1703, and ends the 1ſt December 1705.

N° 10. A *Plumitif* ſtitched in parchment in good order, contains 119 written leaves; its contents and authenticity the ſame, it commences the 1ſt December 1705, and ends the 9th Auguſt 1706.

N° 11. Is in good order, ſtitched in parchment, contains 156 written leaves, it appears to be a regiſter, notwithſtanding there is wrote upon its cover.

" Minute-book of the council from the ſixteenth Auguſt 1706, to the ſecond May 1707, " including ſome of the *arrets* iſſued that day."

The contents and authenticity of this book are of the ſame nature as the ten preceding books.

N° 12. Is ſtitched in parchment in good order, contains 146 written leaves, and appears to be a regiſter, altho' entitled on the cover,

" *Plumitif*," commencing the 2d May 1707 and ending the 16th April 1708, its contents and authenticity of the ſame nature as above.

N° 13. Is entitled " *Plumitif*," commencing the 16th April 1708, and ending the 29th July 1709, this alſo appears to be a regiſter, it is ſtitched in parchment in good order, and contains 144 written leaves, the contents and authenticity of the ſame nature as above.

N° 14. Appears to be a regiſter altho' entitled " *Plumitif*," it is in good order ſtitched in parchment, and contains 129 written, and one blank leaves, it commences the 5th Auguſt 1709, and ends the 13th April 1711. the contents and authenticity the ſame as above.

N° 15. Appears alſo to be a regiſter entitled " *Plumitif*," it is in good order, ſtitched in parchment, contains 129 written leaves, commencing the 13th April 1711, and ending the 23d May 1712, the contents and authenticity are of the ſame nature as above.

N° 16. Is entitled " *Plumitif*," but appears to be a regiſter, it is ſtitched in parchment, in good order, and contains 203 written and 5 blank leaves, it commences the 25 May 1712 and ends the 12th June 1713, its contents and authenticity the ſame.

N° 17. Is alſo entitled *Plumitif*, but appears to be a regiſter, ſtiched in parchment, in good order, and contains 141 written leaves, begining the 19th June 1713 and ending the 10th September 1714, its contents and authenticity the ſame.

N° 18. Appears to be a regiſter, entitled *Plumitif*, ſewed in parchment, in good order, it contains 191 written leaves and begins the 20 September 1714, it ends the 9th March 1716, the contents and authenticity the ſame.

N° 19. Appears to be a regiſter entitled *Plumitif*, ſewed in parchment, in good order, it contains 141 written leaves, begining the 16th March 1716, and ending the 14th May 1717, the contents and authenticity the ſame.

N° 20,

Avec ce régitre il y a deux plumitifs, l'un qui commence le 19 Octobre 1693 et finit le 13 Fevrier 1696, l'autre qui est dit être pour l'année 1701.

N° 7. un plumitif cousu en parchemin pour l'année 1702 en bon ordre contenu en 48 feuilles, son contenu et son autenticité sont les mêmes, et est entré dans le régitre N° 6.

N° 8. un plumitif cousu en parchemin en bon ordre commence le 16 Février 1696 et finit le 31 Décembre 1700 ceci est aussi entré dans le régitre N° 6.

N° 9. un régitre attaché en parchemin en bon ordre, contient 117 feuilles écrites et dix sept feuilles en blanc, son contenu et son autenticité sont les mêmes, il commence le 16 Avril 1703 et finit le 1er. Décembre 1705.

N° 10. un plumitif relié en parchemin en bon ordre contient 119 feuilles écrites, ce qu'il contient et son autenticité sont les mêmes, il commence le 1er Décembre 1705 et finit le 9 Août 1706.

N° 11. est en bon ordre, relié en parchemin, contient 156 feuilles écrites, il parait être un régitre quoiqu'il soit écrit sur son couvert.

" Plumitif du Conseil depuis le seize Aoust 1706 au second de Mai 1707, y inclus quelques-
" uns des arrêts publiés ce jour."

Le contenu et l'autenticité de ce livre sont de même nature que les dix livres précédens.

N° 12. est relié en parchemin en bon ordre, contient 146 feuilles écrites et paroit être un régitre, quoiqu'il est intitulé sur le couvert,

" Plumitif commencant le 16 Avril 1708 et finissant le 29 Juillet 1709,"—Il paroit aussi être un régitre, il est relié en parchemin en bon ordre, et contient 144 feuilles écrites, le contenu et l'autenticité de ce livre sont de même nature que ci-dessus.

N° 14. paroit être un régitre quoiqu'intitulé, " Plumitif," il est en bon ordre relié en parchemin, et contient 189 feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le 5 Aoust 1709 et finit le 1711, 13 Avril le contenu et l'autenticité sont comme ci-dessus.

N° 15. Paroit aussi être un régitre intitulé, " Plumitif," il est en bon ordre, relié en parchemin, contient 127 feuilles écrites, commençant le 13 Avril 1711 et finissant le 23 Mai 1712, le contenu et l'autenticité sont de la même nature comme ci-dessus.

N° 16. est intitulé, " Plumitif," mais paroît être un régitre, il est relié en parchemin et et bon ordre et contient 203 feuilles écrites et 5 feuilles en blanc il commence le 25 May 1712 et finit le 12 Juin 1713, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 17. est aussi intitulé " Plumitif," mais paroît être un régitre, relié en parchemin, en bon ordre, et contient 141 feuilles écrites commençant le 19 Juin 1713 et finissant le 10 Septembre 1714, son contenu et son autenticité, comme ci-dessus.

N° 18. paroit être un régitre intitulé, " Plumitif," cousu en parchemin, en bon ordre, il contient 191 feuilles écrites et commence le 20 Septembre 1714, et finit le 9 Mars 1716, le contenu et l'autenticité sont de même.

N° 19. est un régitre intitulé, " Plumitif," cousu en parchemin, en bon ordre. il contient 141 feuilles écrites, commençant le 16 Mars 1716 et finissant le 14 May 1717, le contenu et l'autenticité sont de même.

N° 20.

N° 20. Is a regiſter ſtitched in parchment in good order, contains 134 written and 2 blank leaves, commences the 11th June 1717 and ends the 6th February 1719, its contents and authenticity the ſame.

N° 21. Is a regiſter in good order, ſewed in parchment, contains 140 written leaves, it commences the 13th February 1719 and ends the 24th December 1720, its contents and authenticity the ſame.

N° 22. Is a Regiſter in good order, ſewed in parchment, contains 193 written and 2 blank leaves, it begins the 13th January 1721 and ends the 26th April 1723, the contents and authenticity the ſame.

N° 23. Is a regiſter in good order, ſewed in parchment, contains 93 written and one blank leaves, It begins the 3d May 1723 and ends the 10th January 1724, the contents and authenticſty the ſame.

N° 24. A regiſter bound in canvas in good order, contains 193 written leaves, it begins the 17th January 1724 and ends the 2d October 1724, the contents and authenticity the ſame.

N° 25. A regiſter bound in parchment in good order, contains 226 written leaves, it commences the 2d October 1724 and ends the 6th May 1726, the contents and authenticity the ſame.

N° 26. Appears to be a regiſter entitled *Plumitif*, it is in good order, bound in parchment, contains 147 written leaves, it begins the 1ſt July 1726 and ends the 13th January 1727, it's contents and authenticity the ſame.

N° 27. A regiſter bound in calf in good order, contains 191 written leaves, it begins the 20th January 1727 and ends the 26th April 1788, its contents and authenticity the ſame.

N° 28. A regiſter bound in calf in good order, contains 207 written leaves, it begins the 20th June 1728 and ends the 19th December 1729, the contents and authenticity the ſame.

N° 29. A regiſter bound in calf in good order, contains 191 written leaves, it begins the 9th January 1730 and ends the 26th February 1731, its contents and authenticity the ſame.

N° 30. A regiſter bound in calf in good order, and contains 185 written leaves, it begins the 1ſt March 1731 and ends the 24th September 1731, its contents and authenticity the ſame.

N° 31. A regiſter in good order, bound in calf, contains 189 written leaves, it begins the 24th September 1731 and ends the 17th September 1732, its contents and authenticity the ſame.

N° 32. A regiſter bound in calf, in good order, contains 150 written and one blank leaves, it begins the 6th October 1732 and ends the 2d July 1733, its contents and authenticity the ſame.

N° 33. A regiſter bound in calf, in good order, contains 185 written and one blank leaves, it begins the 6th July 1733 and ends the 12th April 1734, its contents and authenticity the ſame.

N° 34. A regiſter bound in calf in good order, contains 187 written and one blank leaves, it begins 14th April 1734 and ends the 24th January 1735, the contents and authenticity the ſame.

N° 35. A regiſter bound in calf in good order, contains 188 written and two blank leaves, it begins the 24th January 1735 and ends the 19th September 1735, the contents and authenticity the ſame.

N° 36. A regiſter bound in calf in good order, contains 171 written and one blank leaves, it

N° 20. eſt un régitre relié en parchemin en bon ordre contient 134 feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le 11 Juin 1717 et finit le 6 Fevrier 1719, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 21. eſt un régitre en bon ordre, couſu en parchemin, contient 140 feuilles écrites, il commence le 13 Fevrier 1719 et finit le 24 Décembre 1720, ſon contenu et ſon autenticité ſont de même.

N° 22. eſt un régitre en bon ordre couſu en parchemin, contient 193 feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le treize Janvier 1721 et finit le 26 Avril 1723, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 23. eſt un régitre en bon ordre, couſu en parchemin, contient 93 feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le 3 May 1723 et finit le 10 Janvier 1724 le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 24. un régitre relié en cannevas en bon ordre contient 193 feuilles écrites, il commence le 17 Janvier 1724 et finit le 2 Octobre 1724, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 25. un régitre relié en parchemin en bon ordre, contient 226 feuilles écrites, il commence le 2 Octobre 1724 et finit le 6 May 1726, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 26. paroit être un régitre intitulé " Pipmitif," il eſt en bon ordre, relié en parchemin, contient 147 feuilles écrites il commence le 1er. Juillet 1726 et finit le 13 Janvier 1727, ſon contenu et ſon autenticité ſont de même.

N° 27. un régitre relié en veau en bon ordre, contenant 191 feuilles écrites il commence le 20 Janvier 1727 et finit le 26 Avril 1728, ſon contenu et ſon autenticité ſont de même.

N° 28. un régitre relié en veau en bon ordre, contient 207 feuilles écrites, il commence le 20 Juin 1728 et finit le 19 Décembre 1729, le contenu et l'autenticité de même.

N° 29. un régitre relié en veau en bon ordre, contient 191 feuilles écrites, il commence le 9 Janvier 1730 et finit le 25 Fevrier 1781, le contenu et l'autenticité de même.

N° 30. un régitre relié en veau en bon ordre; il contient 185 feuilles écrites, il commence le premier Mars 1731 et finit le 24 Septembre 1731, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 31. un régitre en bon ordre, relié en veau, contient 189 feuilles écrites, il commence le 24 Septembre 1731 et finit le 17 Septembre 1732 ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 32. un régitre relié en veau en bon ordre contient cent cinquante feuilles écrites et une feuille en blanc il commence le 18 Octobre mil ſept cent trente deux et finit le deux Juillet mil ſept cent trente trois, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 33. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt cinq feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le ſix Juillet mil ſept cent trente trois et finit le douze Avril mil ſept cens trente quatre ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 34. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt cinq feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le quatorze Avril mil ſept cent trente quatre et finit le vingt quatre Janvier 1735, le contenu et l'autenticité ſont les mêmes.

N° 35. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt huit feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le 24 Janvier 1735 et finit le 29 Septembre mil ſept cent trente cinq le contenu et l'autenticité ſont les mêmes.

N° 36. un régiſtre relié en veau en bon ordre, contient cent ſoixante onze feuilles écrites.

it begins the 19th September 1735 and ends the 10th April 1736, its contents and authenticity the ſame.

N° 37. A regiſter bound in calf, in good order, begins the 10th April 1736 and ends the 1ſt October 1736, it contains 193 written leaves, the contents and authenticity the ſame.

N° 38. A regiſter in good order, bound in calf, contains 91 written and 2 blank leaves, it begins the 1ſt October 1736 and ends the 11th February 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 39. A regiſter bound in calf, in good order, contains 94 written and 3 blank leaves, it begins the 15th February 1737 and ends the 17th June 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 40. A regiſter bound in calf, in good order, contains 89 written and 3 blank leaves, it begins the 25th June 1737 and ends the 9th September 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 41. A regiſter bound in calf, in good order, contains 86 written and 3 blank leaves, it begins the 9th September 1737 and ends the 23d December 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 42. A regiſter bound in calf, in good order, contains 190 written and 3 blank leaves, it begins the 13th January 1738 and ends the 2d June 1738, its contents and authenticity the ſame.

N° 43. A regiſter in good order bound in calf, contains 97 written and 4 blank leaves, it commences the 2d June 1738 and ends the 18th Auguſt following, its contents and authenticity the ſame.

N° 44, A regiſter bound in parchment in good order, contains 134 written and 7 blank leaves, it commences the 26th Auguſt 1738 and ends the 15th June 1739, its contents and authenticity the ſame.

N° 45. A regiſter bound in calf, in good order, contains 189 written and one blank leaves, it commences the 30th June 1739 and ends the 21ſt March 1740, its contents and authenticity the ſame.

N° 46. A regiſter bound in calf, in good order, contains 177 written and 20 blank leaves, it begins the 22ſt March 1740 and ends the 9th January 1741, its contents and authenticity the ſame.

N° 47. A regiſter bound in calf, in good order, contains 185 written and 2 blank leaves, it begins the 14th January 1741 and ends the 18th September following, its contents and authenticity the ſame.

N° 48. A regiſter bound in calf, in good order, contains 196 written leaves, it begins the 2d October 1741 and ends the 30th July 1742, its contents and authenticity the ſame.

N° 49. A regiſter bound in calf, in good order, contains 193 written and 4 blank leaves, it begins the 6th Auguſt 1742 and ends the 17th June 1743, its contents and authenticity the ſame.

N° 50.

et une feuille en blanc, il commence le dix-neuf Septembre mil ſept cent trente cinq et finit le dix Avril mil ſept trente ſix, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 37. un régitre relié en veau en bon ordre, commence le dix Avril mil ſept cent trente ſix et finit le premier Octobre mil ſept cent trente ſix, il contient cent quatrevingt treize feuilles écrites, le contenu et l'autenticité ſont les mêmes.

N° 38. un régitre en bon ordre relié en veau, contient quatre vingt onze feuilles écrites et deux feuilles en blanc il commence le premier Octobre mil ſept cent trente ſix et finit le onze Février mil ſept cent trente ſept, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 39. un régitre relié en veau en bon ordre, contient quatre vingt quatorze feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le quinze Février mil ſept cent trente ſept et finit le dix ſept Juin mil ſept cent trente ſept, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 40. un régitre relié en veau en bon ordre contient quatre vingt neuf feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le vingt cinq Juin mil ſept cent trente ſept et finit le neuf Septembre mil ſept trente ſept, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 41. un régitre relié en veau en bon ordre, contient quatre vingt ſix feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le neuf Septembre mil ſept cent trente ſept et finit le vingt trois Décembre mil ſept cent trente ſept ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 42. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt dix feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le treize Janvier mil ſept cent trente huit et finit le deux Juin mil ſept cent trente huit, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 43. un régitre en bon ordre relié en veau, contient quatre vingt dix ſept feuilles écrites et quatre feuilles en blanc, il commence le 2 Juin mil ſept cent trente huit et finit le dix huit Aouſt ſuivant, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 44. un régitre relié en parchemin en bon ordre contient cent trente quatre feuilles écrites et ſept feuilles en blanc, il commence le vingt ſix Aouſt mil ſept cent trente huit et finit le quinze Juin mil ſept cent trente neuf, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 45. un régiſtre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt neuf feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le trente Juin mil ſept cent trente neuf et finit le vingt et un Mars mil ſept cent quarante, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 46. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent ſoixante dix ſept feuilles écrites et vingt feuilles en blanc, il commence le vingt un Mars mil ſept cens quarante et finit le neuf Janvier mil ſept cent quarante un, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 47. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt cinq feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le quatorze Janvier mil ſept cent quarante un et finit le dix huit Septembre ſuivant, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 48. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt ſeize feuilles écrites il commence le deux Octobre mil ſept cent quarante un et finit le trente Juillet mil ſept cens quarante deux. ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 49. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt treize feuilles écrites et quatre feuilles en blanc, il commence le ſix Aouſt mil ſept cent quarante deux et finit le dix ſept Juin mil ſept cent quarante trois. ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 50. A regiſter bound in calf, in good order, contains 197 written leaves, it begins the 25th June 1743 and ends the 13th April 1744, its contents and authenticity the ſame.

N° 51 A regiſter bound in calf, in good order, contains 189 written leaves, it begins the 20th April 1744 and ends the 11th January 1745, its contents and authenticity the ſame.

N° 52. Is a regiſter bound in calf, in good order, it contains 189 written leaves, begins the 11th January 1745 and ends the 1ſt February 1746, its contents and authenticity the ſame.

N° 53. A regiſter bound in calf, in good order, contains 191 written leaves, on the two laſt is a table of its contents to the 53d leaf, it begins the 7th February 1746 and ends the 27th March 1747, its contents and authenticity the ſame.

N° 54. A regiſter bound in calf, in good order, contains 194 written and 1 blank leaves, on the laſt four written leaves is a table of its contents, it begins the 10th April 1747 and ends the 17th March 1749, its contents and authenticity the ſame.

N° 55. A regiſter bound in calf, in good order, contains 189 written leaves, on the four laſt is a table of its contents, it begins the 24th March 1749 and ends the 15th February 1751, its contents and authenticity the ſame.

N° 56. A regiſter bound in calf, in good order, contains 89 written and 2 blank leaves, it begins the 1ſt March 1751 and ends the 21ſt February 1752, its contents and authenticity the ſame.

N° 57. A regiſter bound in calf, in good order, contains 194 written and 3 blank leaves, it begins the 28th February 1752 and ends the 28th April 1755, its contents and authenticity the ſame.

N° 58. A regiſter bound in calf, in good order, contains 195 written and 4 blank leaves, it begins the 5th May 1755 and ends 2d October 1758, its contents and authenticity the ſame; in this book there are ſundry looſe papers relative to the judgments therein entered.

N° 59. A regiſter bound in calf, in good order, contains 41 written and 153 blank leaves, it begins the 19th November 1758 and ends the 21ſt May 1759, its contents and authenticity the ſame.

N° 60. A regiſter bound in parchment, in good order, contains 30 written and 68 blank leaves, It begins the 24th November 1759 and ends the 28th April 1760, its contents and authenticity the ſame.

N° 61, 62 & 63. Three books, the firſt bound in parchment, and the two others in calf, in good order, the firſt contains 92 written leaves and one in blank, it begins the 7th June 1733 and ends 21ſt January 1741, the ſecond contains 93 written leaves, it begins the 22d February 1741 and ends the 22d July 1755, and the third contains 10 written and 87 blank leaves, it begins the 30th July 1755 and ends the 25th May 1759. Theſe three books contain receipts or certificates of the number of papers filed by the parties in cauſes pending before the ſuperior council.

The

N ° 50. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt dix ſe pt feuille écrites, il commence le vingt cinq Juin mil ſept cent quarante trois et finit le treize Avril mil ſept cent quarante quatre, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 51. un régitre relié en veau en bon ordre contient cent quatrevingt neuf feuilles écrites, il commence le vingt Avril mil ſept cent quarante quatre et finit le onze Janvier mil ſept cent quarante cinq, ſont contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 52. un régitre relié en veau en bon ordre, il contient cent quatre vingt neuf feuilles écrites, il commence le onze Janvier mil ſept cent quarante cinq et finit le premier Février mil ſept quarante ſix, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 53 un régitre relié en veau en bon ordre contient cent quatre vingt onze feuilles écrites, ſur les deux dernieres eſt une table de ce qu'il contient juſqu'à la 53me feuille, il commence le ſept Fevrier mil ſept cent quarante ſix et finit le vingt ſept Mars mil ſept cens quarante ſept, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 54. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt quatorze feuilles écrites et une feuille en blanc, ſur les quatre dernieres feuilles écrites il y a une table de ce qu'il contient, il commence le dix Avril mil ſept cens quarante ſept et finit le dix ſept Mars mil ſept cens quarante neuf, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 55. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt neuf feuilles écrites ſur les quatre dernieres: il y a une table de ce qu'il contient, il commence le 24 Mars mil ſept cent quarante neuf et finit le quinze Février mil ſept cent cinquante un, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 56. un régitre relié en veau en bon ordre contient quatre vingt neuf feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le premier Mars mil ſept cens cinquante un et finit le vingt un Février mil ſept cent cinquante deux, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 57. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt quatorze feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le 28 Février mil ſept cent cinquante deux et finit le 28 Avril mil ſept cent cinquante cinq, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 58. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt quinze feuilles écrites et quatre feuilles en blanc, il commence le 5 May mil ſept cent cinquante cinq et finit le deux Octobre mil ſept cent cinquante huit, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes, dans ce livre il y a pluſieurs papiers détachés qui ſont relatifs à des jugemens qui y ſont entrés.

N ° 59. un régitre relié en veau en bon ordre contient quarante une feuilles écrites et cent cinquante trois feuilles en blanc, il commence le dix neuf Novembre mil ſept cent cinquante huit et finit le vingt un May mil ſept cens cinquante neuf, ſon contenu et ſon autenticité les mêmes.

N ° 60. un régitre relié en parchemin en bon ordre contient trente feuilles écrites et ſoixante huit feuilles en blanc il commence le vingt quatre Novembre mil ſept cent cinquante neuf et finit le vingt huit Avril mil ſept cent ſoixante, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N ° 61. 62 et 63. trois livres, le premier relié en parchemin et les deux autres en veau en bon ordre, le premier contient quatre vingt douze feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le 7 Juin mil ſept cent trente trois et finit le vingt un Janvier mil ſept cent quarante un, le ſecond contient quatre vingt treize feuilles écrites, il commence le vingt deux Février mil ſept cent quarante un et finit le vingt deux Juillet mil ſept cent cinquante cinq; et le troiſieme contient dix feuilles écrites, et quatre vingt ſept feuilles en blanc il commence le 30 Juillet mil ſept cent cinquante cinq; et finit le 25 May mil ſept cent cinquante neuf; ces trois livres contiennent des reçus ou certificats du nombre de papiers filés par les parties dans les cauſes pendantes devant le Conſeil Supérieur.

Les

The following four books are the registers of judgements in criminal causes in the superior council.

N° 64. The first, is stitched in parchment, in tolerable good order, contains 94 written and 6 blank leaves, it begins the 18th June 1678 and ends the 8th March 1706.

N° 65. The second, is stitched in parchment in good order, contains 48 written leaves, it begins the 15th March 1706 and ends the 29th February 1712.

N° 66. The third, is stitched in parchment in good order, contains 45 written and 18 blank leaves, it begins the 7th March 1712 and ends the 7th October 1720.

N° 67 The fourth, is bound in calf, in good order, contains 195 written and 16 blank leaves, it begins 16th June 1730 and ends 29th December 1759; the 4 foregoing volumes are authenticated by the Intendants, Councillors or Officers of the superior council.

N. B. Near 10 years wanting.

N° 68. A register stitched in parchment, in good order, contains 43 written and 7 blank leaves, it begins the 1st January 1706 and ends the 7th January 1721, its contents are affirmations and protests of persons having actions pending before the superior council.

Note.—The foregoing 68 volumes have been deposited by *Mr. Panet* in the office of Mr. Secretary Pownall, where they now remain, conformable to a resolve and order of a committee of the council respecting the preservation and disposition of the ancient French Records, as appears by Mr, Pownall's receipt for the same, dated the 9th February 1791.

The committee proceed to the examination of the Records of the court of the *Prevosté de Québec.*

The ten first registers, numbered from 1 to 10, commencing the 2d November 1666 and ending the 23d December 1677, are all stitched in deer-skin covers, except the numbers 5 and 9 which have no cover, they contain the proceedings and judgments of the *Prevosté*, by L. T. Chartier; these 10 registers are much decayed and in bad order.

The next thirty registers are numbered from 11 to 40 inclusive, commencing the January 1678 and ending the 6th November 1703, the registers number 11 to 16 are stitched in deer-skin covers, and the remaining 24 registers, numbered 17 to 40, have no covers; these thirty registers contain the proceedings in the court *de Prevosté*, and judgments by R. L. chartier *de Lotbiniere*; they are also much decayed and in bad order.

The next 19 registers are numbered from 41 to 59 inclusive, commencing the 8th November 1703 and ending the 16 December 1712.

N° 42. Is bound in parchment, and N° 43 is stitched in a deer-skin cover, all the rest are without covers, they contain the proceedings in the court *de Prevosté* and judgments by the judges *C. do Bermen* and *Dupuis*, they are all much damaged and in bad order.

The next three registers are numbered from 60 to 62 inclusive, commencing the 19 December 1712 and ending the 9th October 1716; these three registers have no covers, they contain the proceedings in the court *de Prevoste* and judgments by the judges *Dupuis* and *Rouer D'artigny*; they are also much damaged and in bad order.

The

Les quatre livres suivans sont les régitres des jugemens dans les causes criminelles dans le Conseil Supérieur.

N° 64. le premier est cousu en parchemin dans un assez bon ordre, contient quatre vingt quatorze feuilles écrites et six feuilles en blanc, il commence le dix-huit Juin mil six cent soixante et dix-huit et finit le huit mars mil sept cent six.

N° 65. Le second est cousu en parchemin en bon ordre il contient 48 feuilles écrites, il commence le 15 Mars 1706 et finit le vingt neuf Février 1712.

N° 66. le troisieme est cousu en parchemin en bon ordre, il contient 45 feuilles écrites et 18 feuilles en blanc il commence le 7 Mars 1712 et finit le 7 Octobre 1720.

N° 67. le quatrieme, est relié en veau en bon ordre, il contient 195 feuilles écrites et 10 feuilles en blanc, il commence le 16 Juin 1730 et finit le 29 Décembre 1759; les quatre volumes ci-devant sont autentiqués par les Intendans Conseillers ou Officiers du Conseil Supérieur.

N. B, près de dix années qui manquent.

N° 68. un régitre cousu en parchemin en bon ordre, il contient 43 feuilles écrites et 7 feuilles en blanc, il commence le 1er. Janvier 1706 et finit le 7 Janvier 1721, son contenu sont des affirmations et des protests de personnes qui avoient des actions pendantes devant le Conseil Supérieur.

Remarque.—Les 68 volumes ci-devant ont été déposés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, où ils sont actuellement conformément à une résolution et un ordre du Commité du Conseil concernant la conservation et la disposition des Anciennes Archives Françoises, comme il paroit par le reçu de Mr. Pownall pour les dits volumes, daté du 9 Février 1791.

Le Commité a procédé à l'examen des régitres de la Cour de la Prevoté de Québec.

Les dix premiers régitres, numérotés de 1 a 10 commençant le 2d Novembre 1666 et finissant le 23 Décembre 1677, sont bien cousus avec des couverts de peau de chamois excepté les numéros 5 et 6 qui n'ont point de couverts, ils contiennent les procédés et jugemens de la prévoté par L. T. Chartier; ces 10 régitres sont beaucoup gatés et en mauvais ordre.

Les trente régitres ensuite sont numérotés de 11 à 40 inclusivement, commençant le Janvier 1678 et finissant le 6 Novembre 1703, les régitres numérotés 11 à 16 sont cousus avec des couverts en peaux de chamois et les 24 régitres restans numérotés de 17 à 40, n'ont point de couverts; ces trente régitres contiennent les procédés dans la Cour de Prévosté et jugemens par R. L. Chartier de Lotbiniere; ils sont aussi bien gâtés et en mauvais ordre.

Les dix neuf régitres d'enfuite sont numérotés de 41 à 59 inclusivement, commençant le 8 Novembre 1703 et finissant le 16 Décembre 1712.

N° 42 est relié en parchemin et le N° 43 est cousu dans un couvert d'une peau de chamois, tout le reste est sans couvert, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par les Juges C. de Bermen et Dupuis; ils sont tous endommagés et en mauvais ordre.

Les trois régitres d'enfuite sont numérotés de 60 à 62 inclusivement, commençant le 19 Décembre 1712 et finissant le 9 Octobre 1716, ces trois régistres n'ont point de couverts, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par les juges Dupuis et Rouer Dartigny, ils sont aussi bien endommagés et en mauvais ordre.

Les

The next three registers are numbered from 63 to 65 inclusive, commencing the 3d November 1716 and ending the 3d October 1719, numbers 63 and 64 have no covers, number 65 is stitched in parchment, they contain the proceedings in the court *de Prevoſté*, and judgments by the judges *J. P. M. de Lino* and *l'Eſpinay*, N° 65 is in tolerable good order, the two others are damaged and in bad order.

The next seventeen registers are numbered from 66 to 82 inclusive, commencing the 10th October 1719 and ending the 1ſt July 1732, number 78 is bound in calf, in tolerable good order, number 82 is stitched in parchment and much damaged, the remaining fifteen registers are without covers, in bad order; the whole contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments of judge *André de Leigne*.

The next eight registers are numbered from 83 to 90 inclusive, they are all bound in calf, in tolerable good order, commencing the 4th July 1732, and ending the 2d May 1739; they also contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by judge *André de Leigne*.

The next seven registers are numbered from 91 to 97 inclusive, number 91 and 92 are bound in calf, in good order, number 93 is also bound in calf, in bad order, number 94 ſtitched in parchment, in good order, number 95 and 96 are ſtitched in paper, and number 97 is bound in parchment, in tolerable good order, theſe ſeven regiſters commence the 5th May 1739 and end the 30th March 1745, they contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by judge *André de Leigne*.

The next twelve regiſters are numbered from 98 to 109 inclusive, number 98 is ſewed in calf, and number 99 tied up in a paper cover, both in tolerable good order, the next ten regiſters are all bound in calf and in good order, theſe twelve regiſters commence the 2d April 1745 and end the 13th March 1759; they contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by judge *Daine*.

N° 110, is a regiſter ſtitched in canvas in good order, it commences the 24th June 1749 and ends the 9th March 1759, its contents are judgments of the court *de Prevoſté* on cauſes in deliberation before judge *Daine*.

Numbers 111, 112, 113, and 117 are four regiſters *extraordinaire*, ſtitched in paper covers, all in good order except number 117 which is much damaged, they commence the 27th September 1742 and end the 4th April 1759; they contain proceedings and judgments in the court *de Prevoſté*, on extraordinary ſittings, before the judges *André de Leigne* and *Daine*.

Number 114, is a regiſter ſtitched in canvas in good order, it begins the 15th March 1744 and ends the 20th January 1759; it contains *Saiſies Reelles* and adjudications in the court *de Prevoſté*.

Number 115, is a regiſter without cover, much damaged, it begins the 26th November 1746 and ends the 26th March 1751, its contents are proceedings and judgments in the *Prevoſté* concerning the police before judge *Daine*.

N° 116, is a regiſter of *Clotures d'Inventaires*, from the 27th April 1744 to the 15 May 1759; it is ſewed in canvas and much damaged.

The next are eight regiſters of criminal proſecutions before the court *de Prevoſté*, they are num-

Les trois régitres qui ſuivent ſont numérotés de 63 à 65 inclusivement, commençant le 8 Novembre 1716 et finiſſant le 3 Octobre 1719, les numéros 63 et 64 n'ont point de couverts, le numéro 65 eſt couſu en parchemin, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par les juges J. P. M. de Lino et l'Eſpinay, le N° 65 et dans un aſſez bon ordre, les deux autres ſont endommagés et en mauvais ordre.

Les dix-ſept régitres qui ſuivent ſont numérotés de 66 à 82 inclusivement, commençant le 10 Octobre 1719 et finiſſant le 1er. Juillet 1732, le numéro 78 eſt relié en veau dans un aſſez bon ordre, le numéro 82 eſt couſu en parchemin, et bien endommagé, les quinze régitres reſtans ſont ſans couverts, en mauvais ordre; le tout contient les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens du juge André de Leigne.

Les huit régitres qui ſuivent ſont numérotés de 83 à 90 inclusivement, ils ſont tous reliés en veau, dans un aſſez bon ordre commençant le 4 Juillet 1732, et finiſſant le 2 Mai 1739, ils contiennent auſſi des procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par le juge André de Leigne.

Les ſept régitres ſuivans ſont numérotés de 91 à 97 inclusivement, les nombres 91 et 92 ſont reliés en veau en bon ordre, le numéro 93 auſſi relié en veau mais en mauvais ordre, le numéro 94 eſt couſu en parchemin en bon ordre, les numéros 95 et 96 ſont couſus dans un papier et le nnméro 97 eſt relié en parchemin, dans un aſſez bon ordre, ces ſept régitres commencent le 3 May 1739 et finiſſent le 30 Mars 1745, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par le juge André de Leigne.

Les douze régitres ſuivans ſont numérotés de 98 à 109 inclusivement, le numéro 98 eſt couſu en veau et le numéro 99 lié dans un couvert de papier, tous deux dans un aſſez bon ordre, les dix régitres ſuivans ſont tous reliés en veau et en bon ordre, ces douze régitres commencent le 2 Avril 1745 et finiſſent le 13 Mars 1759; ils contiennent les procédés dans la Cour de la Prévoté et jugemens par le juge Daine.

N° 110. eſt un régitre lié en canevas en bon ordre, il commence le 24 Juin 1749 et finit le 9 Mars 1759, il contient des jugemens de la Cour de Prévoté ſur affaires en déliberé devant le juge Daine.

Les numéros 111, 112, 113 et 117 ſont quatre régitres extraordinaires attachés dans des couverts en papier, tous en bon ordre, excepté le numéro 117 qui eſt bien endommagé, ils commencent le 27 Septembre 1742 et finiſſent le 4 Avril 1759, ils contiennent des procédés et des jugemens dans la Cour de Prévoté, dans des Séances extraordinaires, devant les juges André de Leigne et Daine.

Le numéro 114 eſt un régitre attaché en cannevas en bon ordre, il commence le 15 Mars 1744 et finit le 20 Janvier 1759; il contient des ſaiſies réelles et des adjudications dans la Cour de Prévoté.

Le numéro 115 eſt un régitre ſans couvert, bien endommagé, il commence le 26 Novembre 1746 et finit le 26 Mars 1751, il contient des procédés et des jugemens dans la Prévoté concernant la police devant le juge Daine.

Le numero 116 eſt un régitre de Clotûre d'inventaire, du 27 Avril 1744 au 15 May 1759; il eſt couſu en cannevas et bien endommagé.

Les ſuivans ſont huit régitres des pourſuites criminelles devant la Cour de Prévoté, ils ſont

numbered from 118 to 125 inclusive, numbers 118 and 119 are stitched in parchment, and the other six are stitched in paper covers, all in tolerable good order, they begin the 16th December 1677 and end the 2d May 1759; they contain the proceedings and judgments in the *Prevoſté* on criminal profecutions.

N° 126, is a regiſter ſtitched in canvas in tolerable good order, it begins the 27th May 1744 and ends the 7th May 1759, it contains oppoſitions entered by parties in the court *de Prevoſté*.

The next are five regiſters numbered from 127 to 131 inclusive, in tolerable good order, commencing the 3d June 1681 and ending the 28th October 1741; they contain declarations and proteſts.

The next four regiſters are numbered from 132 to 135 inclusive, they contain receipts for papers filed by parties having cauſes pending before the *Prevoſté* court, from the 14th September 1680 to the 8th June 1733.

The next five regiſters are numbered from 136 to 140 inclusive, in tolerable good order, commencing the 6th April 1734 and ending the 11th April 1759; they contain productions, declarations and depoſits in the *Prevoſté* court.

Note.—Theſe one hundred and forty regiſters have been depoſited by Mr. *Panet* in the office of Mr. Secretary *Pownall*, by order of the committee, as appears by his receipt dated the 12th of February 1791.

The next regiſter is numbered 1. it is ſtitched in paper in tolerable good order, commencing the 21ſt March 1757 and ending the 28th September 1760; it contains the proceedings and judgments of the diſtrict of *Riviere du Sud*, before judge *Allier*.

N° 2 Is a plumitif ſtitched in paper in good order, commencing 24th October 1760 and ends the 21ſt November in the ſame year. It contains the proceedings and judgments of the juridiction of *Riviere du Sud*.

Note.—The regiſter number 1 and *Plumitif* number 2, have been depoſited by Mr. *Panet* in the office of Mr. Secretary Pownall, by order of the committee, as appears by his receipt dated the 12th February 1791.

The committee entered upon the examination of forty-four regiſters. numbered from 1 to 44 inclusive intituled "*Regiſtre des inſinuations de la Prevoſté.*" Theſe regiſters commence the 1ſt March 1667 and end the 15th April 1759, their contents are the inſinuation or regiſtration of certain commiſſions to judges, by the Company, and by the King, alſo to ſeignorial judges, Attornies-General, Clerks of Courts, Notaries, Surveyors of Land, and others, marriage contracts, wills, donations, ſubſtitutions, grants of lands from the company and from the king, certain edicts and arrets of the king and alſo of the ſuperior council, letters from the company at Pariſon various ſubjects, ſales and exchanges of lands relative to the Seminary at Montreal and others, Ordinances or regulations of the *Prevoſté*, and other acts of a public nature.

The regiſter N° 1 is ſtitched in parchment, the leaves much damaged.

N° 2 to 24 are ſtitched in paper, and are in tolerable good order.

N° 25 is bound in calf, and in good order, except the binding, which is looſe.

N° 26 to 38 are ſtitched in paper, and in tolerable good order.

N° 39

numérotés de 118 à 125 inclusivement, les numéros 118 et 119 sont liés en parchemin et les autres six sont liés dans des couverts en papier, tous en assez bon ordre, ils commencent le 16 Décembre 1677 et finissent le 2 May 1759; ils contiennent les procédés et jugemens dans la Prévoté dans les poursuites criminelles.

Le numéro 126 est un régitre lié en canevas dans un assez bon ordre il commence le 27 May 1744 et finit le 7 May 1759, il contient des oppositions entrées par les parties dans la Cour de Prévôté.

Les cinq régitres qui suivent sont numérotés de 127 à 131 inclusivement, en assez bon ordre, commençant le 3 Juin 1681 et finissant le 28 8bre 1741, ils contiennent des déclarations et des protêts.

Les quatre régistres suivans sont numérotés de 132 à 136 inclusivement, ils contiennent des reçus pour des papiers filés par les parties aiant des causes pendantes devant la Cour de la Prévoté du 14 Septembre 1680 au 8 Juin 1733.

Les cinq régitres suivans sont numérotés de 136 à 140 inclusivement, en assez bon ordre, commençant du 6 Avril 1734 et finissant le 11 Avril 1759; ils contiennent des productions, des déclarations et des dépots dans la Cour de Prévoté.

Remarque.—Ces cent quarante régitres ont été dépotés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du Commité, comme il paroit par son reçu daté du 12 Février 1791.

Le régitre d'ensuite est numéroté 1. il est lié en papier en assez bon ordre; il commence le 21 Mars 1757 et finit le 28 Septembre 1760; il contient les procédés et les jugemens du District de la riviere du Sud devant le juge Alliez.

N° 2. est un plumitif lié en papier, en bon ordre, commençant le 24 Octobre 1760 et finissant le 21 Novembre de la même année, il contient les procédés et jugemens de la Jurisdiction de la Riviere du Sud.

Remarque.—Le régitre numéro un et le plumitif numéro deux ont été dépotés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall par ordre du Commité, comme il paroit par son reçu daté du 12 Février 1791.

Le Commité a examiné quarante quatre régitres numérotés de 1. à 44 inclusivement, intitulés "Régistres des infinuations de la Prévoté," ces régitres commencent le 1er Mars 1667 et finissent le 15 Avril 1759; leurs contenus sont l'infinuation ou l'enrégitrement de certaines commissions aux juges par la Compagnie et par le Roi, aussi aux Juges Seigneuriaux, aux Procureurs Généraux, aux Greffiers des Cours, aux Notaires, aux Arpenteurs et autres, des contrats de Marriage, des Testaments, des Donations, des Substitutions, des Concessions de terres de la Compagnie et du Roi, certains Edits et Arrets du Roi et aussi du Conseil Supérieur, des lettres de la Compagnie à Paris sur différens sujets, des ventes, et échanges de terres relatives au Séminaire à Montréal et autres, des ordonnances ou réglemens de la Prévoté et autres actes d'une nature publique.

Le régitre N° 1. est lié en parchemin, ses feuilles sont endommagées.

Les N° 2 à 24 sont liés en papier et sont en assez bon ordre.

Le N° 25. est relié en veau et est en bon ordre, excepté la reliure qui est lâche.

Les N° 26 à 38 sont liés en papier et dans un assez bon ordre.

N° 39 is ſtitched in canvas, and in tolerable good order.

N° 40 is ſtitched in parchment, in good order.

N° 41, 42 & 43 are ſtitched in canvas, in good order.

N° 44 is in a brown paper cover, in tolerable good order.

The next book is numbered 45 it is without a cover, almoſt totally rotten and illegible, it appears to be a *papier terriér* of conceſſions in the town of Quebec and ſome ſeignories in the years 1767 and 1668.

Note.—Theſe forty-five regiſters have been depoſited by *Mr. Panet* in the office of Mr. Secretary *Pownall*, by order of the committe, as appears by his receipt dated the 12th of February 1791.

The committee next examined ſundry Records of the juriſdiction of *Trois Rivieres*, in general they are in bad order and many are wanting.

Number 35 is a regiſter of oppoſitions, affirmations and proteſts, in civil cauſes, before the court, it begins the 1ſt March 1744 and ends the 23d November 1756, it is ſtitched in paſte-board, and in tolerable good order.

N° 24 & 25, Are a few ſheets of paper ſtitched together, the firſt contains the ſums bid at public ſales by *Licitation*; the other contains oppoſitions to the ſales from the 14th June 1701 to the 7th December 1715.

N° 36 is a regiſter in good order, containing *Licitations*; and *Decrêts* of real eſtates, from the 20th February 1747 to the 4th December 1758.

Numbers 1, 2 & 3 are three regiſters of *Aſſemblés des parents pour actes de Tutelle &c.*

The firſt, from the 29th December 1660 to the 24 May 1662.

The ſecond, from the 18th February 1678 to the 23d May following.

The third, from the 18th December 1684 to the 12th March 1685; they have no covers and are in bad order.

Numbers 1, 2, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 31, 32, 35, 36 and 38, are nineteen *regiſtres des inſinuations*, or regiſtrations in the juriſdiction of *Trois Rivieres* of the ſame nature as the forty-four *regiſtres des inſinuations de la prevoſté de Québec*, the firſt begins the 29th Auguſt 1675, and the laſt ends the 16th January 1758.

N° 1, 2 & 4 are without covers, in bad order.

N° 5 is covered with parchment and is in good order.

All the reſt are without covers, and in very indifferent order.

The next five regiſters are numbered from 1 to 5, they are without covers, but are in tolerable good order, they contain criminal proſecutions and judgments during broken periods, between the 20th January 1667 and the 11th September 1759.

The next are forty-ſeven regiſters of the proceedings and judgments in civil cauſes, in the juriſdiction of *Trois Rivieres* at different periods, between the 9th February 1658 and the 30th March 1743; they are all without covers, much damaged, and in very bad order.

Laſtly a ſmall bundle of acts of *Tutelle* in the juriſdiction of *Trois Rivieres*.

Note.—The Archives above deſcribed, reſpecting the juriſdiction of Three-Rivers, have been delivered by *Mr. Panet*, to *Charles Thomas* Eſquire, clerk of the court of common-pleas for the diſtrict of Three-Rivers purſuant to an order of His Excellency Lord Dorchester, in council as appears by *Mr. Thomas's* receipt for the ſame, dated the 7th March 1791.

The

Le N ° 39 eſt lié en cannevas, et en aſſez bon ordre.

Le N ° 40. eſt lié en parchemin, et en bon ordre.

Les N ° 41, 42 et 43 ſont liés en cannevas, et dans un bon ordre.

Le N ° 44 a un couvert en papier brun, dans un aſſez bon ordre.

Le livre d'enſuite eſt numéroté 45 il eſt ſans couvert preſque totalement pourri et n'eſt pas liſible, il paroit être un papier terrier des conceſſions dans la ville de Québec et quelques ſeigneuries dans les années 1667 et 1668.

Remarque.—Ces quarante cinq régitres ont été dépoſés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du Commité, comme il paroit par ſon reçu daté du douze Février mil ſept cent quatrevingt onze.

Le Commité a enſuite examiné pluſieurs régitres de la Juriſdiction des Trois Rivieres, ils ſont en Général en mauvais ordre et pluſieurs manquent.

Le numéro 35 eſt un régitre d'oppoſitions, d'affirmations et de proteſtations dans les cauſes Civiles, devant la Cour, il commence le 1er Mars 1744 et finit le 23 Novembre 1756, il eſt lié en carton et dans un aſſez bon ordre.

Les N ° 24 et 25 ſont quelques feuilles de papiers attachées enſemble, la premiere contient les ſommes enchéries dans les ventes publiques par licitation, les autres contiennent des oppoſitions aux ventes depuis le 14 Juin 1701 juſqu'au 7 Décembre 1715.

Le N ° 36. eſt un régitre en bon ordre, contenant des licitations et décrêts de biens réels, depuis le 20 Fevrier 1747 juſqu'au 4 Décembre 1758.

Les numeros 1, 2 et 3 ſont trois régitres d'aſſemblés des parens pour actes de Tutelle, le premier depuis le 29 Décembre 1660 juſqu'au 24 May 1662, le ſecond depuis le 18 Février 1678 juſqu'au 23 May, ſuivant, le troiſieme depuis le 18 Décembre 1684 juſqu'au 12 Mars 1685, ils n'ont point de couverts et ſont en mauvais ordre.

Les Numéros 1, 2, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 31, 32, 35, 36 et 38, ſont dix neuf régitres des inſinuations, ou enrégitremens dans la Juriſdiction des Trois Rivieres de la même nature que les quarante quatre régitres des inſinuations de la Prévoté de Québec, le premier commence le 29 Aouſt 1765 et le dernier finit le 16 Janvier 1758.

Les numéro 1, 2 et 3 ſont ſans couverts, en mauvais ordre.

Le N ° 5, eſt couvert en parchemin et eſt en bon ordre, tout le reſte eſt ſans couverts, dans un aſſez mauvais ordre.

Les cinq régitres d'enſuite ſont numérotés de 1. à 5, ils ſont ſans couverts, mais dans un aſſez bon ordre, ils contiennent les pourſuites et jugemens criminels en différentes périodes, entre le 20 Janvier 1667 et le 11 Septembre 1750.

Les quarante ſept régitres qui ſuivent ſont des procédures et des jugemens dans les cauſes civiles dans la juriſdiction des Trois Rivieres à differentes périodes entre le 9 Février 1658 et le 30 Mars 1743, ils ſont ſans couverts, bien endommagés et dans un très mauvais ordre.

La derniere eſt une petite liaſſe d'actes de tutelle dans la juriſdiction des Trois Rivieres.

Remarque.—Les Archives ci-deſſus déſignées, quant à la juriſdiction des trois Rivieres ont été délivrées par Mr. Panet à Charles Thomas Ecuier Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs pour le Diſtrict des Trois Rivieres, en conſéquence d'un ordre de ſon Excellence Lord Dorchester en Conſeil, comme il paroit par le reçu de Mr. Thomas pour les dites archives, daté du 7 Mars 1791. Le

The committee proceeded to the examination of the *Repertoires*, or lists of acts paſſed before different notaries, prior to the conqueſt.

Repertore or liſt N° 1, is a book without cover, but in good preſervation, it contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Leſpinaſſe, beginning and ending in 1637.

Guillot, beginning in 1637 and ending in 1638.

Piraube, beginning in 1639 and ending in 1643.

Tronquet, beginning 1643 and ending in 1646.

Bancheron, beginning 1646 and ending in 1647.

Le Coutre, beginning 1647 and ending in 1648.

Berment, beginning 1647 and ending in 1649.

Godet, beginning 1652 and ending in 1653.

Rouer, beginning 1654 and ending in 1657.

Durant, beginning 1653 and ending in 1654.

Peuvret, beginning 1653 and ending in 1659.

Vachon, beginning 1658 and ending in 1675.

Mouchy, beginning 1666 and ending the ſame year.

Gourdau, beginning 1662 and ending the ſame year.

Gloria, beginning 1663 and ending in 1664.

Ameau, beginning 1668 and ending the ſame year.

Le Comte, beginning 1668 and ending the ſame year.

Filion, beginning 1663 and ending in 1688

Aubert, beginning 1650 and ending in 1692.

Maugue, beginning 1674 and ending in 1679.

Metrû, beginning 1681 and ending in 1700.

Roger, beginning 1694 and ending in 1702,

La Neuville, beginning 1699 and ending in 1730.

N° 2. A book bound in calf, in good order, contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Hicbé, beginning in 1725 and ending in 1736.

Rivert, beginning in 1709 and ending in 1719.

Audouart, beginning in 1636 and ending in 1663.

N° 3. A book bound in calf, in tolerable good order, except the binding which is looſe, contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Becquet, beginning in 1665 and ending in 1682.

Charles Rageot, beginning in 1695 and ending in 1702.

N° 4.

Le Commité a procédé à l'éxamen des Répertoires ou listes des actes passés devant plusieurs Notaires avant la conquête.

Répertoire ou liste N° 1. est un livre sans couvert, mais bien conservé, il contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir:

Lespinasse, commençant et finissant en 1637.

Guillot, commençant en 1637 et finissant en 1638.

Piraube, commençant en 1639 et finissant en 1643.

Tronquet, commençant en 1643 et finissant en 1646.

Bancheron, commençant en 1646 et finissant en 1647.

Le Coutre, commençant en 1647 et finissant en 1648.

Berment, commençant en 1647 et finissant en 1648.

Godet, commençant en 1652 et finissant en 1653.

Rouer, commençant en 1654 et finissant en 1657.

Durant, commençant en 1653 et finissant en 1654.

Peuvret, commençant en 1653 et finissant en 1659.

Vachon, commençant en 1658 et finissant en 1675.

Mouchy, commençant en 1666 et finissant la même année.

Gourdeau, commençant en 1662 et finissant dans la même année.

Gloria, commençant en 1663 et finissant en 1664.

Ameau, commença t en 1668 et finissant la même année.

Le Comte, commençant en 1668 et finissant la même année.

Filion, commençant en 1663 et finissant en 1692.

Maugué, commençant en 1674 et finissant en 1679.

Mêtru, commençant en 1681 et finissant en 1700.

Roger, commençant en 1694 et finissant en 1702.

La Neuville, commençant en 1699 et finissant en 1730.

N° 2. un livre relié en veau en bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Hiché, commençant en 1725 et finissant en 1736.

Rivert, commençant en 1709 et finissant en 1719.

Audouart, commençant en 1636 et finissant en 1663.

N° 3. un livre relié en veau, dans un assez bon ordre excepté la reliure qui est lâche, contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Becquet, commençant en 1665 et finissant en 1682.

Charles Rageot, commençant en 1695 et finissant en 1702.

N° 4.

N° 4. A book bound in calf, in good order, contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Duquet, beginning in 1659 and ending in 1687.

Genaple Belfond, beginning in 1682 and ending in 1709.

N° 5. A paper book without cover, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *La Cettiere* notary, beginning in 1702 and ending in 1728.

N° 6. A book ſtitched in canvas, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *Dubreiul* notary, beginning in 1708 and ending in 1743.

N° 7. A book bound in parchment, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Giles Rageot* notary, beginning in 1667 and ending in 1691.

N° 8. A book ſtitched in canvas, the firſt ſix and two laſt leaves are damaged, it contains an inventory of *Procés verbaux* and acts paſſed before *La Riviere* ſurveyor of lands and notary, beginning in 1691 and ending in 1725, and it alſo contains an inventory of acts paſſed before *Jannau* notary, beginning in 1674 and ending in 1743.

N° 9. A book ſtitched in canvas, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Michon* notary, begining in 1709 and ending in 1749.

N° 10. A book ſtitched in canvas, in good order, contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Gachet, beginning in 1711 and ending in 1743.

Richard, beginning in 1751 and ending in 1768.

N° 11. A book ſtitched in canvas, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *François Rageot* notary, beginning in 1709 and ending in 1753.

N° 12. A book bound in calf, the binding is looſe but otherways in good order, it contains inventories of acts paſſed before the following notaires, viz.

Barbel, beginning in 1703 and ending in 1740.

Pinguet, beginning in 1726 and ending in 1748.

Denoyer, Pretre, beginning in 1714 and ending in 1747.

Pinguet, Belleviie, beginning in 1749 and ending in 1751.

N° 13. A book bound in calf, in good order, except the cover which is looſe, contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Chamballon, beginning in 1692 and ending in 1716.

La ferté le Pailleur, beginning in 1701 and ending in 1702.

Marois, beginning in 1748 and ending in 1756.

This book alſo contains an inventory of acts paſſed before *Planté* notary, poſterior to the conqueſt.

N° 14. A book ſtitched in paper, in tolerable good preſervation, contains an inventory of acts paſſed before *Louet Pere* notary, beginning in 1723 and ending in 1737.

N° 16.

N° 4. un livre relié en veau en bon ordre contenant un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Duquet, commençant en 1659 et finissant en 1687.

Genaple Belfond, commençant en 1682. et finissant en 1709.

N° 5. un livre de papier sans couvert, en assez-bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant La Cettiere Notaire, commence en 1702 et finit en 1728.

N° 6. un livre lié en cannevas, dans un assez bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Dubreuil Notaire, commençant en 1708 et finissant en 1743.

N° 7. Un livre rellé en parchemin, en bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Giles Rageot, Notaire, commençant en 1667 et finissant 1691.

N° 8. un livre lié en cannevas les premieres six feuilles et les deux dernieres sont endommagés, il contient un inventaire de procès verbaux et actes passés devant La Riviere arpenteur de terres et Notaire, commençant en 1691 et finissant en 1725 et il contient aussi un inventaire des actes passés devant Jannau Notaire, commençant en 1674 et finissant en 1743.

N° 9. un livre lié en canevas en bon ordre contient un inventaire d'actes passés devant Michon Notaire commençant en 1709 et finissant en 1749.

N° 10. un livre lié en cannevas en bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Gachet, commençant en 1711 et finissant en 1743.

Richard, commençant en 1751 et finissant en 1768.

N° 11. un livre lié en cannevas dans un assez bon ordre contient un inventaire d'actes passés devant François Rageot Notaire, commençant en 1709 et finissant en 1753.

N° 12. un livre relié en veau, la reliure est détachée mais d'ailleurs en bon ordre, il contient l'inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Barbel, commençant en 1703 et finissant en 1740.

Pinguet, commençant en 1726 et finissant en 1748.

Denoyer, Prêtre, commençant en 1714 et finissant en 1751.

N° 13. un livre relié en veau en bon ordre, excepté le couvert qui est détaché, contient des inventaires d'actes passés devant les notaires suivans, savoir,

Chamballon, commençant en 1692 et finissant en 1716.

La Ferté le Pailleur, commençant en 1701 et finissant en 1702.

Marois, commençant en 1748 et finissant en 1756.

Ce livre contient aussi un inventaire d'actes passés devant Planté Notaire depuis la conquête.

N° 14. un livre lié en papier, dans un assez bon ordre de conservation contient un inventaire d'actes passés devant Louet pere, Notaire, commençant en 1723 et finissant en 1737.

N° 16, A book ſtitched in paper, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *Boiſſeau* notary, beginning in 1730 and ending in 1744.

N° 17, *A*, A book bound in calf, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *Boucault* notary, beginning in 1736 and ending in 1748.

N° 17, *B*. A book bound in parchment, in tolerable good order, contains inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Boucault, beginning in 1748 and ending in 1756.

Robin, Since the conqueſt.

N° 18, A book ſtitched in paper, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *La Tour* notary, beginning in 1736 and ending in 1741.

Note.—Theſe eighteen *Repertoires* have been depoſited by Mr. Panet in the office of Mr. Secretary Pownall, by order of the committee, as appears by his receipt dated 12th February 1791.

N° 19, A book bound in calf in good order, except the binding, it contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Chorel, beginning in 1730 and ending in 1755.

Querverſo, Notary and ſurveyor of lands, beginning 1748 and ending in 1755.

Rouſelot, beginning in 1737 and ending in 1756.

Louet fils, beginning in 1739 and ending in 1767.

Morreau, beginning in 1753 and ending in 1765.

Decharnay, beginning in 1756 and ending in 1759.

Huot, beginning in 1739 and ending in 1771.

N° 20, A book bound in calf, in good order, contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Du Laurent, beginning in 1734 and ending in 1759.

Preſſé, beginning in 1736 and ending in 1746.

Duclos, beginning in 1751 and ending in 1769.

Taché, poſterior to the conqueſt.

Le Brun, poſterior to the conqueſt.

Gabory, poſterior to the conqueſt.

N. B. The minutes or originals of the acts paſſed before *Preſſé* and *Duclot*, appear by a note in this book to have been delivered to Mr. *Badeau*, notary at *Trois-Rivieres*, on the 10th June 1782, by order of Governor Haldimand.

N° 21, A book with a looſe parchment cover, but otherways in good order, it contains inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Guillard de Fleury, beginning in 1754 and ending in 1761.

Caron, beginning in 1744 and ending in 1746.

Poulin,

N° 16. un livre lié en papier, en assez bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Boisseau Notaire, commençant en 1730 et finissant en 1744.

N° 17. A. un livre relié en veau, en assez bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Boucault Notaire, commençant en 1736 et finissant en 1748.

N° 17. B. un livre relié en parchemin, en assez bon ordre, contient l'inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans savoir,

Boucault, commençant en 1748 et finissant en 1756.

Robin, depuis la conquête.

N° 18. un livre lié en papier en assez bon ordre, il contient un inventaire d'actes passés devant Latour Notaire, commençant en 1736 et finissant en 1741.

Remarque.—Ces dix huit Répertoires ont été déposés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du Commité, comme il paroit par son reçu daté du 12 Février 1791.

N° 19. un livre relié en veau, en bon ordre, excepté la reliure, il contient des inventaires d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Choret, commençant en 1730 et finissant en 1755.

Querverso, Notaire et Arpenteur de terres, commençant en 1748 et finissant en 1755.

Rousselot, commençant en 1737 et finissant en 1756.

Louet fils, commençant en 1730 et finissant en 1767.

Moreau, commençant en 1753 et finissant en 1765.

Ducharnay, commençant en 1756 et finissant en 1759.

Huot, commençant en 1739 et finissant en 1771,

N° 20. un livre relié en veau en bon ordre, contient des inventaires d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Du Laurent, commençant en 1734 et finissant en 1759.

Pressé, commençant en 1736 et finissant en 1759.

Duclos, commençant en 1751 et finissant en 1769.

Taché, après la conquête.

Le Brun, après la conquête.

Gaboury, après la conquête.

N. B. Les Minutes ou les originaux des actes passés devant Pressé et Duclos, paroissent par une note dans ce livre avoir été délivrés à Mr. Badeau Notaire aux Trois-Rivieres le 10 Juin 1782, par ordre du Gouverneur Haldimand.

N° 21. un livre avec un couvert en parchemin détaché, mais cependant en bon ordre quant au reste il contient l'inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Guillard de Fleury, commençant en 1754 et finissant en 1761.

Caron, commençant en 1744 et finissant en 1746.

Poulin,

Poulin, beginning in 1712 and ending in 1734.

La Rue, beginning in 1667 and ending in 1675.

Guillimin, posterior to the conqueſt.

Veron de Grandminil, beginning in 1708 and ending in 1720.

Potier, beginning in 1701 and ending in 1711.

La Foſſe, beginning in 1718 and ending in 1744.

Gouget, posterior to the conqueſt.

N. B. The minutes or originals of the acts paſſed before *Caron*, *Poulin*, *Veron de Grandminil*, *Potier* and *La Foſſe*, appear to have been delivered to Mr. *Badeau*, notary at *Trois-Rivieres*, the 10th June 1782, by order of Governor Haldimand.

N° 22, A book ſtitched in paper, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Dupont* notary, beginning in 1747 and ending in 1774.

N° 23, A book ſtitched in paper, in good order, contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Pollet, beginning in 1730 and ending in 1752.

Normandin, beginning in 1686 and ending in 1729.

Fortier, beginning in 1740 and ending in 1774.

Saindon, posterior to the conqueſt.

N. B. The minutes or originals of the acts paſſed before *Pollet* and *Normandin*, appear to have been delivered to Mr. *Badeau*, notary at *Trois-Rivieres*. on the 10th June 1782, by order of Governor Haldimand.

N° 24 *A*, A book bound in calf, in very good order, contains an inventory of acts paſſed before *Barolet* notary, beginning in 1737 and ending in 1743.

N° 24 *B*, A book bound in calf, in very good order, contains an inventory of acts paſſed before *Barolet* notary, beginning in 1743 and ending in 1754.

Note.—The books 24 *A*, and 24 *B*, have been depoſited by Mr. *Panet* in Mr. Secretary Pownall's office, by order of the committee, as appears by his receipt dated 12th February 1791.

N° 25, A book ſewed in brown paper, in tolerable good order, contains an inventory of acts before *Saillant* notary, beginning in 1750 and ending in 1775.

N° 26, A book ſewed in paper, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Dion* notary, beginning in 1743 and ending in 1779.

N° 27, A book bound in parchment, in good order, contains inventories of acts paſſed before the following notaries viz.

Geneſt, beginning in 1745 and ending in 1782.

Pierre Louis Panet, posterior to the conqueſt.

Allieu, beginning in 1749 and ending in 1760.

Rouſſeau, posterior to the conqueſt.

St. Aubin, posterior to the conqueſt.

This

Poulin, commençant en 1712 et finiſſant en 1734.

La Rue, commençant en 1667 en finiſſant en 1675.

Guillemin, après la conquête.

Veron de Grand Ménil, commençant en 1708 et finiſſant en 1720.

Potier, commençant en 1701 et finiſſant en 1711.

Lafoſſe, commençant en 1718 et finiſſant en 1744.

Gouget, après la conquête.

N. B. Les Minutes ou les originaux des actes paſſés devant Caron, Poulin, Veron de Grand Ménil, Potier et Lafoſſe, paroiſſent avoir été délivrés à Mr. Badeau Notaire aux Trois Rivieres le 10 Juin 1782, par ordre du Gouverneur Haldimand.

N° 22. un livre lié en papier, en bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Dupont Notaire commençant en 1747 et finiſſant en 1774.

N° 23. un livre lié en papier, en bon ordre, contient des inventaires d'actes paſſés devant les Notaires ſuivans, ſavoir,

Pollet, commençant en 1730 et finiſſant en 1752.

Normandin, commençant en 1686 et finiſſant en 1729.

Fortier, commençant en 1740 et finiſſant en 1774.

Sindon, après la conquête.

N. B. Les minutes ou originaux des actes paſſés devant Pollet et Normandin, paroiſſent avoir été délivrés à Mr. Badeau Notaire aux Trois Rivieres, le 10 Juin 1782, par ordre du Gouverneur Haldimand.

N° 24. A. un livre relié en veau, en très bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Barolet Notaire, commençant en 1737 et finiſſant en 1743.

N° 24. B. un livre relié en veau en très bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Barolet Notaire, commençant en 1743 et finiſſant en 1754.

Remarque.—Les livres 24 *A* et 24 *B*, ont été dépoſés par Mr. Panet dans l'office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du commité comme il paroit par ſon reçu daté du 12 Fevrier 1791.

N° 25, Un livre couſu en papier brun, en aſſez bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Saillant notaire, commençant en 1750 et finiſſant en 1775.

N° 26, Un livre couſu en papier, en bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Dion notaire commençant en 1743 et finiſſant en 1779.

N° 27, Un livre relié en parchemin, en bon ordre, contient des inventaires d'actes paſſés devant les notaires ſuivans, ſavoir,

Geneſte, commençant en 1745 et finiſſant en 1782.

Pierre Louis Panet, après la conquête.

Alliéz, commençant en 1749 et finiſſant en 1760.

Rouſſeau, après la conquête.

St. Aubin, après la conquête.

Ce

This book alſo contains an inventory of wills and other acts or deeds, depoſited with the clerk of the court of common-pleas, ſince the year 1768, numbered from 1 to 112.

The committee proceeded to examine the regiſters of the *Voyeire*.

N° 1, is a regiſter conſiſting of a few ſheets of paper ſtitched together without cover, but in tolerable good order, adjuſting and fixing the lines of the ſtreets of Quebec, to which proprietors of lots were permitted to build, it begins in 1685 and ends in 1689.

N° 2, A paper regiſter much damaged, of the ſame nature as the laſt, it begins in 1714 and ends in 1727.

N° 3, A regiſter bound in parchment, in tolerable good order, except the firſt ſix leaves which are much damaged, it contains *Proçes Verbaux de Voyerie*, or of roads, it begins in 1700 and ends in 1725.

N° 4, A bundle containing looſe *Proçés Verbaux de Voyerie* by *Becancourt Grand Voyer*.

N° 5, 6 & 7, Three bundles, and N° 8, a regiſter in tolerable good order, they contain *Proçés Verbaux de Voyerie*, by *Bois Clerc grand voyer*.

N° 9, A bundle containing ditto, by *de la Gorgendiere grand voyer*.

N° 10, A bundle containing ditto, by *De Lino grand voyer*.

Letter *A*, a bundle containing original conceſſions or grants of lands in fief, and in roture, by different governors and ſeigniors.

Note.—The ten regiſters concerning the *Voyerie*, and the bundle marked letter *A*, have been depoſited by Mr. Panet in Mr. Secretary Pownall's office, by order of the committee, as appears by his receipt dated the 12th February 1791.

The Committee having gone through the repertoires or inventories, of acts paſſed before notaries, adjourned to the place where the acts are depoſited in the Jeſuits college, and found them arranged in conformity to their journal.

The committee then looked into five bundles, containing minutes or original acts paſſed before the following notaries, which are not included in the *Repertoires* or inventories already ſtated. viz.

Vachon, between 1650 and 1693.

Duprae, between 1667 and

Parent, between 1748 and 1776.

Roy, between 1663 and 1708.

Barolet, between 1754 and 1760.

Mr. Panet ſhewed the committee a large quantity of papers which appear to be writings filed by parties reſpecting actions before the *Prevoſté* court.

Note.—It appears by Mr. Secretary Pownall's receipt dated 15th February 1791, that the following papers have been depoſited in his office by Mr. Panet, viz.

Bundles of papers or cartons ſtiled, "*Etudes des notaires.*"

Thirty-five of Maître Vachon, Notary.

Ten of Mre. Larue, - do. Fifty-nine

Ce livre contient auſſi un inventaire des teſtamens et autres actes ou contrats dépoſés dans l'office du Greffier des plaidoiers-communs depuis l'année 1768, numeroté du 1 à 112.

Le commité à procédé a éxaminer les régiſtres de Voyerie.

N° 1, Eſt un régitre conſiſtant en quelques feuilles de papiers liés enſemble ſans couvert, mais en aſſez bon ordre, déſignant et fixant le alignemens des rues de Québec, ſur les quelles les propriétaires des emplacemens obtenoient permiſſion de Bâtir, il commence en 1685 et finit en 1689.

N° 2, Eſt un régitre en papier très endommagé, de la même nature que le dernier, il commence en 1714 et finit en 1727.

N° 3, Un régitre relié en parchemin, en aſſez bon ordre, excepté les prémieres ſi feuilles qui ſont bien endommagées, et contient des proçés Verbaux de voyerie, ou des chemins, il commence en 1700 et finit en 1725.

N° 4, Une liaſſe contenant des Proçés Verbaux de Voyerie détachés par Becancour, Grand Voyer.

N° 5, 6 & 7, Trois liaſſes et N° 8 un régitre dans un aſſez bon ordre, ils contienent des proçés verbaux de Voyerie par Boiſclere Grand Voyer.

N° 9. Une liaſſe contenant ditto, par de La Gorgendiere grand voyer.

N° 10, Une liaſſe contenant ditto, par de Lino Grand Voyer.

Lettre *A*, Une liaſſe contenant des conceſſions originales de terres en fiefs et en routûre, par différens Gouverneurs et Seigneurs.

Remarque.—Les dix régitres concernant la Voyerie et la liaſſe marquée lettre *A*, ont été dépoſés par Mr. Panet dans l'office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du commité, comme il paroit par ſon reçu daté du 12 Fevrier 1791.

Le commité après avoir examiné les Répertoires ou inventaires des actes paſſés devant Notaires a ajourné a l'endroit ou les actes ſont dépoſés dans le College des Jeſuites, et les trouva arangés conformément à ſon journal.

Le Commité a enſuite examiné les cinq liaſſes, contenant des Minutes ou des actes originaux paſſés devant les Notaires ſuivans, qui n'étoient pas inclus dans les Répertoires ou inventaires déja conſtatés, ſavoir,

Vachon, entre 1650 et 1693.

Duprac entre 1667 et

Parent entre 1748 et 1776.

Roy entre 1663 et 1708.

Barolet entre 1754 et 1760.

Mr. Panet à montré au Commité une grande quantité de papiers qui paroiſſent être des écrits filés par les parties dans des actions devant la Cour de Prévôté.

Remarque.—Il paroit par le reçu de Mr. Le Sécrétaire Pownall, daté du 15 Février 1791, que les papiers ſuivans ont été dépoſés dans ſon office par Mr. Panet, ſavoir,

Liaſſes de papiers ou cartons, ſtilés Etudes des Notaires.

Trente cinq de Maitre Vachon, Notaire.

Dix de Me. Larue, - - ditto.

Cinquante

Fifty-nine of Mre. Duprac, - Notary.
Twenty-six of Mre. Fortier, - do.
Thirteen of Mre. Parent, - do.
Three of Mre. Janneau, - - do.
One of Mre. Allies, - - - do.
Forty-one of Mre. Michon, - do.
Four of Mre. Duquet, - - do.
Eight of Mre. Barbel, - - do.
Twenty-five and some loose sheets of Mre Rageot, - - - do.
Six of Mre. Guillart Fleury, - do.
One of Mre. Querverso, - do.
Twenty eight of Mre. Baroiet from 1731 to 1759 and 60. - do.
Seven of Mre. François Rageot, do.
One of Mre. Marois, - - do.
Sixteen of Mre. Geneste, - do.
Eleven of Mre. Huot, - - do.
One of Mre. Bellevue, - - do.
Five of Mre. Richard, - - do.
Eighteen of Mre. Dionne, - do.
Three of Mre. Rivet, - - do.
Three of Mre. Boisseau, - - do.
One of Mre. Guille. * Roger, do.
One of Mre. Roy, - - - do.
One of Mre. Rageot, - - do.
Four of Mre. Decharney, - - do.
Thirteen of Mre. Dupont, - do.
Three of Mre. Louet Pere, - do.
Twenty-three of Mre. la Cetière, do.
Twenty of Mre. Rousselot, - do.
Twenty-eight of Mre, Gachet, do.
Ten of Mre. Du Laurent, - do.
Thirteen of Mre. Pinguet, - do.
Five of Mre. Audouart, - - do. Three

* Rageot.

Cinquante neuf de Mre. Duprat Notaire
Vingt six de Mre. Fortier, do.
Treize de Mre. Parent, do.
Trois de Mre. Tanneau, do.
Un de Mre. Allies, do.
Quarante un de Mre. Michon, do.
Quatre de Mre. Duquet, do.
Huit de Barbel, do.
Vingt cinq et quelques feuilles detachees de Mre. Rageot, do.
Six de Mre. Guillart Fleury, do.
Un de Mre. Querverfo, do.
Vingt huit de Mre. Barolet, depuis 1731 a 1759 et 90. do.
Sept de Mre. Frs. Rageot. do.
Un de Mre. Marois, do.
Seize de Mre. Geneft, do.
Onze de Mre. Huot, do.
Un de Mre. Bellevue, do.
Cinq de Mre. Richard, do.
Dix huit de Mre. Dionne, do.
Trois de Mre. Rivet, do.
Trois de Mre. Boilleau, do.
Un de Mre. Guillaume Rageot, do.
Un de Mre. Roy, do.
Un de Mre. Rageot, do.
Quatre de Mre. Decharnay, do.
Treize de Mre. Dupont, do.
Trois de Mre. Louet Pere, do.
Vingt trois de Mre. Lacetiere do.
Vingt de Mre. Rouflelot, do.
Vingt huit de Mre. Gachet, do.
Dix de Mre. du Laurent, do.
Treize de Mre. Pinguet, do.
Cinq de Mre. Andouart, do.

Three (and inventory) of Mre. de Honoré Neuville, - - Notary:
Five of Mré. Hiché, - - - do.
Fifteen of Mre. Debreüil, - do.
Seven of Mre. Becquet, - - do.
Ten of Mre. Belfond, - - do.
Ten of Mre. Pinguet, - - do.
Twenty-one of Mre. Boucault, do.
One of La Rivière, - - - - do.
Two bundles ſtiled - - " Anciennes minutes des notaires hors de leur rang."
Eleven of Saillant, Notary.
Twenty of Mre. Louët fils. - do.
Fourteen of Chamballon. - - do.
Five of Mre. La Four, - - do.
Twenty-two of Mre. Charet, - do.
One of Mre. Moreau, - - do.
One of Mre. Denoyer Prêtre,
One of La Ferté Le Pailleur, Notary.
One of Claüde Aubert, - - do.
Two bundles Etudes ſeveral notaries.

Forty-ſeven bundles ſtiled " *Regiſtres des Baptêmes, Sepultures et Marriages.*"

Various bundles ſtiled " *Curatelles et Tutelles &c.*"

One bundle *Encheres par licitation.*

A variety of papers ſtated by Mr. Panet to have been entitled in the Archives " *Papiers inutiles*" when he was appointed clerk of the common-pleas and which he found lying on the ground and were put upon ſhelves by him. They appear to be papers of various proceedings in the different courts, all mixed together.

One caſe about half full of ſimilar papers.

REPORT

Trois (et inventaire) de Mre. de Honoré Neuville. } Notaire.

Cinq de Mre. Hiché, do.

Quinze de Mre. Dubreuil, do.

Dix de Mre. Becquet, do.

Dix de Mre. Belfond, do.

Dix de Mre. Pinguet, do.

Vingt un de Mre. Boucault, do.

Un de la Rivière, do.

Deux Liasses stilées
" Anciennes Minutes des Notaires hors de leurs rangs." }

Onze de Saillant, Notaire.

Vingt de Mre. Louet fils, do.

Quatorze de Chamballon, do.

Cinq de Mre. Latour, do.

Vingt deux de Mre. Charet, do.

Un de Mre. Moreau, do.

Un de Mre. Denoyer, Prêtre.

Un de Laferté le Pailleur, Notaire.

Un de Claude Aubert, do.

Deux liasses études de plusieurs Notaires

Quarante sept liasses stilées.

" Régitres des Batêmes, Sépultures et Mariages."

Diverses Liasses stilées, " Curatelles et Tutelles."

Une liasse " Encheres par Licitation."

Une variété de papiers que Mr. Panet a aliégué avoir été intitulés " papiers inutiles" lorsqu'il fut nommé Greffier des Plaidoyers-communs, et qu'il a trouvé sur le plancher et qu'il a mis sur les tablettes, ils paroissent être des papiers de diverses procédures dans les différentes Cours, tous mêlées ensemble.

Une Caisse environ à demie pleine de semblables papiers.

REPORT OF THE COMMITTEE FOR THE DISTRICT OF MONTREAL:

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Governor General, &c. &c.

Report of the Committee of Council residing in Montreal, *appointed to inquire into the State and Condition of the* ANTIENT RECORDS *that may be in the District of* Montreal,

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY,

IN obedience to your *Excellency's* order of reference in council to inquire into the ſtate of the Antient Records.

We foward, after divers ſittings and examination, the annexed liſt of ſuch as have come within our knowledge, depoſited in a vault appropriated for that uſe, with remarks on their nature, authenticity, ſtate of preſervation and the period of the ſeveral acts therein mentioned, as well as of the judicial proceedings, and they are diſpoſed in as good order as the conveniency and facility of thoſe that may be intereſted may require.

We likewiſe annex a ſtate of records at Three-Rivers which o n examination one of us found to be agreeable to the ſtatement.

MONTREAL, 10th *November*, 1790. By order of the Committee,

(Signed) PICOTTE'E DE BELESTRE, *Preſident.*

Liſt of the Papers, Regiſters, Proceedings &c. of the Archives of Montreal ſince the Eſtabliſhment of the Juriſdiction to the Conqueſt in 1760.

CIVIL PROCEEDINGS.

A bundle of 22 *carnets* of the proceedings of the juriſdiction of Montreal from the 23d November 1666 to the 2d September 1786, with a repertory.

A regiſter, not bound, containing 14 *carnets* from the 7th January 1687 to the 22d Auguſt 1690, a part of which is unbound and ſome leaves gnawed.

One ditto of 14 *carnets* commenced the 4th September 1690 and finiſhed the 15th September 1693, with a repertory.

17 *carnets*, not bound, in which are enregiſtered divers copies of arrets of ſtate, and of the ſuperior council of Quebec, including the commiſſions or appointments of judges, king's attornies and other officers, for the eſtabliſhment of civil and military juriſdiction at Montreal, from the 17th November 1693 to the 22d Auguſt 1698, with a repertory.

13 *carnets*, not bound, from the 26th Auguſt 1698 to the 28th March 1702.

18 ditto, not bound, beginning the 22d May 1702 and ending the 25th May 1706.

RAPPORT DU COMMITÉ POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Gouverneur Général, &c. &c.

Rapport du Commité du Conſeil réſident à Montréal, nommé pour éxaminer l'état et la Condition des Anciens Régitres qui peuvent être dans le Diſtrict de Montréal,

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

EN obéiſſance à l'ordre de Référence de Votre Excellence en Conſeil pour éxaminer l'Etat des Anciens Régitres,

Nous tranſmettons, après diverſes Séances et un examen, la liſte annexée de tels de ceux qui ſont venus à notre connoiſſance, dépoſés dans une voute deſtinée à cet uſage, avec des remarques ſur leur nature, leur autenticité, leur état de conſervation et la date des différens actes qui y ſont mentionnés, ainſi que des Procédures Judiciaires, et ils ſont arrangés en auſſi bon ordre que l'aiſance et la facilité à ceux qui peuvent y être intéreſſés, peuvent le requérir.

Nous joignons également une lettre et un état des régitres des Trois Rivieres qu'un de nous, ſur un éxamen, a trouvé être conformes à l'état.

Par ordre du Commité,

MONTREAL, le 10 Novembre, 1790. (Signé) PICOTTÉ DE BELESTRE, *Preſident.*

Etats des Papiers, Régiſtres, Procédures, &c. des Archives de Montréal depuis l'établiſſement de la Juriſdiction juſqu'à la conquête de 1760.

PROCÉDURES CIVILES.

Une liaſſe de 22 carnets des Audiences de la Juriſdiction de Montréal, depuis le 23 9bre. 1666 juſqu'au 2 7bre. 1686 avec répertoire.

Un Régitre non relié contenant 14 carnets depuis le 7 Janvier 1687 juſqu'au 22 Aouſt 1690, dont partie non reliée et quelques feuillets rongés.

Un régitre en 14 carnets commencé le 4 7bre. 1690 et fini le 15 7bre. 1693 avec répertoire.

17 Carnets non reliés, dans leſquels ſont enrégiſtrées diverſes copies d'arrêts d'Etat et du Conſeil Supérieur de Québec, renfermant les commiſſions ou proviſions des Juges, Procureurs du Roi et autres officiers pour l'établiſſement de la Juriſdiction Civile et Militaire à Montréal, commencés le 17 9bre. 1693 juſqu'au 22 Août 1698 avec un Répertoire.

13 carnets non reliés, depuis le 26 Aouſt 1698 juſqu'au 28 Mars 1702.

28 carnets non reliés commencés le 22 Mai 1702 et fini le 25 May 1706.

Un

A regiſter, partly bound, containing 20 *carnets*, beginning the 9th November 1706 and ending the 29th December 1713.

7 *carnets*, forming a regiſter, from the 15th June 1714 to the 23d December 1718.

A regiſter without cover, beginning the 24th January 1719 and ending the 7th Sept. 1725.

One ditto, beginning the 18th October 1726 and ending the 14th October 1729.

One ditto, beginning the 13th January 1730 and ending the 12th May 1732.

One ditto, beginning the 16th May 1732 and ending the 30th January 1733.

One ditto, beginning the 6th February 1733 and ending the 20th June 1733.

One ditto, beginning the 3d July 1733 and ending the 23d February 1734.

One ditto, beginning the 30th March 1734 and ending the 10th December 1734.

One ditto, beginning the 11th December 1734 and ending the 9th September 1735.

One ditto, beginning the 16th September 1735 and ending the 3d Auguſt 1736.

One ditto, without cover, beginning the 7th Auguſt 1736 and ending the 14th June 1737.

One ditto, beginning the 21ſt June 1737 and ending the 28th February 1738.

One ditto, beginning the 4th March 1738 and ending the 22d May 1739.

One ditto, without cover, beginning the 5th June 1739 and ending the 15th Nov. 1740.

One ditto, without cover, beginning the 18th Nov. 1740 and ending the 31ſt Oct. 1741.

One ditto, beginning the 10th November 1741 and ending the 17th January 1743.

One ditto, beginning the 8th February 1743 and ending the 17th November 1744.

One ditto, beginning the 20th November 1744 and ending the 13th July 1746.

One ditto, beginning the 15th July 1746 and ending the 13th June 1749.

One ditto, beginning the 14th June 1749 and ending the 13th February 1754.

One ditto, beginning the 19th February 1754 and ending the 20th September 1755.

One ditto, beginning the 23 September 1755 and ending the 3d May 1758.

One ditto, beginning the 5th May 1758 and ending the 7th September 1760.

The forgoing regiſters and *carnets* are authenticated by the ſignatures of Judges and Clerks, and they have almoſt all repertories; the greateſt part is bound, and in a very good ſtate of preſervation; the remainder is in bundles compoſed of different *carnets* of which part is unbound, part gnawed at the edges, and others have ſeveral leaves wanting, particularly the firſt and laſt.

Tutelles, Curatelles, Insinuations, &c.

A bundle of 15 *carnets*, from the 6th February 1685, to the 2d October 1732; containing the *Tutelles*, *Curatelles*, *Inſinuations* and other acts of the prerogative.

One ditto, of 14 *carnets*, from the 12th December 1732 to the 18th December 1747.

One ditto, of 17 *carnets*, from the 19th June 1748, to the 18th June 1756.

One ditto, of 13 *carnets*, from the 1ſt February 1757 to the 11th Auguſt 1764.

One

Un régitre relié en partie contenant 20 carnets commencé le 9 Novembre 1706 et fini le 29 Décembre 1713.

7. Carnets formant un régitre depuis le 15 Juin 1714 juſqu'au 23 Décembre 1718.

Un régitre ſans couvert, commencé le 24 Janvier 1719 fini le 7 Septembre 1725.

Un ditto commencé le 18 8bre. 1726 et fini le 14 8bre. 1729.

Un ditto commencé le 13 Janvier 1730 et fini le 12 May 1732.

Un ditto commencé le 16 May 1732 et fini le 30 Janvier 1733.

Un ditto commencé le 6 Février 1733 et fini le 20 Juin 1733.

Un ditto commencé le 3 Juillet 1733 et fini le 23 Février 1734.

Un ditto commencé le 30 Mars 1734 et fini le 10 Décembre 1734.

Un ditto commencé le 11 Décembre 1734 et fini le 9 Septembre 1735.

Un ditto commencé le 16 Septembre 1735 et fini le 3 Aouſt 1736.

Un ditto ſans couverture, commencé le 7 Aouſt 1736 et fini le 14 Juin 1737.

Un ditto commencé le 21 Juin 1737 et fini le 28 Fevrier 1738.

Un régitre commencé le 4 Mars 1738 fini le 22 Mars 1739.

Un ditto ſans couverture commencé le 5 Juin 1739 et fini le 15 9bre 1740.

Un ditto ſans couverture commencé le 18 9bre 1740 et fini le 30 8bre. 1741.

Un ditto commencé le 10 9bre. 1741 et finî le 17 Janvier 1743.

Un ditto commencé le 8 Février 1743 et fini le 17 9bre. 1744.

Un ditto commencé le 20 Novembre 1744 et fini le 13 Juillet 1746.

Un régitre commencé le 15 Juillet 1746 et fini le 13 Juin 1749.

Un ditto commencé le 14 Juin 1749 et fini le 13 Février 1754.

Un ditto commencé le 19 Février 1754 et fini le 20 7bre. 1755.

Un ditto commencé le 23 7bre. 1755 et fini le 3 Mai 1758.

Un ditto commencé le 5 Mai 1758 et finit le 6 Septembre 1760.

Les régitres et carnets ci-deſſus ſont autentiqués par les ſignatures des Juges et Greffiers et preſque tous ont leur répertoire, la plus grande partie eſt reliée et dans un très bon état de préſervation ; le reſte eſt en liaſſes compoſées de différens carnets dont partie non reliée, partie rongée par les bouts et d'autres enfin ou manquent pluſieurs feuilles particulierement les prèmieres et dernieres.

TUTELLES, CURATELLES, INSINUATIONS, &c.

Une liaſſe de 15 carnets depuis le 6 Février au 2 8bre. 1732 contenant les Tutelles, Curatelle, Inſinuations et autres actes des prérogatives.

Un idem de 24 carnets, depuis le 12 xbre. 1732 juſqu'au 18 xbre. 1747.

Un idem de 17 carnets, depuis le 19 Juin 1748 juſqu'aú 18 Juin 1756.

Une idem de 13 carnets depuis le 1 Février 1757 juſqu'au 11 Aouſt 1764.

Une

One ditto, of 17 *carnets*, containing the productions, affirmations of accounts, nominations of *Experts*, affidavits, ſecurities, and acts of tranſmiſſion for appeal, from the 24th November 1736 to the 8th of Auguſt 1760.

A bundle of 17 *carnets*, containing judicial leaſes, ſeizures, adjudications, decrees, licitations, *ſentences d'ordres*, and oppoſitions &c. from the 14th July 1683 to the 17th June 1744.

One ditto, of 14 *carnets* from the 3d July 1739 to the 23d October 1750.

One ditto, of 16 *carnets* beginning the 16th October 1750 and ending the 11th July 1760.

Part of theſe *carnets* is in very good order, bound, ſigned and counterſigned; and part is neither bound, nor ſigned;—and there are ſome leaves wanting at the beginning and the end, others are torn, and otherwiſe gnawed, and a few are blank.

NOTARIATS.

The Minutes, or *Notariat* of Mr. Adhemar the father, contained in 18 *Caiſſes*.

1ſt *Caiſſe*, beginning by an act or acquittance from Julien Ladmoty to Cabaſſier, of the 12th May 1687, and ending with an obligation of the 28th December 1688.

2d *Caiſſe*, beginning with the marriage contract of John Luminveau with Mary Quevillon, of the 9th May 1689 and ending with a deed of ſale from Stephen Lair to James Perrinau of the 14th December 1690.

3d *Caiſſe*, beginning with an agreement of Claude Dumay with Robillard, of the 7th Jan. 1691 and ending with an inventory of the widower Peter Pinguet, of the 30th Dec. 1692.

4th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Auguſtin Douaire and Catherine Tetard, of the firſt January 1693, and ending with an agreement of Charles Parent with Joſeph Laforêt, of the 11th September 1693.

5th *Caiſſe*, beginning with a contract between Meſſrs. Juchereau and Aubuchon, of the 1ſt January 1694, and ending with the inventory of the widow Beaudry, of the 30th Aug. 1695.

6th *Caiſſe*, beginning with a declaration of Coron, of the 4th September 1695, and ending by a deed of ſale to Marcoux from Hurtubiſe, of the 10th December 1696.

7th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between John Gateau and Suzanne Coureau, of the firſt of January 1697, and ending with a *carnet* whereof the concluding deed is a conceſſion to James Campault by M Dollier, of the 13th October 1698.

8th *Caiſſe*, beginning with an agreement of the 1ſt June 1698, between Aubry and Laurin, and ending by a deed of ſale of the 30th December 1699, from M. Decoigne to Louis Mallet and his wife.

9th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between James Hurteau and Joſete Rouſſeau, of the 2d January 1700, and ending with a conſtitution of the 27th July 1701, from Landron to Chartraut.

10th *Caiſſe*, beginning with an agreement of Achard with Godet, of the 1ſt Auguſt 1701, and ending with a teſtament of M. Abrah. Bouet of the 26th December 1702.

11th *Caiſſe*, beginning with a declaration of Jn. Roi of the 2d January 1703, and ending by a deed of gift from Madam Legardeur to Sr. Daillebout of the 20th December 1704.

12th

Une liaſſe de 17 carnets contenans les productions, affirmations de comptes, nominations d'experts, preſtations de ſerment, cautionnement et actes de départs pour appel, depuis le 24 Novembre 1736 juſqu'au 8 Aouſt 1760.

Une liaſſe de 17 carnets contenans les baux judiciaires, ſaiſies, adjudications, décrets, licitations, ſentences d'ordres et oppoſitions &c. depuis le 14 Juillet 1683 au 17 Juin 1744.

Une idem de 14 carnets depuis le 3 Juillet 1739 au 23 Octobre 1750.

Une idem de 16 carnets commencés le 16 Octobre 1750 et finit le 11 Juillet 1760.

Partie de ces carnets eſt en très bon ordre, reliée, ſignée et contreſignée ; et l'autre partie non reliée, non ſignée, et ou il manque des feuilles au commencement et à la fin, d'autres déchirées et en partie rongées et quelques-unes en blanc.

Notariate.

Les minutes ou Notariat de Mr. Adhémar pere contenu en 18 caiſſes.

1ere. Caiſſe commençant par un acte ou quittance par Julien Ladmoly à Cabaſſier du 12 May 1687 et finiſſant par une obligation du 28 Décembre 1688.

2eme. caiſſe commmençant par le contrat de Mariage de Jean Lumiaveau avec Marie Queviſlon du 9 May 1689 et finiſſant par une vente par Etienne Lair à Jacques Périneau le 14 Décembre 1690.

3eme. caiſſe commençant par un engagement de Claude Dumay à Robillard du 7 janvier 1691 finiſſant par l'inventaire de veuve Pierre Pinguet du 30 Décembre 1692.

4eme. caiſſe commençant par le contrat de marriage d'Auguſtin Douaire et Catherine Tétard du 1er. janvier 1693, finiſſant par l'engagement de Charles Parent à joſeph Laforet du 11 Septembre 1693.

5eme. caiſſe commençant par un marché entre Meſſrs, Juchereau et Aubuchon du 1er janvier 1694 et finiſſant par l'inventaire de veuve Beaudry du 30 Aoüſt 1695.

6eme. caiſſe commençant par acte de déclaration de Coron du 4 Septembre 1695 finiſſant par une vente à Marcoux par Hurtubiſe du 10 Décembre 1696.

7eme. caiſſe commençant par le contrat de marriage de Jean Gateau et Suzane Courreau du 1 janvier 1697, finiſſant par un carnet dont le dernier acte eſt une conceſſion à Jacques Campeau par Mr. Dollier du 13 Octobre 1698.

8eme. caiſſe commençant par un accord du 1er. juin 1698 entre Aubry et Laurin et finiſſant par une vente du 30 Decembre 1699 par Mr. Decoigne à Louis Mallet et à ſa femme.

9eme. caiſſe commençant par le contrat de marriage de Jacques Hurteau et Joſephte Rouſſeau du 2 janvier 1700 finiſſant une conſtitution du 27 juillet 1701 par Landron à Chartrant.

10eme. caiſſe commençant par l'engagement d'Achard à Godet du 1er. Aouſt 1701, finiſſant par un teſtament de Mr. Abraham Bouet du 26 Décembre 1702.

11eme. caiſſe commençant par une déclaration de Jean Roy du 2 janvier 1703, finiſſant par une Donation à ſieur Daillebout par Madame Legardeur du 20 Décembre 1704.

12th *Caisse*, beginning with an Obligation from Millot to Decoigne, of the 5th January 1705, and ending with a contract of marriage between the Sr. La Perriere and Delle. Malhiot, of the 15th December 1705.

13th *Caisse*, beginning with articles of apprentice-ship of Gauthier to Auger, of the 21st January 1706, and ending with a deed of sale from Gabriel Beaudouin to Gaudry, of the 27th December 1707.

14th *Caisse*, beginning with the inventory of Betournée of the 4th January 1708, and ending with an engagement of Mongrain *aux Dames Hospitalières* of the 22d December 1709.

15th *Caisse*, beginning with a contract *au Roi* by Peter Plaisant of the 2d January 1710 and ending with a contract of marriage between Verou and Magdelaine Blery of the 26th December 1711.

16th *Caisse*, beginning with a deed of sale from Paul Derocher to Noel Zebeau of the 3d January 1712, and ending with an agreement between Louis Turpin and Dejardin of the 13th April 1714.

17th *Caisse*, beginning with an obligation from Queuneville to Sr. Trottier of the 9th April 1714, and ending with a contract of marriage between Jn. Charetier et Marie Courtemanche of the 7th October 1718.

18th And last *Caisse*, beginning with a lease from Magdne. Arrivé to François Rencontre of the 20th January 1719, and ending with an inventory of Gabriel Gibeault of the 30th September 1725.

NOTARIAT of Mr. Adhemar *fils*, in 12 *Caisses*.

1st *Caisse*, beginning with the inventory of Charles Brazeau of the 3d January 1726, and ending with an obligation from Mr. Delongueuil to Madame Pascaud of the 13th Sept. 1728.

2d *Caisse*, beginning by a deed of sale from René Buet to Bro. Pomminville of the 2d. January 1729, and ending with an obligation to the widow Nivard St. Dizier from Brouillet of the 29th December 1730.

3d *Caisse*, beginning by a concession of a pew to Jeannot la Chapelle of the 3d January 1731, and ending with a contract of marriage between Nichs. Volant and Jne. Pothier of the 31st December of the same year.

4th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Le Beau and Marie Tomelet of the 4th January 1732, and ending with articles of partnership between Charles Marie Quennele & Picard, of the 30th December 1733.

5th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Beauvais and Margt. Le Mieux of the 4th January 1734, and ending with a deed of sale to Louis Roi from James Hervieux of the 18th June 1735.

6th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Louis Morel and Catherine Chenier the 6th January 1736, and ending with a deed of sale to Bourgeau from Menard of the 29th December 1738.

7th *Caisse*, beginning with a contract between Louis Beaumont and Chabot of the 3d January 1739, and ending with the marriage contract of Biron and Marie Prudhomme of the 20th December 1740.

8th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Dubeau and Catherine Dubord of the 1st January 1741, and ending with an obligation to Mougé from Couillard of the 18th December 1742.

9th.

12eme. caisse commençant par une obligation de Millot à Decoigne du 5 janvier 1705, finissant par le contrat de mariage du sieur Lapériere et dlle. Malhiot du 15 Décembre 1705.

13eme. caisse commençant par un apprentissage de Gauthier à Auger du 21 janvier 1706, finissant par une vente à Gaudry par Gabriel Beaudouin du 27 Décembre 1707.

14me, caisse commençant par l'inventaire de Bétournée du 4 janvier 1708 finissant par un engagement de Mongrain aux Dames Hospitalieres du 22 Décembre 1709.

15eme. caisse commençant par un marché au Roi par Pierre Plaisant du 2 janvier 1710 finissant par le marriage de Veron et Madelaine Blezy du 26 Décembre 1711.

16me. caisse commençant par une vente à Noel le Beau par Paul Durocher du 3 janvier 1712 finissant par un engagement de Louis Turpin à Déjardin du 13 Avril 1714.

17eme. caisse commençant par une obligation au sieur Trottier par Quenneville du 9 Avril 1714 finissant par le contrat de marriage de Jean Chartier et marie Courtemanche du 7 8bre 1718

18eme. caisse(et derniere) commençant par bail à loyer par madelaine Arrivé à François Rencontre du 20 janvier 1719 finissant par l'inventaire de Gabriel Gibault du 30 7bre 1725.

Notariat de Mr. Adhémar fils en 12 caisses.

1ere. caisse commençant par l'inventaire de Charles Braseau du 3 janvier 1726 finissant par une obligation à madame Pascaud par Mr. de Longueuil du 13 Septembre 1728.

2me. caisse commençant par une vente à Bro Pominville par René Buet du 2 janvier 1729, finissant par une obligation à veuve Nivard St. Dizier par Brouillet du 29 xbre. 1730.

3me. caisse commençant par une conceffion d'un ban à Jeannot Lachapelle du 3 janvier 1731, finissant pur un contrat de marriage d'entre Nicolas Volant et jeanne Pothier du 31 xbre dit an.

4me. caisse commençant par le marriage de le Beau et Marie Tamelet du 4 janvier 1732, finissant par un acte de société entre Charles Marie Quennelle et Picard du 30 xbre. 1733.

5me. caisse commençant par le marriage de Beauvais et Marguerite Lemieux du 4 janvier 1734 finissant par une vente à Louis Roy par Jacques Hervieux du 18 juin 1735.

6me. caisse commençant par le marriage de Louis Morel et Catherine Chénier le 6 janvier 1736, finissant par une vente à Bourgeau par Menard du 29 xbre. 1738.

7eme. caisse commençant par un marché entre Louis Beaumont et Chabot du 3 janvier 1739, finissant par le mariage de Biron et Marie Prudhomme du 20 xbre. 1740.

8me. caisse commençant par le mariage de Dubeau et Catherine Dubord du 1er janvier 1741 finissant par une obligation à Mauge par Couillard du 18 Décembre 1742.

9th *Caisse*, beginning with an obligation of Mr. Linctot to M. Leftage of the 3d Jan. 1743, and ending with the contract of marriage of Robreau and Lfe. Auger of the 31ft Dec. 1744.

10th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Archambault and Marie Brouillet of the 8th January 1745, and ending with a leafe of part of a pew to Mr. Brieftre of the 30th December 1748.

11th *Caisse*, beginning with the articles of apprentice-ship of Le Comte with Cirier of the 2d January 1749, and ending with an obligation of Derofier to Pelequin of the 29th Dec. 1751.

12th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Jof. Renger and Mrie. Lamoureux depofited the 2d January 1752, and ending with a contract of marriage between Joseph Laurin and Catherine Valliere of the 24th November 1754.

NOTARIAT DE ME. RAIMBAULT *Pere* in 6 *Caisses*.

1ft *Caisse*, beginning with a contract of marriage between James Goguet et Jeanne Touffet of the 17th November 1697, and ending with an obligation from Louis Roi to M. Decoigne of the 26th December 1702.

2d *Caisse*, beginning by a deed of fale to Jos. Bricault from Peter Renaud of the 3d Jan. 1703, and ending with a conceffion to Jn. Moreau from the feigniors of Montreal of 20th December 1708.

3d *Caisse*, beginning with a conceffion to Jn. Gervais from Mr. De Longueuil of the 7th February 1709, and ending with a deed of fale to P. Hotelle from the feigniors of Montreal of the 16th December 1713.

4th *Caisse*, beginning with an acquittance to Jobidou from Lavimodiere of the 14th January 1714, and ending with a conceffion from Mr. Bellemont to Dubois of the 30th Sept. 1718.

5th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Diguer and Suzanna Laurin of the 2d January 1720, and ending with a conceffion to Vadenet from Mr. Bellemont of 31ft December 1723.

6th *Caisse*, beginning with a deed of conceffion of a pew to Leftage of 5th January 1724, and ending with another deed of conceffion to Melle. Mary Gatineault from the churchwardens of 24th December 1726.

NOTARIAT DE ME. RAIMBEAULT *fils* in 4 *Caisses*.

1ft *Caisse*, beginning with a deed of fale to La Rofe of 30th January 1727, and ending with ditto to Parée from his brother of 29th December 1729.

2d *Caisse*, beginning with a contract of marriage between M. Lorimier and Melle. Le Pailleur of 5th January 1730, and ending with an obligation to Mr Tremout from Drouat of 11th June 1732.

3d *Caisse*, beginning with an obligation to Mr. Hamelin from Edeline of 12th June 1732, and ending with a deed of fale of the 12th September 1736, from M. De Celoron to Mr. De Contrecœur.

4th And laft *Caisse*, begining with a deed of fale to Decofte from Vinet of 27th September 1736, and ending with a declaration of the widow Daigneaux of 2d September 1737.

NOTARIAT

9eme. caiſſe commençant par une obligation du Sieur Linctot à M. Leſtage du 3 janvier 1743, finiſſant par le mariage de Robreau et de Louiſe Auger du 31 Décembre 1744.

10eme. caiſſe commençant par le marriage d'Archambault et de Marie Brouillet du 8 janvier 1745, finiſſant par un bail de partie d'un banc à Mr. Beleſtre du 30 xbre. 1748.

11me. caiſſe commençant par l'apprentiſſage de le Compte avec Cirier du 2 janvier 1749, finiſſant par l'obligation de Dérôſier à Peloquin du 29 xbre. 1751.

12me. caiſſe commençant par le mariage de Joſeph Renger et Marianne Lamoureux déposé le 2 janvier 1752 finiſſant par le mariage de Joſeph Laurin et Catharine Valiere du 24 9bre 1754

NOTARIAT de Me. Raimbeau pere en 6 caiſſes.

1ere. caiſſe commençant par le mariage de Jacques Goguet et Jeanne Touſſet du 17 Novem. 1697, finiſſant par une obligation de Louis Roi à Mr. Decoigne du 26 Décembre 1702.

2me. caiſſe commençant par vente à Joſeph Bricault par Pierre Renaud du 3 janvier 1703, finiſſant par une conceſſion à Jean Moreau par les ſeigneurs de Montréal du 20 xbre 1708.

3me. caiſſe commençant par une conceſſion à Jean Gervais par Mr. de Longueuil du 7 Février 1709, finiſſant par une vente à P. Hoteſſe par les ſeigneurs de Montréal du 16 Décembre 1713

4me. caiſſe commençant par une quittance à Jobidou par Lamivodiere du 14 janvier 1714, finiſſant par une conceſſion par Mr. Bellemont à Dubois du 30 Septembre 1718.

5me. caiſſe commençant par le mariage de Diguer et Suſanne Laurin du 2 janvier 1720, finiſſant par une conceſſion à Vadenet par Mr. Bellemont du 31 Décembre 1723.

6me. caiſſe commençant par un acte de conceſſion d'un banc à l'eſtage du 5 janvier 1724, finiſſant par un idem à Delle Marie Gatineau par les Marguillers du 24 Décembre 1726.

NOTARIAT de Me. Raimbault fils en 4 Caiſſes.

1ere. caiſſe commençant par une vente à Laroſe du 30 janvier 1727, finiſſant par une idem à Darée par ſon frere du 29 Décembre 1729.

2me. caiſſe commençant par le mariage de M. Borimier et Delle. Lepailleur du 5 janvier 1730, finiſſant par une obligation à Mr. Tremout par Drouart du 11 juin 1732.

3me. caiſſe commençant par une obligation à ſieur Hamelin par Edeline du 12 juin 1732, finiſſant par une vente du 12 Septembre 1736 par Mr. de Céloron à Mr. de Contrecœur.

4me. et derniere caiſſe commençant par une vente à Decoſte par Vinet du 22 7bre 1736, finiſſant par une déclaration de veuve Daigneaux du 2 Septembre 1737.

NOTARIAT

Notariat of Mr. le Pailleur *Père* in 7 *caisses*.

1ſt *Caiſſe*, beginning with a contract between Beaugrand and Mr. Leſtage of 7th January 1703, and ending with a contract of marriage between La Roche & Melle. Payet of 25th December 1708.

2d *Caiſſe*, beginning with an Award between Picard and Pominville of the 5th Jan. 1709, and ending with the inventory of Mr. Lachauvigner of 16th June 1713.

3d *Caiſſe*, beginning with a Leaſe to La Chapelle from Xaintonge of 26th June 1713, and ending with a contract of marriage between Langevin and Marie Anne Roi of 6th Oct. 1715.

4th *Caiſſe*, beginning with an obligation to Guillet from Dufort of the 31ſt October 1715, and ending with a deed of ſale to Delle from Texier of 8th May 1718,

5th *Caiſſe*, beginning with a leaſe to Jgn. Jean from M. Moniere of 9th May 1718, and ending with articles of partnerſhip between Godefroy and Hamelin of 30th April 1721.

6th *Caiſſe*, beginning with an obligation to Charles Le Febvre from his brothers of 1ſt May 1721, and ending with a deed of gift to St. Aubin from Jourdain of 2d April 1725.

7th And laſt *caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Denis and Clemence Picard of 5th May 1725, and ending with a deed of ſale to Garnier from Sauvé of 12th March 1732.

Notariat of Mr. le Pailleur *fils*, in 7 *caiſſes*.

1ſt *Caiſſe*, beginning with an engagement of Roy to M. Defaunier of 23 May 1733, and ending with a conceſſion to Beaudry from M. Lafreſniere of 24th December 1733.

2d *Caiſſe*, beginning with an acquittance from Metot to Denoyers of 3d January 1734, & ending with an engagement of 15th September 1734 from Delorier to Baril.

3d *Caiſſe*, beginning with a mutual deed of gift between Charetier and his wife of 4th January 1735, and ending with a contract between Guillory and Baron of 23d December 1735.

4th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between James Le Gros and Genevieve Le Roux of 9th January 1736, and ending with a deed of aſſignment to Dauteuil from the widow Lamie of 29th December 1736.

5th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Th. Bourdeaux and Melle Deſelle of 2d January 1737, and ending with the contract of marriage between Louis Archambault and Cathe. Picard of 31ſt December 1737.

6th *Caiſſe*, beginning with a deed of ſale from Chaperon to Leonard dated the 3d January 1738, and ending with an engagement of a baſtardchild to Cardinal of 30th December 1738.

7th And laſt *caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Chas. Valade and Genevieve Pilon of 4th January 1739, and ending with the contract of marriage between Beaudeau and Magdelaine Boyer of 26th September of the ſame year.

Notariat of Mr. David, in 2 *caiſſes*.

1ſt *Caiſſe*, beginning with a leaſe to Coquillard from M. St. Michel of 14th May 1719, & ending with an engagement from Charlie to Mr. Dechaillon of 15th May 1722.

2d And laſt *caiſſe*, beginning with an engagement from Beaujeux to Roſe of 16th May 1722, and ending with a deed of ſale to James Diel from Derivou of 9th September 1726.

Notariat

NOTARIAT de Me. LE PAILLEUR pere en 7 caisses:

1ere. caisse commençant par un marché de Beaugrand avec Mr. Leſage du 7 janvier 1703, finiſſant par le mariage de Laroche avec Dlle. Payet du 25 Décembre 1708.

2eme. caisse commençant par une ſentence arbitrale entre Picard et Pommeaville du 5 janvier 1709, finiſſant par l'inventaire de Mr. La Chauvignery du 16 juin 1713.

3eme. caisse commençant par le bail à la Chapelle par Xacatonge du 26 juin 1713, finiſſant par le marriage de Langevin avec Marianne Roy du 6 Octobre 1715.

4me. caisse commençant par une obligation à Guillet par Dufort du 31 Octobre 1715, finiſſant par une vente à Dielle par Teſſier du 8 May 1718.

5me. caisse commençant par un bail à Ignace Jean par Mr. Monier du 9 Mai 1718, finiſſant par une ſociété entre Godfroy et Hamelin du 30 Avril 1721

6me. caisse commençant par une obligation à Charles Lefevre par ſes freres du 1er May 1721 finiſſant par une donation à St. Aubin par Jourdain du 2 Avril 1725.

7me. et derniere caisse commençant par le mariage de Denis avec Clementine Picard du 5 May 1725, finiſſant par une vente à Garnier par Sauvé du 12 Mars 1732.

NOTARIAT de Me. LE PAILLEUR fils en 7 caisses.

1ere. caisse commençant par un engagement de Roy à Mr. Deſaunier du 23 May 1733, finiſſant par une conceſſion à Beaudry par Mr. Lafreſniere du 24 Décembre 1733.

2eme. caisse commençant par une quittance de Metot à Denoyers du 3 janvier 1734, finiſſant par un engagement du 15 Septembre 1734 de Délorier à Baril.

3me. caisse commençant par don mutuel de Charetier et ſa femme du 4 janvier 1735, finiſſant par un marché entre Guillory et Baron du 23 Décembre 1735.

4me. caisse commençant par le mariage de Jacques Legros et Genevieve le Roux du 9 janvier 1736, finiſſant par un tranſport à Dauteuil par veuve Lamie du 29 Décembre 1736.

5me. caisse commençant par le marriage de Joſeph Bourdeaux et Dlle. de Selle du 2 janvier 1737, finiſſant par le mariage de Louis Archambault et Catherine Picard du 31 xbre. 1737.

6me. caisse commençant par une vente de Chaperon à Léonard, en date du 3 janvier 1738, finiſſant par un engagement d'un enfant bâtard à Cardinal du 30 Décembre 1738.

7eme. et derniere caisse commençant par le mariage de Charles Valade et de Genevieve Pilon du 4 janvier 1739, finiſſant par le mariage de Boudeau et Madelaine Boyer du 26 Septembre même année.

NOTARIAT de Me. DAVID en 2 caisses.

1ere. caisse commençant par un bail à Coquillard par Mr. St. Michel du 14 may 1719, finiſſant par l'engagement de Charlie à Mr. Déchaillon du 15 may 1722.

2me. et derniere caisse commençant par l'engagement de Beaujeu à Roſe du 16 May 1722, finiſſant par une vente à Jacques Diel par Dériyou du 9 Septembre 1726.

NOTARIAT

NOTARIAT OF MRE. LATOUR, in 1 *caisse*.

Beginning with a ceſſion or *deſiſtement* from the Seigniors in favor of M. Boucherville of 19th March 1741 and ending with an obligation to Douaire from Mr. De Perigny of 12th June in the ſame year.

NOTARIAT OF MRE. CHEVERMONT in 1 *caiſſe*.

Beginning with an engagement of Mathew Boudel and his wife to M. Deberey of 15th November 1732, and ending with the teſtament of M. Frs. Boust of 9th June 1739.

NOTARIAT OF MRE. ST. ROMAIN in 1 *caiſſe*.

Beginning with a bundle of ſeveral of his minutes from the 9th December 1731, and ending with a procuration from the Beaudry's to their father of 24th February 1732.

NOTARIAT OF MRE. CHAUMONT, 1 *caiſſe*.

Beginning with a deed of ſale to the widow Tabeault from Beauveais of 6th Nov. 1728, & ending with a deed of gift from the widow Blot to Labroſſe of 4th June 1752.

NOTARIAT OF MRE. DUFRESNE, in 1 *caiſſe*.

Beginning with a conceſſion to Boulé from M. Le Page of 18th September 1733, and ending with a deed of aſſignment from the widow Decarry to her children of the 16th April 1747; in the ſame *caiſſe* is a *carnet* of his reports of ſurvey from the 19th September 1730, to the 26th Auguſt 1740.

NOTARIAT OF MRE. CORON in 2 *caiſſes*.

1ſt *Caiſſe*, begins with a deed of aſſignment to Caillé from Labreche of the 2d Jan. 1721, and ends with a conceſſion to Albert Ouimet from Mr. Le Page of 2d January 1731.

2d *Caiſſe*, begins with a deed of ſale to Peter Seguin and his wife by Gipouloux of 13th April 1731, and ends with another deed of ſale to Labelle by *La Jeuneſſe* of 7th April 1732.

NOTARIAT OF MR. BARRET in 2 *caiſſes*.

1ſt *Caiſſe*, begins with a contract of marriage between Peter Voiſin and Jeanne Perrat of 23d December 1709, and ends with an exchange of lands between Frs. Foye and Marie *fils* 11th April 1733.

2d *Caiſſe*, begins with a conceſſion to Frs. Filliou of land *à la tortue* of 24th April 1733, and ends with a contract of marriage between Ls. Laplante Derige Ecr. and Melle. Lacroix of 21ſt December 1744.

NOTARIAT OF MR. DANRE'. in 13 *caiſſes*.

1ſt *Caiſſe*, begins with a deed of aſſignment from Boiſſon to his children of 29th March 1738, and ends with an obligation from Brouillet to Beaudrie of 31ſt December 1740.

2d *Caiſſe*, begins with a contract between Petit and Blot of 2d January 1741, and ends with an obligation from La Selle to Delorme of 28th December 1742.

3d *Caiſſe*, begins with a contract of marriage between Martin and Gauthier of 1ſt January 1743, and ends with an obligation from Becque to M. Leſtage of 26th December 1744.

4th *Caiſſe*, begins with a contract of marriage between Vredon and Margte. Groux of 3d January 1745, and ends with ditto between Pre. Hubert and Cathe. Giaſſon of 19th Nov. 1746.

5th

NOTARIAT de Me. LATOUR, en 1 caisse.

Commençant par une cession ou désistement des seigneurs en faveur de Mr. Boucherville du 19 Mars 1741, finissant par une obligation à douaire par Mr. de Perigny, du 12 Juin même année.

NOTARIAT de Me. CHEVREMONT, en une caisse.

Commençant par un engagement de Mathieu Roudet et sa femme à Mr. Delery du 15 Novembre 1732, finissant par le testament de Mr. Frs. Bouat du 9 Juin 1739.

NOTARIAT de Me. St. ROMAIN, en une caisse.

Commençant par une liasse de diverses de ses minutes depuis le 9 Décembre 1731, et finissant par une procuration des Beaudry à leur pere du 24 Fevrier 1732.

NOTARIAT de Me. CHAUMON, une caisse.

Commençant par une vente à veuve Tabeault par Beauvais du 6 Novembre 1728, finissant par un don de veuve Blot à la Broisse du 4 juin 1752.

NOTARIAT de Me. DUFRENE, en une caisse.

Commençant par une concession à Boulé par Mr. le Page du 18 Septembre 1733, finissant par un abandon de Veuve Décarry à ses enfans du 16 Avril 1747; dans la même caisse est un carnet de ses procès verbaux d'arpentage depuis le 19 7bre. 1730 jusqu'au 26 Aoust 1740.

NOTARIAT de Me. CORON, en 2 caisses.

1ere. caisse commençant par une concession à Caillé par Labrêche du 2 janvier 1721, finissant par une concession à Albert Ouimet par Mr. Le Page du 2 janvier 1731.

2eme. caisse commençant par une vente à Pierre Séguin et sa femme par Gipouloux du 13 Avril 1731, finissant par une vente à Lobelle par la Jeunesse du 7 Avril 1732.

NOTARIAT de Me. BARRET en 2 caisses.

1ére. caise commençant par le mariage de Pierre Voisin et Jeanne Perrat du 23 Décembre 1709, finissant par une échange de terres entre François Faye et Marié fils le 11 Avril 1733.

2eme. caisse commençant par une concession à François Filion d'une terre à la Tortue du 24 Avril 1733, finissant par le mariage de Louis Laplante Dgrige Ecuier et Delle. Lacroix du 21 Décembre 1744.

NOTARIAT de Me. DANRE' en 13 caisses.

1ere. caisse commençant par un abandon par Boisson à ses enfans du 29 Mars 1738, finissant par une obligation de Brouillet à Beaudrie du 31 Décembre 1740.

2de. caisse commençant par un marché entre Petit et Blot du 2 janvier 1741, finissant par une obligation de la Selle et Delorme du 28 Décembre 1742.

3eme. caisse commençant par le contrat de mariage de Martin et Gautier du 1er. janvier 1743 et finissant par une obligation de Becque à Mr. Lestage du 26 Décembre 1744.

4eme. caisse commençant par un contrat de mariage de Vedron et Marguerite Groux du 3 janvier 1745, et finissant par un idem de Pierre Hubert et Catherine Giasson du 19 9bre. 1746.

5th *Caisse*, begins with an inventory of the Widow Campeau of 29th November 1746, & ends with a contract of marriage between Piquet and Ang. Poitra of 21st April 1748.

6th *Caisse*, begins with a deed of conceſſion to M. Feltz from the widow Deruiſſeaux of 22d April 1748, and ends with an exchange between Barthelot and Ricard of 21ſt March 1749.

7th *Caisse*, begins with an agreement between Neveu and Boivin of 22d March 1749, and ends with an obligation of Godu to the India company of 13th June 1752.

8th *Caisse*, begins with an engagement of Godin to M. La Colombiere of 14th June 1751, & ends with an acquittance from Dupuy to the heirs Diel of 29th January 1753.

9th *Caisse*, begins with an engagement from Beaulieu to Pothier of 29th January 1753, and ends with an obligation from Cardinal to his ſon of 2d. March 1754.

10th *Caisse*, begins with a conceſſion to Stoule from Melle. Lanoue of 3d March 1754, and ends with an engagement from Vallé to Courtois of 7th September 1755.

11th *Caisse*, begins with an acquittance from Lambert to Crepeau of 18th September 1755, ending with an inventory of Madme. Feltz of the 9th October 1756.

12th *Caisse*, begins with an accquittance to Le Duc from Giaſſon of 10th October 1756, & ends with a deed of ſale to Peniſſeau from M. Contrecœur of 24th March 1758.

13th And laſt *caisse*, begins with a deed of ſale to Faribault from Delinel of 25th March 1758, and ends with a deed of ſale to Roy from M. Senneville of 17th September 1760.

NOTARIAT OF MRE. SANGUINET, *Pere*, in 2 *caisses*.

1ſt *Caisse*, begins with a deed of ſale to Danſereau from Luſſié the 8th Auguſt 1734, and ends with another deed of ſale to Martin from Rougeau of 27th December 1743.

2d *Caisse*, begins with a contract of marriage between Dupleſſis and Mary Deſchamps of 11th January 1744, and ends with a *Demiſſion* to Lafond from M. De Varennes the 25th September 1747.

NOTARIAT DE MRE. SENET in 4 *caisses*,

1ſt *Caiſse*, begins with a contract of marriage between Thouin and Margaret Beaudouin of 19th January 1704, and ends with a contract of marriage between Charbonneau and Geneviève Huboux of 7th September 1714.

2d *Caiſse*, begins with a deed of ſale to Charbonneau from Lapointe of 16th Sept. 1714, and ends with a deed of ſale to Ls. Calonneau from Gadois of 25th July 1722.

3d *Caiſse*, begins with a deed of ſale to Ploûſe from Truchon of 25th July 1722, and ends with an acquittance to Dumay from Robert of 17th Auguſt 1727.

4th *Caiſse*, begins with a contract of Marriage between Dejardin and Anne Brein of 7th September 1727, and ends the 13th July 1730 with an agreement and diſcharge from Vigneux to Pion.

NOTARIAT OF MRE. COMPARE', in 4 *caisses*.

1ſt *Caiſse*, begins with a contract of marriage between Chapeux and Agathe Thouin of 15th January 1736, and ends with an engagement from Adam to Borner of 3d December 1741.

2d *Caiſse*, begins with an acquittance to Beaudry from Loiſel of 9th January 1742, and ends with a contract of marriage between Duclos and Reine Beauchemin of 26th Dec. 1747.

3d

5eme. caiſſe commençant par l'inventaire de veuve Campeau du 29 9bre. 1746, finiſſant par le mariage de Piquet et Angelique Poitra du 21 Avril 1748.

6eme. caiſſe commençant par une conceſſion à Mr. Feltz pour veuve Deruiſſeaux du 22 Avril 1748, finiſſant par une échange entre Berthelot et Ricard du 21 Mars 1749.

7eme. caiſſe commençant par un accord entre Neveu et Boiſvin du 22 Mars 1749, finiſſant par une obligation de Godu à la compagnie des Indes du 13 juin 1751.

8eme. caiſſe commençant par un engagement de Godin à Mr. de Lacolombiere du 14 juin 1751, finiſſant par une quittance de Dupuis aux héritiers Diel du 29 janvier 1753.

9eme. caiſſe commençant par un engagement de Beaulieu à Potier du 29 janvier 1753, finiſſant par une obligation de Cardinal à ſon fils du 2 Mars 1754.

10eme caiſſe commençant par une conceſſion à Stoute par Delle. Lanoue du 3 Mars 1754, finiſſant par l'engagement de Vallé à Courtois du 7 Septembre 1755.

11eme. caiſſe commençant par une quittance de Lambert à Crépeau du 18 Septembre 1755, finiſſant par l'inventaire de Mr. Feltz du 9 Octobre 1756.

12eme caiſſe commençant par quittance à Leduc par Giaſſon du 10 Octobre 1756, finiſſant par une vente à Peniſſon par Mr. Contrecœur du 24 mars 1758.

13eme. et derniere caiſſe commençant par la vente à Faribault par Delinel du 25 mars 1758, finiſſant par une vente à Roi par Mr. de Senneville du 17 Septembre 1760.

NOTARIAT de Me. SANGUINET, Notaire, pere en 2 caiſſes.

1ere. caiſſe commençant par vente à Danſerau par Luſſier le 8 Aouſt 1734, finiſſant par vente à Martin par Rougeau du 27 Décembre 1743.

2eme. caiſſe commençant par le mariage de Dupleſſis et Marie Déchamps du 11 janvier 1744 et finiſſant par démiſſion à Lafond par Mr. de Varennes le 25 Septembre 1747.

NOTARIAT de Me. SENET, en 4 caiſſes.

1ere. caiſſe commençant par un mariage de Thouin et Maguerite Beaudouin du 19 janvier 1704, finiſſant par un idem de Charbonneau et Genevieve Huboux du 7 Septembre 1714.

2eme. caiſſe commençant par une vente à Charbonneau par la Pointe du 16 Septembre 1714 finiſſant par une vente à Louis Calonneau par Gadois du 25 juillet 1722.

3eme. caiſſe commençant par vente à Plouffe par Truchon du 25 juillet 1722, finiſſant par une quittance à Dumay par Robert du 17 Aouſt 1727.

4eme. caiſſe commençant par un mariage de Déjardin et Anne Brieu du 7 Septembre 1727, finiſſant le 13 juillet 1730 par un accord et quittance par Vigneux à Pilon.

NOTARIAT de Me. COMPARE', en 4 caiſſes.

1ere. caiſſe commençant par le marriage de Chapeux et d'Agathe Thouin du 15 janvier 1736, finiſſant par engagement d'Adam à Bomer du 3 Décembre 1741.

2onde. caiſſe commençant par une quittance à Beaudry par Loiſel du 9 janvier 1742, finiſſant par mariage de Duclos et de Reine Beauchemin du 26 Décembre 1747.

3d *Caiſe*, begins with a deed of ſale to Veine from Adam the 13th January 1748, and ends with an exchange between Brien and his ſon of 9th November 1751.

4th And laſt *caiſe*, begins with a contract of marriage from Reil and Melle. Quintin of 2d January 1752, and ends with a deed of ſale from Comet to Meſſie of 27th September 1755.

NOTARIAT OF MRE. PORLIER, in 4 *caiſes*.

1ſt *Caiſe*, begins with a contract of marriage between Charon and Mary Jolie of 4th Feb. 1733, and ends with a deed of ſale to M. Beaucour from Paget of 12th September 1737.

2d *Caiſe* begins with proceedings between Madame De Ramzey and M. Bleury of 18th September 1737, and ends with an obligation from M. Clignancourt to the India company of 10th June 1740.

3d *Caiſe*, begins with a deed of ſale to Malet from Lecuier of 15th January 1741, and ends with an obligation of 12th Auguſt 1742 of Mr. Arrivé to M. Leſtage.

4th And laſt *caiſe*, begins with a deed of ſale to Jn. Vincent from Bernet of 2d May 1742, and ends with an obligation of 4th July 1744.

NOTARIATS OF MESSRS. BOURON AND DEGUIRE, in 1 ſingle *caiſe*.

Mr. Bouron's begins with a contract of marriage between Chartrant and Mary Anne Demers of 11th January 1750, and ends with a diſcharge from Gaudet of 16th Sept. 1760.

Mr. Deguire's begins with a renunciation of the widow Duval in 1758, and ends with a deed of ſale to Jn. Plouf from Michel Plouſe the 28th December 1761.

All theſe *Notariats* abovementioned are in tolerable good order, the greateſt part are numbered and dated, compoſed of their regiſters and *repertories*.

NOTARIAT OF MRE. POTHIER.

It begins with an inventory of Hurtubiſe of 4th December 1687, and ends with a conceſſion for le Duc of 31ſt December 1700.

This *Notariat* has neither regiſter nor *repertory*, and is in a ſingle *caiſe*, contains ſeveral deeds of conceſſions and others from the 1ſt January 1669,—made by the Seignious proprietors of la Prairie, Contrecœur, St. Thereſe &c. part of the ſaid deeds are under the private ſeals of the ſaid Seigniors or their ſecretaries, and the other part paſſed and ſubſcribed by the Notaries Benoit, Fleuricourt, Menard, Adhemar and Pichard, &c.

5 *Caiſes*, containing minutes of the Notaries Demarets, Cuſſon, de la Touche and others, among which minutes there are a number of Mr. Adhemar's pere, while he practiſed in the country, which cannot be properly arranged without conſiderable trouble.

Another *Caiſe*, contains equally the ſcattered and confuſed minutes of the Notaries Benoit, Fleuricourt, Menard, Pichard, Pothier and Adhemar.

10 *Caiſes*, containing the confuſed minutes of Meſſrs Maugue and Baſſet, Brothers, who did buſineſs together; without any order or date, and in ſuch a deranged ſtate that it is impoſſible to put them in proper order without conſiderable time.

3 *Caiſes*, containing a part of the minutes of M. Monmerqué (the other part has been burnt) put up in a bundle as well could be done.

3eme. caiſſe commençant par vente à Veine par Adam le 13 janvier 1748, finiſſant par une échange entre Brien et ſon fils du 9 Novembre 1751.

4eme. et derniere caiſſe commençant par le contrat de mariage de Riel et Marthe Quintin du 2 janvier 1752, et finiſſant par une vente par comet à Meſſié du 17 Septembre 1775.

NOTARIAT de Me. PORLIER, en 4 caiſſes.

1ere. caiſſe commençant par le marriage de Charon et Marie Jolie du 4 Février 1733, et finiſſant par une vente à Mr. Beaucour par Payet du 12 Septembre 1737.

2eme. caiſſe commençant par des pieces de procès de madame Rameſey avec Mr. Bleury du 17 Septembre 1737, finiſſant par une obligation par Mr. Clignancourt à la Compagnie des Indes du 10 juin 1740.

3eme. caiſſe commençant par vente à Malet par l'Ecuyer du 15 janvier 1741, finiſſant par obligation du 12 Aouſt 1742 du ſieur Arrivé à Mr. Leſtage.

4eme. et derniere caiſſe commençant par une vente à Jean Vincent par Bernet du 2 May 1742 et finiſſant par une obligation du 4 juillet 1743.

NOTARIAT de MRES. BOURON et DEGUIRE en une ſeule caiſſe.

Celui de Me. Bouron commençant par un contrat de marriage de Chartrant et Marie Anne Demers du 11 Janvier 1750, finiſſant par une quittance par Mr. Gaudet du 16 7bre. 1760.

Et Celui de Mr. Deguire commençant par la renonciation de veuve Duval en 1758, finiſſant par une vente à Jean Plouff par Michel Plouff le 28 Octobre 1761.

Tous les notariats ci-deſſus ſont en aſſez bon ordre, la plus grande partie numérotée et par date, compoſés de leurs régitres et répertoires.

NOTARIAT de Me. POTHIER,

Commençant par l'inventaire d'Hurtubiſe du 4 Décembre 1687, finiſſant par une conceſſion pour le Duc du 31 Décembre 1700.

Ce notariat n'a ni régiſtre ni répertoire, et eſt dans une caiſſe, contenant pluſieurs actes de conceſſions et autres depuis le 1er janvier 1669, faites par les ſeigneurs propriétaires de la Prairie, Contrecœur, St. Thereſe &c. dont partie des dits actes ſous ſeings privés des dits ſeigneurs ou de leurs Sécrétaires, et l'autre partie reçue et ſignée des Notaires Benoit, Fleuricourt, Menard, Adhémaret Richard &c.

5eme. caiſſes contenant les minutes des Notaires Deſmarêts, Cuſſon, de la Touche et autres parmi leſquelles minutes s'en trouvent quantité de Me. Adhemar Pere pendant qu'il a inſtrumenté dans les campagnes; leſquelles minutes on ne peut ſans un travail conſidérable mettre dans leur véritable ordre.

Un autre caiſſe contenant également les minutes éparſes et confondus des Notaires Benoit, Fleuricourt, Menard, Pichard, Potier et auſſi Adhémar.

10. caiſſes contenant les minutes confondues de Mes. Maugué et Baſſet, freres qui ont travaillé enſemble, ſans aucun ordre de dates, et tellement bouiverſés qu'il eſt impoſſible de les mettre en leur rang ſans un tems conſidérable.

3. caiſſes contenant une partie des minutes de Me. Monmerqué dont l'autre partie a été incendiée; mis en liaſſe le mieux qu'il a été poſſible.

1.

1 *Caiſſe*, containing ſeveral copies of arrets of the King enregiſtered in the ſuperior council of Quebec, ſeveral Ordinances of the ſaid Superior Council, the Governors and Intendants for permiſſions and licences for the upper country: alſo ſome *carnets* of regulations reſpecting the Police, &c.

15 *Caiſſes*, containing the criminal proceedings from the eſtabliſhment of the Juriſdiction to the conqueſt.

10 *Caiſſes*, containing the civil proceedings down to the conqueſt.

A ſhelf filled with the like civil proceedings.

" By order of the Committee,

Montreal, 10*th Nov.* 1790. " PICOTTÉ DE BELESTRE, *Preſident*.

Liſt of the public regiſters that are in the office of John Baptiſte Badeaux, notary and *greffier* at Three Rivers.

Six regiſters of Inſinuation.

Two ditto of Ordonnnances of Inſinuation.

Two ditto for *Clotures d'Inventaires*.

Church Regiſters.

Ten regiſters of the Church at Three-Rivers.

One ditto of La Point du Lac.

Seven ditto of Yamachiche.

Eight ditto of River du Loup.

Four ditto of Maſquinongé.

Twenty ditto of Nicolet.

Twenty-one ditto of Labaie St. Antoine.

One ditto of Becancour.

One ditto of Cap La Magdeleine.

One ditto of Champlain.

One ditto of Batiſcan.

One ditto of *Ste. Genevieve* River Batiſcan.

One ditto of St. Staniſlas River *des Envies*.

Nine ditto of St. François upon Lake *St. Pierre*.

Seven ditto of Yamaſkas.

Eleven ditto of the Forge St. Maurice.

Three-Rivers, 21ſt *Auguſt* 1788. (Signed) BADEAUX, *Nore. & Gr.*

Liſt of *Notariats* depoſited in the office of Jean Baptiſte Badeaux, notary and *greffier* at Three Rivers, by order of His Excellency Frederic Haldimand, late Governor-General and Commander in Chief of this Province to wit.

Names

1. caiſſe contenant pluſieurs copies d'arrêts du Roi enrégitrés au Conſeil Supérieur de Québec diverſes ordonnances du dit conſeil Supérieur, des Gouverneurs et Intendans pour les permiſſions et congés des païs d'en haut, ainſi que quelques carnets de réglemens pour la police, &c.

15. caiſſes contenant les procédures criminelles depuis l'établiſſement de la Juriſdiction juſqu'à la conquête.

10 caiſſes de procédures ou papiers civiles juſqu'à la conquête.

1 Tablette remplie des mêmes procédures ou papiers civiles.

Par ordre du Commité

Montréal, le 10 *Novembre*, 1790. (Signé) PICOTTÉ DE BELLESTRE, *Préſident.*

Etat des régiſtres publics qui ſont dans l'office de Jean Baptiſte Badeaux, notaire et Greffier aux Trois Rivieres.

Six Régitres des inſinuations.

Deux ditto des Ordonnances des inſinuations.

Deux ditto pour les clotures d'inventaires.

Régitres des Fabriques.

Dix régitres de la Fabrique des Trois *Rivieres.*

Un ditto de la Pointe du Lac.

Sept ditto d'Yamachiche.

Huit ditto de la Riviere du Loup.

Quatre ditto de Maſkinongé,

Vingt ditto de Nicolet.

Vingt un ditto de la Baye St. Antoine.

Un ditto de Bécancour.

Un ditto du Cap la Magdelaine.

Un ditto de Champlain.

Un ditto de Batiſcan.

Un ditto de Ste. Genevieve, Riviere Batiſcan.

Un ditto de St. Staniſlas, Riviere des Envies.

Neuf ditto de St. François, ſur le Lac St. Pierre.

Sept ditto d'Yamaſka.

Onze ditto des Forges St. Maurice.

Aux Trois-Rivieres, le 21 Août, 1788. (Signé) BADEAUX, *N. et G.*

Etats des Notarlats qui ſont en l'Etude de Jean Baptiſte Badeaux Notaire et Greffier aux Trois Rivieres, par l'ordre de ſon Excellence Frédéric Haldimand, ci-devant Gouverneur-général et Commandant en Chef de cette Province.

Noms

	Names of Notaries.	Places where they reſided.
Maîtres.	Haſmeaux,	The town of Three-Rivers.
	Petit,	
	Caron,	
	Preſſé,	
	Grandmeſnil,	
	Poulin,	
	Le Prouſt,	
	Pottier,	
	Dialle.	
Maîtres.	Duclos,	de Batiſcan.
	Rouillard,	
	Trottain,	
	Pollet,	
	Normandin,	Champlain.
	Chevalier,	St. Anne.
	Angé,	St. Pierre Lebéquet.
	Rigaud,	Maſquinongé.
	Lafoſſe.	Chenail du Nord.

Three-Rivers, 12th January 1788.

(Signed) BADEAUX, *Nore. & Gr.*

	Noms des Notaires	Lieux ou ils réſidoient.
Maîtres	Hameau,	De la Ville des Trois Rivieres.
	Petit,	
	Carron,	
	Preſſé,	
	Grandménil,	
	Poulin,	
	Leprouſt,	
	Pothier,	
	Diette,	
Maîtres	Duclos,	De Batiſcan,
	Rouillard,	
	Trottain,	
	Polet,	
	Normandin,	Champlain,
	Chevalier,	*Ste.* Anne,
	Augé,	St. Pierre Leſbecquets.
	Rigaud,	Maſkinongé,
	Laroſſe,	Chenail du Nord.

AUX TROIS RIVIERES, 12 Janvier, 1788.

(Signé) BADEAUX, *Notaire et Greffier.*

SATURDAY, 23d JULY 1791.

AT THE COUNCIL-CHAMBER IN THE BISHOP's PALACE.

PRESENT,

HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONOURABLE

GUY LORD DORCHESTER *Governor.*

The Honourable Major-General CLARKE *Lieutenant-Governor,*

The Honourable WILLIAM SMITH Eſquire, *Chief Juſtice,*

AND

The Honourable { HUGH FINLAY, THOS. DUNN, EDW. HARRISON, JOHN COLLINS, ADAM MABANE, J. G. C. DE LERY, GEORGE POWNALL, HENRY CALDWELL, WILLIAM GRANT, FRANCIS BABY, SAMUEL HOLLAND, CHAS. DE LANAUDIERE. } Eſquires.

Read a Report and Journal of the Committee, appointed on the 4th of January laſt, for the care of the ANCIENT FRENCH RECORDS, *with four Receipts therein alluded to.*

THE REPORT.

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Governor General of the Province of Quebec, *&c. &c. &c.*

REPORT OF THE COMMITTEE RESPECTING THE ANCIENT FRENCH RECORDS.

MAY IT PLEASE YOUR LORDSHIP,

THE Committee having met, in obedience to your Lordſhip's order in Council of the 4th of January laſt, and a ſelection being made from divers reports, exhibiting a liſt of the Ancient books of French Records, and ſeven hundred printed copies being ready for diſtribution, to bring the public acquainted with the ſtate of thoſe important Archives, agreeable to the ſaid order, the Committee thought proper to expreſs their ſentiments in ſundry reſolves ſtated in their Journal, a copy whereof is hereunto annexed; and with the ſame, an account of divers Records received into the Secretary's office, and others delivered, to be tranſmitted to the diſtrict of Three-Rivers—compriſed in receipts by Mr. Secretary Pownall and Mr. Thomas from number one to four.

All which is nevertheleſs humbly ſubmitted to your Lordſhip's great wiſdom.

Signed by order of the Committee,

Biſhop's-Palace at QUEBEC, *8th July* 1791. WM. SMITH, *Chairman.*

EXTRACT

SAMEDI 23e. JUILLET 1791.

DANS LA CHAMBRE DU CONSEIL A L'E'VE'CHE'.

PRÉSENT.

SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER, *Gouverneur.*

L'Honorable Major Général CLARKE, *Lieutenant-gouverneur.*

L'Honorable WILLIAM SMITH, Ecuïer, *Juge en Chef.*

ET

Les Honorables { HUGH FINLAY, THOMAS DUNN, EDWARD HARRISON, JOHN COLLINS, ADAM MABANE, J. C. G. DE LERY, GEORGE POWNALL, HENRY CALDWELL, WILLIAM GRANT, FRANÇOIS BABY, SAMUEL HOLLAND, CHAS. DE LANAUDIERE. } Ecuïers.

Lu un rapport et journal d'un Comité appointé le 4e. de Janvier dernier pour le soin des Anciens Régitres François, avec quatre reçus y mentionnés.

RAPPORT

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER,

Gouverneur Général de la Province de Québec, &c. &c. &c.

RAPPORT DU COMITÉ REGARDANT LES ANCIENS RÉGITRES FRANÇOIS.

QU'IL PLAISE A VOTRE SEIGNEURIE,

LE Comité s'étant assemblé en obéissance à l'ordre de votre Seigneurie en Conseil du 4e. de Janvier dernier et ayant fait un choix de divers rapports, produisant une liste des anciens livres des régitres François, et sept cents copies imprimées étant prêtes à être distribuées, pour faire connoitre au Public l'état de ces archives importantes conformement au dit ordre, le Comité a cru convenable d'exprimer ses sentiments dans différentes résolutions portées dans son journal, une copie duquel est cy annexée, et avec elle un état de divers régitres reçus dans l'office du Sécrétaire, et autrés délivrés, pour être transmis au district des Trois-Rivieres. Compris dans les reçus de Mr. le Sécrétaire Pownall et de Monsr. Thomas depuis nombre un jusqu'à quatre.

Le tout néanmoins soumis humblement à la profonde sagesse de votre seigneurie.

Signé par ordre du Comité,

A l'Evêché à Québec, le 8e. Juillet, 1791. WILLIAM SMITH, *Président.*

EXTRACT FROM THE JOURNAL.

RESOLVED,

Second, That it may conduce to the security of the French Archives, that the several receipts aforementioned, be lodged in the Council-office, and entered *at large with this Journal*, upon the Minutes of the Council.

Third, That for the better and more useful distribution of the printed statement, intitled, "*Antient French Archives*," it is expedient to direct that 150 copies be delivered to the Sheriff of the district of Quebec, as many to the Sheriff of Montreal, and 50 copies to the Sheriff of Three-Rivers, and 15 copies to the Sheriff of the district of Gaspé, and 40 copies to the Sheriff of Hesse, and 10 copies to the Sheriffs of each of the other districts of Luneburg Mecklenburg and Nassau, and 6 copies to each of the Members of the Council, and 80 copies to the Bishop for the use of the clergy. And that the Sheriffs dispose the copies that may be sent to them respectively among the Judges, Magistrates, Officers and practisers of the Courts of Justice, and chief and principal Inhabitants of their respective bailiwicks. And that the Clerk of the Council cause this Journal to be added to the printed book, and the order for such distribution to be notified in the Gazette, to the intent that the several Sheriffs and all others concerned may govern themselves accordingly.

ORDERED,

That the Chairman lay the original receipts aforementioned, with a copy of the Journal of the Committee to this day, before His Lordship; Ordered also, that the further consideration of the matters in reference be adjourned to the next call of the chair.

Signed by order

Council-Chamber Bishop's-Palace, 8*th July* 1791. WM. SMITH, *Chairman*.

THE RECEIPTS.

N° I.

Secretary & Register's-Office Quebec, 9th Feb. 1791.

RECEIVED from the hands of *Mr. Panet*, clerk of the Court of Common-Pleas for the district of Quebec and deposited by him in this office under my inspection, conformable to a resolve and order of a Committee of Council respecting the preservation and deposition of the Antient French Records, communicated by the Chairman of the Committee to the clerks of the Common-Pleas at *Quebec* on the 3d inst —The following books and records, viz.

First. Sixty books of Record intitled "Registres et plumitifs du Conseil Supérieur de "Québec contenant Arrêts et Jugements," from N° 1 to N° 60.

Second. Three books intitled "Productions des papiers, Affirmations des voyages &c." from N° 61 to N° 63.

Third. Four books intitled "Régistres criminels," from N° 64 to N° 67.

Fourth. One book intitled "Registre d'affirmations &c." N° 68.

QUEBEC, 9*th Feb.* 1791. GEO: POWNALL, *Sec. & Regr.*

Received a Duplicate of the above,

P. L. PANET, N° II.

EXTRAIT DU JOURNAL.

RESOLU,

Deuxieme.—Qu'il peut être convenable pour la ſureté des archives françoiſes, que les divers reçus cy deſſus mentionnés, ſoient logés dans l'Office du Conſeil et entrés *dans leur entier dans ce journal*, ſur les minutes du Conſeil.

Troiſieme.—Que pour la meilleure et plus utile diſtribution des états imprimés, intitulés, " *Anciennes Archives Françoiſes*," il eſt néceſſaire d'ordonner, que 150 copies ſoient délivrées au ſheriff du diſtrict de Québec, autant au ſhériff de Montréal, et 50 copies au ſheriff des Trois-Rivieres, 15 copies au ſheriff du diſtrict de Gaſpé, et 40 copies au ſheriff de Heſſe, et 10 copies a x ſheriffs de chacun des autres diſtricts de Lunéburg, Mecklenburg et Naſſau; 6 copies à chacun des Membres du Conſeil, 80 copies à l'Evêque pour l'uſage du Clergé, et que les ſheriffs diſtribuent les copies qui peuvent leur être envoyées reſpectivement, parmi les juges, les magiſtrats, les officiers et praticiens des cours de juſtice, et parmi les principaux habitans de leurs bailliages reſpectifs: et que le greffier du Conſeil faſſe ajouter ce journal au livre imprimé, et que l'ordre pour cette diſtribution ſoit publié dans la Gazette, afin que les divers ſheriffs et autres qui y ſont intéreſſés, puiſſent s'y conformer en conſéquence.

ORDONNE',

Que le Préſident mette les reçus originaux ci-deſſus mentionnés, avec une copie du journal du Comité juſqu'à ce jour, devant ſa ſeigneurie; ordonné auſſi que la plus ample conſidération des matieres en référence, ſoit ajournée à l'ordre prochain du Préſident.

Signé par ordre

Chambre du Conſeil à l'Evêché le 8e. Juillet, 1791. WILLIAM SMITH, *Préſident.*

LES REÇUS.

N° I.

Office du Sécrétaire et des Régitres, Québec, 9e. Fevrier, 1791.

REÇU des mains de Monſr. Panet Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs pour le Diſtrict de Québec, et dépoſés par lui dans cette office, ſous mon inſpection, conformément à une réſolution et ordre du Comité du Conſeil regardant la conſervation et diſpoſition des anciens régitres François, communiqués par le préſident du Comité, aux Greffiers des Plaidoyers-communs à Québec, le troiſieme preſent, les livres et régitres ſuivants, ſçavoir,

1. Soixante livres de régitres intitulés, " regitres et plumitifs du Conſeil ſupérieur de Québec contenant arrets et jugemements depuis N° 1. juſqu'à N° 60."

2. Trois livres intitulés " productions des papiers, affirmations des voïages &c. depuis N° 61 juſqu'à N° 63.

3. Quatre livres intitulés, " regiſtres criminels, depuis N° 64 juſqu'à N° 67.

4. Un livre intitulé, " régiſtre d'affirmations, &c. N° 68."

QUEBEC, 9e. Fevrier, 1791. GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-deſſus, P. L. PANET.

N° II.

N° II.

Secretary & Register's-Office Quebec, Saturday 12th February 1791.

Continued to receive this day from Mr. Panet and to depoſit in this office under my inſpection, the following books and records viz.

One hundred and forty regiſters numbered from N° 1 to 140, marked as commencing the 26 November 1666 and ending in 1759 intitled "PREVOTE."

Forty-four regiſters N° 1 to 44, marked as commencing the firſt March 1667, and ending the 15th April 1759 intitled "INSINUATIONS."

An unbound book or fragment N° 45, intitled "*Papier Terrier ou regiſtre de déclaration à la cenſive de Québec*" (very old) covered with a ſheet of paper, from 1667 to 1668.

Ten bundles marked "*Regiſtres et procés verbaux des voyers.*"

Two papers N° 1 & 2, intitled "*Régiſtres et plumitifs des cauſes de la juridiction de la riviere du Sud.*"

One bundle lettered A, intitled "*Conceſſions en fief et roture, par divers Gouverneurs et Seigneurs.*"

Nineteen books N° 1 to 14, and numbers 16, 17 & 18, and two books numbered 24—24 A, & 24 B, intitled "*Repertoires des Notaires.*"

One bundle in paſteboard intitled "*Actes depoſés pour ſervir comme minutes juſqu'en 1759 &c.*"

Received a duplicate of the above, GEO: POWNALL, *Secry. & Regr.*

P. L. PANET.

N° III.

Secretary & Regiſter's-Office Quebec, 14th & 15th February 1791.

Continued to receive from Mr. Panet and to depoſit in this office the following records, viz.

Bundles of papers or cartons ſtiled "Etudes des notaires" as follow.

Thirty-five of Monſr. Vachon	Notary.
Ten of Monſr. Larue - - -	do.
Fifty-nine of Monſr. Duprat -	do.
Twenty-ſix of Monſr. Fortier	do.
Thirteen of Monſr. Parent -	do.
Three of Monſr. Janneau - -	do.
One of Monſr. Alliez - -	do.
Forty-one of Monſr. Michon -	do.
Four of Monſr. Duguet - -	do.
Eight of Monſr. Barbel	do.
Twenty-five and ſome looſe ſheets of Monſr. Rageot - -	do.
Six of Monſr. Guillart Fleury	do.

One

N° II.

Office du Sécrétaire et des régiſtres, Québec, Samedi 12 Fevrier 1791.

Continué à recevoir ce jour de Mr. Panet, et à dépoſer dans cette office ſous mon inſpection les livres et régiſtres ſuivants, ſavoir:

Cent quarante regiſtres nombrés depuis N° 1. juſqu'à 40. marqués commencer le 12 Novembre 1666 et finir en 1759 intitulés "prévoté."

Quarante quatre régiſtres depuis N° 1. juſqu'à 44 marqués commencer le premier Mars 1667 et finir le 15 Avril 1559 intitulés, "inſinuations."

Un livre ou fragment point relié N° 45 intitulé, "papier terrier ou régiſtre de déclarations à la cenſive de Québec." (très vieux) couvert avec une feuille de papier, depuis 1667 juſqu'à 1668.

Dix liaſſes marquées, "régitres et procès verbaux des voyers."

Deux papiers N° 112 intitulés, "régiſtres et plumitifs des cauſes de la Juriſdiction de la Riviere du Sud."

Une liaſſe lettrée A intitulée, "conceſſions en fief et roture, par divers gouverneurs et ſeigneurs."

Dix neuf livres depuis N.° 1. juſqu'à 14 et nombres 16, 17 et 18, et deux livres numérotés A A—24 A et 24 B. intitulés, "répertoires des notaires."

Une liaſſe en carton intitulée, "actes dépoſés pour ſervir comme minutes juſqu'en 1759 &c."

GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-deſſus, P. L. PANET.

N° III.

Office du Sécrétaire et des Régiſtres, Québec 14e et 15e. Fevrier, 1791.

Continué à recevoir de Mr. Panet et à dépoſer dans cette office les régitres ſuivants, ſavoir.

Liaſſes de papiers ou cartons intitulées "études des notaires." comme ſuit:

Trente cinq de Me. Vachon,	Notaire.
Dix de Mre. Larue, - - - -	ditto.
Cinquante neuf de Mre. Duprat,	do.
Vingt-ſix de Mre. Fortier, - -	do.
Treize de Mre. Parent, - - -	do.
Trois de Mre. Jannau, - - -	do.
Un de Mre. Alliez, - - - - -	do.
Quarante un de Mre. Michon, -	do.
Quatre de Mre. Dugnet, - -	do.
Huit de Mre. Barbel, - - -	do.
Soixante et quinze et quelques feuilles détachées de Mre. Rageot, -	do.
Six de Mre. Guillart Fleury, -	do.

Un

One of Monſr. Querverſo - Notary.
Twenty-eight of Monſr. Barolet from 1731 to 1759 et 60 - - do.
Seven of Monſr. Fs. Rageot - do.
One of Monſr. Marois - - do.
Sixteen of Monſr. Geneſte - do.
Eleven of Monſr. Huot - do.
One of Monſr. Bellevue - - do.
Five of Monſr. Richard - do.
Eighteen of Monſr. Dionne - do.
Three of Monſr. Rivet - do.
Three of Monſr. Boiſſeau - - do.
One of Monſr. Guille. Roger - do.
One of Monſr. Roy - - do.
One of Monſr. Rageot - - do.
Four of Monſr. Decharney - do.
Thirteen of Monſr. Dupont - do.
Three of Monſr. Louet Pere - do.
Twenty-three of Monſr. La Cetière do.
Twenty of Monſr. Rouſſelot - do.
Twenty-eight of Monſr. Gachet do.
Ten of Monſr. Dulaurent - do.
Thirteen of Monſr. Pinguet - do.
Five of Monſr. Audouart - - do.
Three (and inventory) of Monſr. de Honoré Neuville - - do.
Five of Monſr. Hiché - - do.
Fifteen of Monſr. Dubreuil - do.
Seven of Monſr. Becquet - - do.
Ten of Monſr. Belfond - - do.
Ten of Monſr Pinguet - - do.
Twenty-one of Monſr. Boucault do.
One of La Rivierre - - do.

Two bundles ſtiled *Anciennes Minutes des Notaires hors de leur rang.* Eleven

Une de Mre. Querverſo, Notaire.
Soixante et dix huit, de Mre. Barolet depuis 1731 à 1759 et 60. Notaire.
Sept de Mre. Frs. Rageot, - - do.
Une de Mre. Marois, - - - do.
Seize de Mre. Geneſte, - - - do.
Onze de Mre. Huot, - - - do.
Une de Mre. Bellevue, - - - do.
Cinq de Mre. Richard, - - - do.
Dix-huit de Mre. Dionne, - - do.
Trois de Mre. Rivet, - - - do.
Trois de Mre. Boiſſeau, - - - do.
Une de Mre. Guilme. Roger, - do.
Une de Mre. Roy, - - - - do.
Une de Mre. Rageot, - - - do.
Quatre de Mre. Decharney, - - do.
Treize de Mre. Dupont, - - - do.
Trois de Me. Louet, pere, - - do.
Vingt-trois de Mre. Lacétiere, - do.
Vingt de Mre. Rouſſelot, - - do.
Vingt-huit de Mre. Gachet, - - do.
Dix de Mre. Du Laurent, - - do.
Treize de Mre. Pinguet, - - do.
Cinq de Mr. Audouart, - - - do.
Trois (et inventaire) de Mre. de Honoré Neuville, - - - - - do.
Cinq de Mre. Hiché, - - - do.
Quinze de Mre. Dubreuil, - - do.
Sept de Mre. Becquet, - - - do.
Dix de Mre. Belfond, - - - do.
Dix de Mre. Pinguet, - - - do.
Vingt-un de Mr. Boucanet, - - do.
Une de Larivieze, - - - - do.

Deux liaſſes intitulées, " anciennes minutes des Notaires hors de leur rang."

Eleven of Salliant Notary.
Twenty of M. Louét fils - - do.
Fourteen of Chambalon - - do.
Five of Mr. La Four - - - do.
Twenty-two of Mr. Charet - - do.
One of Monſr. Moreau - - - do.
One of Monſr. Denoyer Prêtre.
One of Laferté le Pailleur Notary.
One of Claude Aubert - - - do.
Two bundles *Etudes* ſeveral notaries.
Forty-ſeven bundles ſtiled *Regiſtres des Bâtemes Sepultures et Marriages.*
Various bundles ſtiled *Curatelles et Tutelles,* &c.
One bundle *Enchere par Licitations.*

A variety of papers ſtated by Mr. Panet to have been intitled in the Archives *Papiers inutiles* when he was appointed clerk of the common-pleas, and which he found lying on the ground and were put upon ſhelves by him. They appear to be papers of various proceedings in the different Courts, all mixed together.

One caſe about half full of ſimilar papers.
Received a duplicate of the above. GEO: POWNALL, *Secry. & Regr.*

P. L. PANET.

Received 23d March, a bundle ſtiled *Minutes des Notaires dont les études ſont aux Trois Rivieres.*
Received a duplicate of the above. GEO: POWNALL, *Sec. & Regr.*

P. L. PANET.

TRANSLATION OF N° 4.

A liſt of the Archives concerning the ancient juriſdiction of Three-Rivers delivered to Chas. Thomas Eſqoire, clerk of the court of common-pleas of the new diſtrict of Three Rivers, in the preſence of the Honorable Adam Mabane, Thomas Dunn and Chauſſegros de Lery, purſuant to the order of his Excellency the Governor in council of the 4th January 1791.

Three regiſters or *cayers* N° 1, 2, 3, appearing to be regiſters of *Aſſemblées de Parents,* and a bundle of papers of the ſame tenor.

Nineteen regiſters or *cayers,* N° 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 31, 32, 35, 36, 38, containing *inſinuations* from 1675 to 1758, irregular in point of ſucceſſion of years.

Five regiſters or *cayers* N° 1, 2, 3, 4, 5, containing criminal cauſes from 1667 to 1759, irregular as to ſucceſſion of years.

Forty-ſeven regiſters or *cayers* of the royal juriſdiction of Three-Rivers in civil cauſes from 1658 to 1743, irregular as to ſucceſſion of years. The ſaid *cayers* are numbered from 1 to

Onze de Salliant, - - - - Notaire.
Vingt de Mre. Louet, fils, - - do.
Quatorze de Chambalon, - - do.
Cinq de Mre. Latour, - - - do.
Vingt deux de Mre. Charet, - - do.
Une de Mre. Moreau, - - - do.
Une de Mre. Dénoyer, prêtre,
Une de Mre. Laferté Lepailleur, do.
Une de Mre. Claude Aubert, - do.

Deux liaſſes, " Etudes," de pluſieurs Notaires.

Quarante ſept liaſſes intitulées, " régiſtres des baptêmes, ſépultures et mariages."

Diverſes liaſſes intitulées, " curatelles et tutelles, &c."

Une liaſſe, " enchere par licitation."

Une variété de papiers annoncés par Mr. Panet avoir été intitulés, dans les archives " papiers inutiles," lorſqu'il fut appointé Greffier des Plaidoyers-communs, qu'il trouva étendus ſur le plancher, et qu'il remit lui-même ſur les tablettes, ils paroiſſent être une variété de procédures dans les différentes cours, mêlées enſemble.

Une boite à moitié pleine de Papiers ſemblables.

GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-deſſus, P. L. PANET.

Reçue 23e. Mars, une liaſſe intitulée, " Minutes des Notaires dont les études ſont aux Trois-Rivieres."

GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-deſſus, P. L. PANET,

N° IV.

État des archives concernant l'ancienne Juriſdiction des Trois Rivieres remiſes à Charles Thomas Ecuyer Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs du nouveau diſtrict des Trois-Rivieres en préſence des Honorables Adam Mabane, Thomas Dunn et Chauſſe Gros de Lery en conformité de l'ordre de ſon Excellence le Gouverneur en Conſeil du 4e. Janvier 1791.

Trois régiſtres ou Cahiers N° 1 2 3 paroiſſant être des régiſtres d'aſſemblées de parents, et une liaſſe de papiers de la même teneur.

Dix neuf régiſtres ou cayers N° 1. 2. 3. 4. 5. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 29 31. 32. 35. 36. 38. contenant inſinuations depuis 1675 à 1758 ſans ſuite d'années.

Cinq régiſtres ou cahiers N° 1. 2. 3. 4. 5. contenant cauſes criminelles depuis 1675 à 1759 ſans ſuites d'années.

Quarante ſept régiſtres ou cahiers de la Juriſdiction royale des Trois Rivieres dans les cauſes civiles depuis 1658 à 1743 ſans ſuite d'années. Les dits cahiers numérotés depuis 1 à 47,

1 to 47—N° 24 & 25 contain sales by *Licitation* from 1701 to 1715—N° 35 contains *oppositions*, *affirmations* and *protestations*, from 18 March 1744, to 23d November 1756—and N° 36 contains *licitations* from 1747 to 1750.

QUEBEC, *7th March* 1791. P. L. PANET.

I have received from P. L. Panet Esquire, the registers and papers above described, whereof he is discharged———At Quebec, the 7th of March 1791.

CHAS. THOMAS, *C. C. P.* for the district of Three-Rivers.

His Lordship taking the said report and journal with the receipts accompanying the same, into consideration, was pleased with the advice of the council, to approve of the course recommended by the committee, and it is accordingly ordered, that the same be carried into execution.

J. WILLIAMS, C. C.

les N° 24 et 25 contiennent des ventes par licitation depuis 1761 à 1715. Le N° 35 contient des oppositions, affirmations et protestations depuis le 1er. Mars 1744 au 23 Novembre 1756, et le N° 36 contient des licitations depuis 1747 à 1750.

QUEBEC, 7 Mars, 1791. P. L. PANET.

J'ai reçu de Pierre Louis Panet Ecuyer les régistres et cahiers ci-dessus décrits, dont décharge.——A QUEBEC, le 7 de Mars, 1791.

CHAs. THOMAS, G. P. C. pour le district des Trois-Rivieres.

Sa Seigneurie prenant en considération les dits rapport et journal avec les reçus qui l'accompagnent, a bien voulu, avec l'avis du Conseil, approuver les mesures recommandées par le Comité, et il est en conséquence ordonné qu'elles soient mises en éxécution.

(Signé) J. WILLIAMS, C. C.
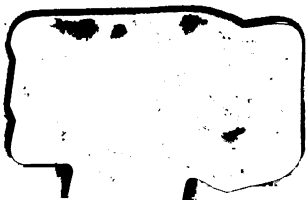
FIN.